



**Spotlight
Initiative**

COUNTRY PROGRAMME DOCUMENT

NIGER

December 2018

CONTENTS

| | | |
|---------------------|---|------------------|
| <u>I.</u> | <u>ANALYSE DE LA SITUATION</u> | <u>9</u> |
| <u>II.</u> | <u>STRATÉGIE DU PROGRAMME</u> | <u>19</u> |
| <u>III.</u> | <u>GOVERNANCE.....</u> | <u>31</u> |
| <u>IV.</u> | <u>AGENCES PARTENAIRES.....</u> | <u>33</u> |
| <u>V.</u> | <u>PARTENARIATS.....</u> | <u>36</u> |
| <u>VI.</u> | <u>RÉSULTATS DU PROGRAMME</u> | <u>37</u> |
| <u>VII.</u> | <u>APPROCHE INTERSECTIONNELLE.....</u> | <u>37</u> |
| <u>VIII.</u> | <u>GESTION DES RISQUES.....</u> | <u>39</u> |
| <u>IX.</u> | <u>COHÉRENCE ET ALIGNEMENT AVEC LES AUTRES PROGRAMMES:</u> | <u>39</u> |
| <u>X.</u> | <u>MONITORING & EVALUATION:.....</u> | <u>42</u> |
| <u>XI.</u> | <u>INNOVATION</u> | <u>43</u> |
| <u>XII.</u> | <u>GESTION DES CONNAISSANCES.....</u> | <u>45</u> |
| <u>XIII.</u> | <u>COMMUNICATION ET VISIBILITÉ</u> | <u>46</u> |

| <p>Programme Title: Spotlight Initiative Programme in Niger</p> | <p>Recipient UN Organizations (RUNOs):</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. PNUD 2. UNFPA 3. ONUFEMMES 4. UNICEF | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|--|-------------------------------|-------------------------|-------------------------------|------|-----------|---------|-------|-----------|---------|-----------|-----------|---------|--------|-----------|---------|--------------|-------------------|------------------|
| <p>Programme Contact: Hadjara Galadima Abdou Head of RCO E-mail: hadjara.galadima</p> | <p>Programme Partner(s):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Government: - Ministère de la Promotion de la femme, Ministère de la justice, Ministères du Plan, Finances, PF, Enseignements, Santé, Jeunesse, Défense, Parlement, Conseil islamique, INS, Interieur, Police, Gendarmerie - NGOs, CSOs - others | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Programme Country: NIGER</p> | <p>Programme Location (provinces or priority areas): Le programme sera mise en œuvre dans 4 régions (4 régions sur 8) qui ont les taux les plus élevés de VBG au Niger à savoir : Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry)</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| <p>Programme Description: <i>A sentence/short paragraph describing the programme's scope and focus.</i></p> <p>Le Programme Spotlight au Niger s'attache à contribuer à l'élimination des violences sexuelles basées sur le genre, des pratiques néfastes et des obstacles à l'accès aux droits à la santé sexuelle et reproductive. L'Initiative vise à renforcer et consolider les efforts et structures mis en place par le Gouvernement et les partenaires clés, particulièrement la société civile et les mouvements de femmes. Le Programme mettra en place un dispositif plus efficace de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et de promotion des droits à la santé sexuelle et reproductive, à travers des approches innovantes permettant le renforcement d'un cadre juridique et politique favorable, des institutions efficaces et coordonnées, une mobilisation et responsabilisation des communautés, un accès accru et équitable aux services de prise en charge holistique et intégrée, un accès et usage de données statistiques de qualité et des organisations de défense des droits de la femme renforcées et dynamiques.</p> <p>L'Initiative Spotlight doit également proposer une nouvelle manière de travailler et se révéler</p> | <p>Total Cost of the Spotlight Country Programme (including estimated Unfunded Budget): USD 34,061,313</p> <p>Total Funded Cost of the Spotlight Country Programme (Spotlight Phase I¹ and UN Agency contribution): USD 18,929,956</p> <p>Breakdown of Total Funded Cost by RUNO:</p> <table border="1" data-bbox="824 1125 1362 1362"> <thead> <tr> <th>Name of RUNOs</th> <th>Spotlight Phase I (USD)</th> <th>UN Agency Contributions (USD)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>UNDP</td> <td>4,048,345</td> <td>374,229</td> </tr> <tr> <td>UNFPA</td> <td>5,651,624</td> <td>694,589</td> </tr> <tr> <td>ONUFEMMES</td> <td>2,889,546</td> <td>417,357</td> </tr> <tr> <td>UNICEF</td> <td>4,410,485</td> <td>443,781</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>17,000,000</td> <td>1,929,956</td> </tr> </tbody> </table> | Name of RUNOs | Spotlight Phase I (USD) | UN Agency Contributions (USD) | UNDP | 4,048,345 | 374,229 | UNFPA | 5,651,624 | 694,589 | ONUFEMMES | 2,889,546 | 417,357 | UNICEF | 4,410,485 | 443,781 | TOTAL | 17,000,000 | 1,929,956 |
| Name of RUNOs | Spotlight Phase I (USD) | UN Agency Contributions (USD) | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| UNDP | 4,048,345 | 374,229 | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| UNFPA | 5,651,624 | 694,589 | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ONUFEMMES | 2,889,546 | 417,357 | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| UNICEF | 4,410,485 | 443,781 | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | 17,000,000 | 1,929,956 | | | | | | | | | | | | | | | | | |

¹ Funding from the Spotlight Initiative will be allocated by the Operational Steering Committee in two distinct phases: Phase I will entail allocating 70% of the funding envelope, Phase II will only be allocated depending on the Country Programme's overall needs and performance towards achieving results.

comme un exemple de la réforme des Nations Unies, en mobilisant de manière cohérente et coordonnée l'ensemble des acteurs clés de manière efficace et innovante, au service de l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles, particulièrement celle qui sont traditionnellement laissées de côté.

Estimated No. of Beneficiaries

| PILIER 1 | | |
|-----------------|---------------|-------------------|
| | Direct | Indirect |
| Femmes | 1000 | 7 000 000 |
| Filles | 9 000 | 1200 000 |
| Hommes | 18 00 | 2 200 000 |
| Garçons | 8 000 | 1050 000 |
| TOTAL | 19 800 | 11 450 000 |
| PILIER 2 | | |
| | Direct | Indirect |
| Women | 500 | 7 000 000 |
| Girls | 0 | 1200 000 |
| Men | 800 | 2 200 000 |
| Boys | 0 | 1050 000 |
| TOTAL | 1 300 | 11 450 000 |
| PILIER 3 | | |
| | Direct | Indirect |
| Women | 14 600 | 7 000 000 |
| Girls | 21 000 | 1200 000 |
| Men | 17 00 | 2 200 000 |
| Boys | 19 000 | 1050 000 |
| TOTAL | 56 300 | 11 450 000 |
| PILIER 4 | | |
| | Direct | Indirect |
| Women | 8 000 | 7 000 000 |
| Girls | 9 000 | 1200 000 |
| Men | 0 | 2 200 000 |
| Boys | 8 000 | 1050 000 |
| TOTAL | 25 000 | 11 450 000 |
| PILIER 5 | | |
| | Direct | Indirect |
| Women | 200 | 7 000 000 |
| Girls | 0 | 1200 000 |
| Men | 400 | 2 200 000 |
| Boys | 0 | 1050 000 |
| TOTAL | 600 | 11 450 000 |
| PILIER 6 | | |
| | Direct | Indirect |
| Women | 700 | 7 000 000 |
| Girls | 0 | 1200 000 |
| Men | 300 | 2 200 000 |
| Boys | 0 | 1050 000 |
| TOTAL | 1000 | 11 450 000 |

Note: A breakdown and analysis by intersecting forms of discrimination should be provided in the body of this document.

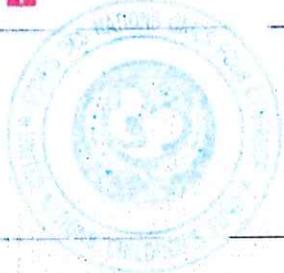
Start Date: 1 January 2019

End Date: 31 December 2022

Total duration (in months): 48 mois



Recipient UN Organization: UNICEF
Ilaria Carnevali
Deputy representative
Signature: *[Handwritten Signature]*
Date & Seal: 31/12/2018



Recipient UN Organization: UN Women
Adama Moussa
Chef de bureau
Signature: *[Handwritten Signature]*
Date & Seal: 21/12/2018



Recipient UN Organization: UNDP
Nicole Kouassi
Représentant Résident a.i
Signature: *[Handwritten Signature]*
Date & Seal: 28 Dec 2018



Recipient UN Organization: UNFPA
Ismaila MBENGUE
Représentant
Signature: *[Handwritten Signature]*
Date & Seal:

for

UN Niger
Resident Coordinator a.i
Ilaria Carnevali
Signature: *[Handwritten Signature]*
Date & Seal: 31/12/2018



The UN Executive Office of the Secretary General:

Ms. Amina J. Mohammed

Signature: *[Handwritten Signature]*

Date: 13/12/2018



Spotlight Initiative
To eliminate violence against women and girls

Initiated by the European Union and the United Nations:



Government of Niger

Madame Elback Zeinabou Tari Bako

Ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de L'Enfant

Signature: _____

Date 02/01/2019



SIGLES ET ACRONYMES

| | |
|----------|--|
| ACPE | Approche Communautaire pour la Protection de l'enfant |
| ACTN | Association des Chefs Traditionnels du Niger |
| AFD | Agence Française pour le Développement |
| AFJN | Association Nigériennes des Femmes Juristes |
| AN | Assemblée Nationale |
| ANDDH | Association Nigérienne pour la Défense des Droits Humains |
| BCR/SNU | Bureau u Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies |
| C4D | Communication for Development |
| CAP | Connaissances, Attitudes et Pratiques |
| CEDEF | Convention pour l'Élimination des Discriminations à l'Égard des Femmes |
| CNDH | Commission Nationale des Droits de l'Homme |
| CNDH/PD | Commission Nationale des Droits Humains/ |
| CNDP | Conseil National de Dialogue Politique |
| CNJ | Conseil National de la Jeunesse |
| CONGAFEN | Confédération des ONG et Associations Féminines du Niger |
| CONIDE | Comité Nigérien pour le Droit de l'Enfant |
| CONIPRAT | Comité Nigérien sur les Pratiques Traditionnelles ayant effet sur la santé des femmes et des enfants |
| CPIMS | Child Protection Information Management System |
| CSC | Conseil Supérieur de la Communication |
| CTP | Conseiller Technique Principal |
| DH | Droits Humains |
| DS | Direction de Statistiques |
| DSSR | Droits de la Santé Sexuelle et Reproductive |
| ESDN | Enquête de Santé et Démographique du Niger |
| FAD | Femmes Actions et Développement |
| GBVIMS | Gender Based Violence Information Management System |
| GHM | Gestion de l'Hygiène Menstruelle |
| GTG/DH | Groupe Thématique Genre et Droits Humains |
| IEC | Information, Education et Communication |
| INS | Institut National de Statistique |
| LAFIA | Lafia Matassa |
| LUCOVFEM | Lutte contre les Violences Faites aux Femmes |
| M Plan | Ministère du Plan |
| MAEL | Ministère de l'Agriculture et de l'élevage |
| MD | Ministère de la Défense |
| MEP | Ministère de l'Éducation Primaire |
| MES | Ministère de l'Éducation Secondaire |
| MFP | Ministère de la Formation Professionnelle |
| MGF | Mutilations Génitales Féminines |
| MI | Ministère de l'Intérieur |
| MICS | Indicateurs à Choix Multiples |
| MJ | Ministère de la justice |
| MJS | Ministère de la Jeunesse et des Sports |
| MPFPE | Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfance |
| MPop | Ministère de la Population |
| MRC/AMS | Ministère de la Renaissance Culturelle |
| MSP | Ministère de la Santé Publique |
| MSP | Ministère de la Santé Publique |
| NOB | National Officer – Catégorie B |
| NOC | National Officer – Catégorie C |
| ODD | Objectifs du Développement Durable |
| OMD 4 | Objectif du Millénaire pour le Développement n°4 |
| OMS | Organisation Mondiale de la Santé |

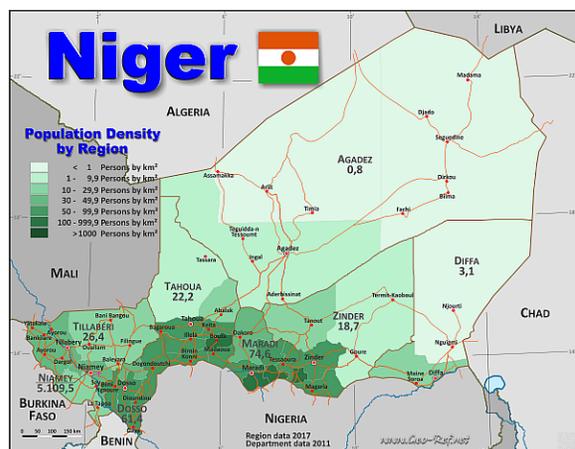
| | |
|-----------|--|
| ONG | Organisations Non Gouvernementales |
| ONUFEMMES | Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes |
| OSC | Organisations de la Société Civile |
| PAT | Plan Annuel de Travail |
| PDC | Plan de Développement Communal |
| PDES | Programme de Développement Économique et Social |
| PN | Pratiques Néfastes |
| PNG | Politique Nationale Genre |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| REFAMP | Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires |
| RUNO | Recipient United Nations Organisations |
| S&E | Suivi et Évaluation |
| SDSR | Santé et Droits Sexuels et Reproductifs |
| SNU | Système des Nations Unies |
| SOP | Standard Operating Practices |
| SOS/FEVVF | SOS Femmes et Enfants Victimes de Violences Familiales |
| SR | Santé de la Reproduction |
| SSR | Santé Sexuelle et Reproductive |
| TBS | Taux Brut de Scolarisation |
| UE | Union Européenne |
| UN | Nations Unies |
| UNFPA | United Nations Population Fund |
| UNICEF | United Nations International Children's Emergency Fund |
| USD | United States Dollar |
| VBG | Violences Basées sur le Genre |
| VFFF | Violences Faites aux Femmes et aux Filles |
| VIH/SIDA | Virus Immunodépressif Humain/ Syndrome Immunodéficient Acquis |
| VNU | Volontaire des Nations Unies |
| VSBG | Violences Sexuelles et Basées sur le Genre |

I. Analyse de la situation

Contexte global du Niger

Le Niger est un pays sahélien enclavé à prédominance rurale et disposant de ressources naturelles limitées. Il est classé parmi les Pays les Moins Avancés (PMA), et dispose d'un faible niveau de développement humain, en dépit des progrès notables enregistrés et reconnus par tous les acteurs. Fortement islamisé (99% de la population), la population du Niger était estimée à 18 528 764 d'habitants en 2015, avec un taux d'accroissement annuel intercensitaire de 3,9%, le plus élevés au monde. Cette forte croissance démographique est corroborée entre autres par une forte fécondité (l'ISF est passé pour l'ensemble du pays de 7,1 enfants par femme en 2006 à 7,6 en 2012) contribuant au doublement de la population tous les dix-huit ans. Elle est concentrée à près de 90% sur le tiers Sud du pays avec un taux de 50,3% pour les femmes contre 49,7% pour les hommes.

La fécondité de la femme nigérienne est très élevée (7,6 enfants/femme) et se caractérise par une forte précocité (33% des adolescentes ont au moins un enfant). Cette forte croissance démographique crée dans les faits d'énormes défis en matière d'infrastructures et d'une demande accrue en services sociaux notamment dans les domaines de l'éducation, la santé, la nutrition, l'emploi, le logement, la gestion urbaine ainsi que la disponibilité et la distribution des facteurs de production. De plus, une fécondité élevée est restrictive de l'accès des femmes/filles au marché du travail, à la scolarisation et à la génération de revenus.² La répartition géographique de la démographie démontre telle qu'illustrée par la carte ci-dessous que les zones d'intervention de l'initiative Spotlight comptent parmi les zones à forte densité de population. Les jeunes (15 à 34 ans) représentent une masse importante (29,24%) de la population totale du Niger.³ Au sein de cette catégorie d'âge, seulement 55% sont actifs. Désagrégué par sexe, on compte 34% des jeunes femmes actives contre 76% des jeunes hommes.⁴



De plus, le Niger a le taux de mariage précoce le plus élevé du monde (76% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans).⁵ Par conséquent, la proportion des femmes âgées de 15-49 ans qui sont mariées est à 88%, comparée à 65% d'hommes dans cette catégorie. Parmi les femmes mariées, la proportion de celles qui vivent en union polygamique est de 36% contre 24% pour les hommes.⁶

Sur l'échelle de l'indice de développement humain (IDH), le Niger est classé 187 ième sur 188 pays⁷. En 2015, le produit intérieur brut (PIB) a diminué de 6,9% en 2014 à 4,4%, ce qui est principalement due à une contraction de 3,5% du secteur agricole⁸. En 2011, 48,20% des

Nigériens vivaient en dessous du seuil de pauvreté qui est d'environ 1\$ US par jour et par personne. Étant donné la faible participation des femmes à la vie active et une dévalorisation des activités

² World Bank. 2013. Country Partnership Strategy for the Republic of Niger for the Period FY13 – FY16. The International Finance Corporation, Africa Region and the Multilateral Investment Guarantee Agency, p. 8.

³ Comme indiqué ci-dessus, Niger considère comme jeune « tout Nigérien ou toute Nigérienne dont l'âge est compris entre 15 et 34 ans.

⁴ Document de Politique Nationale de la jeunesse (2015)

⁵ Girls Not Brides, <https://www.girlsnotbrides.org/where-does-it-happen/> accessed 23 Oct. 2017.

⁶ La majorité des femmes en polygamie n'ont toutefois qu'une seule coépouse (84%). EDSN-MICS. 2012.

⁷ 2015 data, <http://hdr.undp.org/en/composite/HDI>

⁸ On prévoyait un rebondissement à 5% en 2016, tirée principalement, par les secteurs minier et agricole, mais les chiffres pour 2016 ne sont pas encore disponibles. <http://www.worldbank.org/en/country/niger/overview> accessed 19 novembre 2017

féminines, le revenu brut national (RBN) des femmes est estimé à \$481 par personne par année, ce qui représente 37% du RBN des hommes, estimé à \$1292 PPA⁹ Parmi les autres disparités et contraintes au développement, on peut citer l'analphabétisme avec un taux de 86% et 58%, chez les femmes et les hommes, respectivement¹⁰ 6 des 8 régions du pays ont un taux d'analphabétisme de 80% ou plus¹¹. La pauvreté est beaucoup plus forte en milieu rural où vivent plus de 90% des pauvres. Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessous que les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéri (zones d'intervention de l'initiative Spotlight) affichent des niveaux de pauvreté très élevés.

Tableau 1 : Incidences de la pauvreté dans la zone d'intervention de l'initiative Spotlight

| | Incidence de la pauvreté (%) | Profondeur de la pauvreté (%) | Sévérité de la pauvreté (%) | Population (%) | Pauvreté (%) |
|-----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|----------------|--------------|
| Ensemble Niger | 48,2 | 13,1 | 4,9 | 100,0 | 100,0 |
| Zone Urbaine | 17,9 | 3,6 | 1,1 | 17,3 | 6,4 |
| Zone Rurale | 54,6 | 15,0 | 5,7 | 83,0 | 93,6 |
| Régions de l'initiative Spotlight | 53,65 | 14,85 | 5,6 | 16,8 | 18,7 |
| Zinder | 47,7 | 12,5 | 4,7 | 20,6 | 20,3 |
| Maradi | 57,8 | 16,7 | 6,4 | 19,9 | 23,9 |
| Tahoua | 47,9 | 12,3 | 4,3 | 19,2 | 19,0 |
| Tillabéri | 56,0 | 16,0 | 6,1 | 16,1 | 18,7 |

⁹ I.N.S. Profil de Pauvreté du Niger. Le seuil de pauvreté utilisé par l'INS est de 182, 635,2 CFA par an en septembre 2011 (page 14).

¹⁰ EDSN-MICS. Enquête démographique et de santé et indicateurs multiples. 2012, p. 35.

¹¹ Seulement Niamey et Agadez ont des niveaux moins élevés, à 44% et 67%, respectivement. Voir Ministère de l'Économie et des Finances et INS-Niger, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, Rapport sur l'Alphabétisation, le Niveau d'Instruction et la Fréquentation Scolaire, 2012, p. 11.

| Région | (a) Taux d'accouchements assistés % | (b) Indice synthétique de fécondité | (c) % de femmes alphabétisées | (d) % de naissances ayant reçu des soins postnatals dans les 2 premiers jrs après naissance | (e) % d'enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins | (f) Mortalité infant o-juvénile < 5 ans | (g) Taille-pour-âge % en dessous de 3-ET | (h) Taux de malnutrition sévère, enfants de 6 à 59 mois | (i) Taux de scolarisation des jeunes, 15-24 ans | (j) % de migrants parmi les jeunes 15-34 ans |
|--|--|--|----------------------------------|--|--|--|---|--|--|---|
| Ensemble Niger | 39,7 | 7.6 | 14.0 | 12.9 | 52.0 | N/A | 6.2 | 1.9 | 15.7 | 9.6 |
| Zones de l'initiative Spotlight | 45.8 | 8 | 10.1 | 16.5 | 55.0 | 166 | 5.2 | 1.6 | 11.6 | 7.4 |
| Zinder | 48,7 | 8,5 | 5,1 | 6,8 | 40,8 | 231 | 16,4 | 1,5 | 12,7 | 9,4 |
| Maradi | 45.50 | 8.4 | 9.6 | 8.0 | 54.1 | 166 | 6.5 | 2.3 | 16.9 | 6.7 |
| Tahoua | 39.79 | 7.3 | 8.7 | 8.3 | 46.8 | 140 | 6.9 | 1.3 | 2.0 | 6.3 |
| Tillabéri | 45.31 | 7.9 | 10.7 | 16.9 | 58.0 | 168 | 3.2 | 1.9 | 10.2 | 8.6 |

(a) Suivi de la mère dans les formations sanitaires par région, Annuaire Statistique, 2014, p. 140

(b) Correspond à la période 1-36 mois avant l'interview, DHS 2012, p. 52

(c) Les femmes qui ont, au moins, fréquenté l'école secondaire et celles qui peuvent lire une phrase entière ou une partie de phrase, p. 33

(d) DHS, 2012, p. 115

(e) BCG, rougeole, les trois doses de DTCoq et les trois doses de polio (non compris la dose de polio donnée à la naissance, DHS, 2012, p. 126

(f) Enfants de moins de cinq ans, DHS 2012, 192

(g) Les enfants dont la taille-pour-âge se situe en dessous de moins de trois écarts sont considérés en retard de croissance sous la forme sévère, DHS, 2012, p. 183

(h) Situation des enfants de 6 à 59 mois, INS-Niger, Évaluation Nationale de la Situation Nutritionnelle par la Méthodologie SMART au Niger, 2016, Août - Septembre.

(i) RGPH, 2012, p. 25

(j) RGPH, 2012, p. 16

Source : INS, Profil et déterminants de la pauvreté au Niger ; juin 2013

D'autres indicateurs de santé et d'éducation pour les femmes, les enfants, et les jeunes dans les zones d'interventions sont fournis dans le tableau présenté à la page suivante.

En ce qui concerne le pouvoir économique des femmes, les chiffres de l'indice de l'inégalité genre de 2015 montre bien que le taux de participation des femmes au marché du travail est faible à 40,2% ; alors que, celui des hommes en progression constante s'établit de nos jours autour de 89,4%¹². Tout ceci est corroboré par le « Gender In economy Index » du Millenium Challenge Corporation (MCC), qui place le Niger dans la zone rouge depuis sa création en 2004.

Dans le domaine de la participation politique des femmes, des progrès notables ont été enregistrés depuis la mise en place de la loi sur le quota, et de la politique de la décentralisation, même si l'application n'est pas effective. La première a permis un accroissement substantiel des femmes au parlement (14,6%), au gouvernement (18,6%), à la tête des exécutifs communaux (3,7%) et au sein des conseils municipaux (15,6%). La seconde loi a permis une reconfiguration des communes, de sorte à favoriser une participation effective des femmes et autres sous-groupes vulnérables à la gestion des affaires de la communauté, et derechef, la prise en compte de leurs besoins et intérêts. En conséquence, selon l'indice d'inégalité genre du RDH 2016, le Niger se trouve au bas de l'échelle au niveau mondial (157e /159 pays). Par ailleurs, le Niger est parmi les 13 pays de la région d'Afrique ayant un niveau « très élevé » de discrimination selon le genre (SIGI).

Les jeunes/adolescentes font face à plusieurs contraintes :

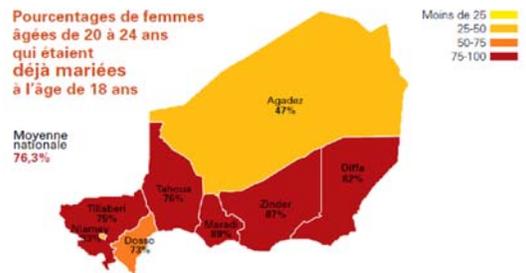
- la faible implication dans les programmes de développement ;
- le manque de cohésion entre groupes de jeunes en raison d'un déficit du sens collectif ;
- le faible encadrement public en dépit des politiques publiques volontaristes ;
- l'analphabétisme ;
- l'instrumentalisation politique et religieuse ;
- la permanence du patriarcat gérontocratique, qui priorisent les intérêts de classes âgées ;
- la faible implication dans les processus décisionnel aux niveaux familial et communautaire.

Dans ce contexte de marginalisation de la jeunesse, les questions en lien avec la SSR des adolescentes demeurent d'actualité. En effet, les données du 3e RGPH (2012) rapportent 10 236 naissances vivantes chez les adolescentes de 12 à 14 ans, ce qui donne une moyenne de 28 naissances vivantes/jour chez ces dernières. Le nombre d'enfants souhaité par les femmes adolescentes (15-19 ans) reste encore élevé (soit 8,1). Pour celles qui sont en union, le désir d'enfants n'est pas seulement personnel, mais un besoin de conformité avec le milieu social. Ce qui justifie pourquoi leurs premières grossesses interviennent dans les mois qui suivent le mariage. L'EDS/MICS 2012 ajoute que c'est parmi les adolescentes que le pourcentage de naissances qui surviennent dans un intervalle inter-générationnel inférieur à deux ans s'avère plus élevé (36%). Ainsi, le Niger dispose du taux de fécondité des adolescentes est le plus élevé dans le monde (206 ‰ selon EDSN 2012 et 14% de la fécondité globale). A cette forte fécondité des adolescentes, s'ajoute une forte mortalité maternelle dans ce groupe, illustrée par les données de mortalité maternelle rapportées par les services de santé en 2014, qui montrent que 34,4% des décès enregistrés dans les maternités des services de santé publique surviennent chez des adolescentes de 15-19 ans suite à des complications obstétricales. Les indicateurs de la SSR accusent les taux les plus alarmants en milieu rural. Les audits des décès maternels confirment la précocité des décès maternels, et l'anémie comme première cause de ces décès. Les déterminants en particulier chez les adolescentes et les jeunes concernent l'inexpérience par la faible connaissance des signes de danger de la grossesse, le faible pouvoir de décision en matière de santé, ce qui aggrave d'autant plus le retard de recours aux soins... Un autre fait révélateur de la marginalisation de ce groupe, est l'absence des dispositifs permettant de couvrir les besoins en contraceptifs des adolescentes non mariées. En effet, le système légal et sanitaire fonctionne sur la base d'un postulat qui est dépassé, à savoir que, seuls les couples mariés ont besoin des contraceptifs. Ceci rejait d'ailleurs sur le système de collecte des données nationales qui ne renseigne pas la prévalence de l'utilisation des contraceptifs modernes chez les adolescentes non mariées, alors même que les mutations dans les mœurs sexuelles devraient inspirer une démarche contraire.

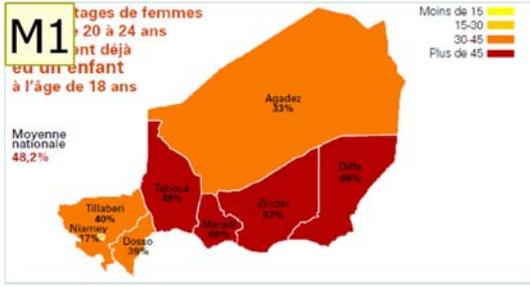
¹²

Il s'applique à la population de 15 ans et plus. <http://hdr.undp.org/en/composite/GII>.

Mariage des enfants- tendances régionales



Contribution des adolescentes à la fécondité repartition par région

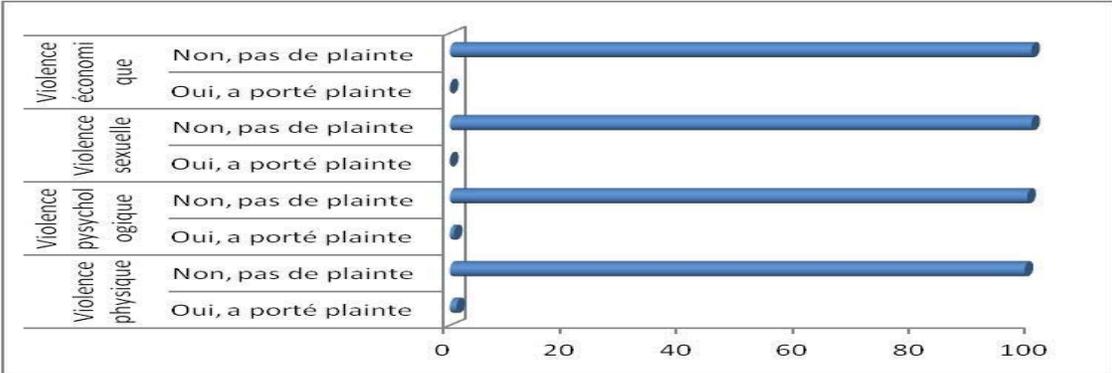


Contexte spécifique par pilier

Résultat 1 : Cadres législatifs et politiques

Une analyse socio juridique approfondie permet de constater que les **insuffisances des cadres législatifs de lutte contre les VBG/VSBG/PN s'apprécient à l'aune de leur incomplétude, de leur incohérence et de leur inapplication**. Il s'agit de la non adoption du protocole de Maputo ainsi que des réserves portées sur certaines dispositions pertinentes de la CEDEF dont celles se rapportant à la SSR ; des limites à l'accès aux moyens contraceptifs pour les personnes non mariées, le maintien de l'âge nubile de la fille à 15 ans ; l'absence de disposition qui répriment les auteurs du mariage des enfants, et de l'affirmation de la primauté des modèles patriarcaux dans la résolution des conflits familiaux; un consensus social du silence construit autour d'une priorisation des solutions à l'amiables (dont le format et le déroulé exposent la vie intime des victimes) et qui entraîne une impunité de fait des auteurs des MGF, viols, et harcèlements. L'attitude dissuasive des Magistrats et OPJ, ou de la communauté (chefs de famille, arbitres des conflits matrimoniaux exclusivement masculins, encadreurs scolaires ou professionnels) entraîne un découragement systématique des victimes. Plus grave est l'attitude des victimes elles-mêmes : Environ 60% de femmes (80% dans les sites d'intervention) estime que la violence de l'homme est légitime dans certains cas (EDSN 2012 - UNFPA, 2015). Cette validation de principe de la violence à leur égard est certainement l'expression de **la violence symbolique et de la socialisation**, qui est un niveau élevé de violence et qui crée chez la victime, une disposition mentale qui l'amène à cautionner, intellectuellement et moralement, les actes et valeurs de l'opresseur.

Graphique 1 : Degré de recours en cas de VBG (étude nationale sur les VBG, UNFPA, 2015)



Résultat 2 : Renforcer les institutions

La sensibilité au genre d'une institution nationale, régionale ou locale ou encore des politiques publiques, s'apprécie à l'aune de leur capacité à planifier, budgétiser et financer la réalisation des objectifs d'égalité des sexes ou de la réduction des VBG. En échos avec le PDES – qui affirme la centralité du déterminant genre dans la politique de développement socioéconomique du Niger– et conformément à la PNG et à la stratégie de lutte contre les VBG, plusieurs entités ont été mises en

place pour donner un contenu concret à la vision du Gouvernement d'inscrire la question du genre parmi les actions prioritaires de son agenda. C'est dans cette perspective qu'un Observatoire National sur la Promotion du Genre a été mis en place pour mesurer le degré de prise en compte du genre et faire des recommandations d'amélioration. Dans cette perspective, des cellules genre ont été constituées dans les ministères pour poser et adresser les problématiques genre de manière sectorielle. Il faut toutefois noter que la part du budget du Niger allouée au MPFPE (et aux entités sous sa tutelle) n'est encore que de 1% du budget global de l'Etat en 2017. En outre, la portion réservée aux problématiques genre dans les ministères « sociaux » (santé, éducation, population...) représente moins de 3% du budget total en 2017. Il en est de même des plans sectoriels de la santé, l'éducation, la justice, la sécurité... qui évoquent le genre ou des problématiques liées aux droits des femmes, mais dont les budgets ne reflètent pas les problèmes sur le terrain. En général, ces plans sectoriels évoquent le genre de manière allusive – pour satisfaire aux exigences protocolaires -, mais ne sont pas sensibles au genre car leur processus d'élaboration n'est pas conforme à la méthodologie de la PBSG. De même le PDES reconnaît non seulement, la centralité du déterminant genre dans l'atteinte des objectifs de développement économique et sociale du Niger ; mais mieux encore, intègre certaines cibles des ODD dans ses propres indicateurs. Ainsi, au Niger, la démarche convenue des pouvoirs est l'articulation du PDES aux ODD pour en faciliter la réalisation. Ainsi, plusieurs cibles des ODD considérées comme prioritaires (notamment celles qui se rapportent aux femmes, jeunes filles et jeunes) sont identifiées et intégrées comme objectifs du PDES. Il s'agit plus concrètement des cibles : 1.2 ; 1.4 ; 2.1 ; 2.3 ; 4.1 ; 4.5 ; 5.1 ; 5.3 ; 6.1 ; 6.2 ; 7.1 ; 8.3 ; 8.5 ; 9.2 ; 11.1 ; 11.6 ; 13.3 ; 16.6

Plusieurs cibles des ODD et indicateurs du PDES se rapportent directement au programme SPOTLIGHT, il s'agit des cibles 1.4, 4.1, 4.5, 5.1, 5.3, 6.2, 8.3, 8.5, 16.6. Mais, en l'absence d'une évaluation du cadre budgétaire du PDES à cette date (aucun rapport de mise en œuvre du PDES et donc des cibles prioritaires des ODD n'est disponible), il est difficile de déterminer la portion du budget alloué à la réalisation des cibles ODD. Mais, on peut affirmer que la démarche de la PBSG n'a pas été suivie pour l'élaboration du budget du PDES. Ainsi, l'audit institutionnel du MPFPE 2015 relève qu'au-delà des problèmes de fonctionnement classique, il existe aussi une *faible capacité opérationnelle et de coordination du MPFPE, le nombre réduit des ressources humaines de qualité, la faible capacité de mobilisation financière, l'absence de synergie entre les entités sous tutelle, l'absence de synergie entre les sectoriels au niveau déconcentré*. Ces problèmes demeurent tant pour les institutions publiques que pour les politiques publiques globales ou sectorielles. De même, les communes sont confrontées à des difficultés quasi similaires avec un élément de complexité qui se trouve être l'incapacité des communes (rurales notamment) à mobiliser des fonds propres pour financer les problématiques de genre et plus spécifiquement les VBG/VSBG. Pour finir, les institutions et politiques publiques ont une très faible capacité à contribuer à l'état actuel au changement attendu en matière de VBG/VSBG/PN

Résultat 3 : Prévenir et changer les normes sociales et les comportements

Les inégalités de genre et les VBG/VSBG/PN s'observent dans la culture et sont transmises comme évidence dès la socialisation de l'enfant. Elles sont en même temps tributaires et modélisatrices de l'environnement social car elles découlent directement des paradigmes intellectuels, artistiques et normatifs qui définissent les rôles sociaux de la gente féminine ; mais leur permanence secrète des normes sociales qui, à leur tour, agissent sur l'environnement social pour former une boucle récursive, permettant ainsi d'entretenir les inégalités et les VBG/VSBG/PN sur la durée.

Les lacunes sus révélées des cadres législatifs attestent de la forte résilience des normes sociales andro-centriques dont les fervents soutiens se recrutent au cœur même de l'Etat et de l'élite sociale.

Les violences culturelles : D'après une étude UNFPA de 2015 sur la thématique, les formes de violence culturelle les plus fréquentes au Niger sont le mariage précoce (36%) et le mariage forcé (10%). Selon le sexe et la situation géographique, l'analyse fait ressortir de grandes disparités. Ainsi, 57% des femmes se sont mariées avant l'âge de 15 ans, contre seulement 3% chez les hommes. Cette proportion du mariage précoce est plus élevée dans les régions de Maradi (55%), Tahoua (52%) et Zinder (46,1%). Pour Tillabéry, le taux est à 43,5% et pour Dosso, 31,1%. Selon le milieu de résidence, 64% des femmes rurales se sont mariées avant l'âge de 15 ans contre 14% des femmes urbaines. En outre, le mariage précoce concerne 76% des filles de la tranche 20-24 ans (EDSN, 2012). En effet, 12% des femmes se sont mariées sans leur accord contre 6% chez les hommes. Pour ce qui concerne les MGF, la prévalence en 2012 est de 2%. Elle est pratiquée surtout dans la région de Tillabéry, avec un taux de 10% de la population féminine ayant participé à l'étude. Cette situation existe aussi à

Niamey, Maradi, et Zinder avec des taux respectifs de 1,3%, 1,8% et 2.2% (UNFPA, 2015, p. 120). Les conséquences des violences culturelles sont la sous scolarisation et la déscolarisation des filles (le TBS est de 28,8% pour les filles au cycle de base 2, contre 5,7% au secondaire selon la PNG 2017) ; un taux élevé de morbidité et mortalité néonatale et maternelle, y compris les fistules ; un taux de plus en plus élevé de répudiation. Cette pratique installe les femmes dans un complexe de vulnérabilités analysées graduellement ainsi qu'il suit : répudiation d'une femme signifie perte des ressources acquises par les liens du mariage (terres, argent et aliments); accroissement de la pauvreté (surtout si elle a des enfants) du fait de sa faible inclusion socio professionnelle et financière ; instabilité affective et multi-partenariat sexuel car les pratiques sociales érodent sans annuler la probabilité d'un remariage; forte exposition aux IST/VIH notamment avec la présence de plus en plus accrue des allogènes dans un contexte de faible accès aux moyens de prévention. Au final, les femmes répudiées constituent le groupe le plus exposé et le groupe vecteur de propagation le plus décisif (avec les veuves) au VIH/SIDA car le niveau de prévalence au VIH/SIDA dans ce groupe est parmi les plus élevés (1,7% alors que la moyenne nationale est de 0,4% ; EDSN 2012).

Les violences sexuelles : Au Niger, elles s'expriment sous des formes variées. Mais, quelle que soit leur forme, les femmes sont les plus touchées. Le viol constitue l'une des formes les plus fréquentes de ce type de violence et concerne 7% des femmes, avec 14% d'occurrence dans la région de Zinder. Ils sont plus fréquents en milieu urbain (9%). Le harcèlement et les actes connexes (attouchements et avances sexuelles déplaisantes) ont 3% d'occurrence. Les autres formes de violences sexuelles se portent à 2% de prévalence.

Situations spécifiques : *Wahaya ou esclave sexuel.* C'est une personne de sexe féminin qui porte le statut d'esclave, achetée par un individu de sexe masculin. L'acquisition d'une wahaya se fait le plus souvent par achat auprès d'un maître (parent, tuteur). La wahaya est installée dans la famille de son maître pour assouvir ses désirs sexuels et servir ses épouses. Originellement marginal au Niger, ce phénomène a pris corps progressivement particulièrement dans les régions nomades au niveau des familles riches comme signe d'aisance. Le mouvement des Wahaya se fait du Nigeria vers le Niger et inversement.

Femmes de Castes et VSBG. Elles subissent de plein fouet les discriminations faites à leur caste, qui prennent la forme d'atteintes à la liberté nuptiale (interdiction de mariage/annulation de mariage). Certaines vivent des traumatismes qui affectent durablement leur santé physique et mentale. *Femmes nomades et VBG.* Leur mode de vie limite l'accès des filles et des garçons à l'école, et les femmes aux SSR. De même, ils font face à une faible inclusion foncière. *Claustration.* Il s'agit du confinement des femmes à la maison. *Travailleuses de sexe.* Elles sont stigmatisées et marginalisées dans l'accès aux services de prévention et de traitement du VIH/IST. *Travailleuses domestiques.* L'emploi domestique est, d'après les rôles sociaux au Niger, un secteur professionnel féminin. Faute de structuration, c'est un secteur informel par essence et le lieu de concentration de toutes les formes de violences et abus sus évoquées. *Les Femmes vivant avec un Handicap (FVH).* principalement face à l'exploitation économique par la mendicité et au faible accès aux SSR. De plus, celles vivant avec un handicap mental, courent plus de risques de violences sexuelles, à causes des croyances selon lesquelles, les rapports sexuels avec ces femmes pourraient apporter la richesse. *Les femmes ménopausées.* Elles sont victimes de discriminations car elles s'inscrivent désormais dans une dynamique de désutilité conjugale.

Analyse des dynamiques des VSBG

Du fait de l'action conjuguée du gouvernement et des PTF, les VBG/VSBG connaissent globalement un infléchissement de leur courbe, même si elles persistent dans certains domaines. Plusieurs rapports s'accordent pour noter une baisse des violences culturelles, même si le taux demeure très élevé, et leurs effets facilement observables. Cette baisse est corrélée à la hausse du niveau d'alphabétisation au Niger, et plus précisément de l'alphabétisation des jeunes filles, au pouvoir grandissant des femmes dans le processus de prise de décision dans le ménage (lui-même lié à l'accroissement du phénomène des « femmes chefs de ménage »), la diffusion des valeurs de la modernité liée au succès des réseaux sociaux auprès des populations urbaines et/ou alphabétisées, et à la diffusion des contenus progressistes dans les médias de masse auprès des populations urbaines. Parallèlement, on note une recrudescence des violences sexuelles, liée à l'exposition aux contenus qui ne valorisent pas la femme, et l'absence de mécanismes de régulation.

Les obstacles au changement

Une rapide évaluation permet d'identifier les blocages au changement :

- Un paradigme androcentrique structurant : la société nigérienne est construite et fonctionne à partir d'un paradigme androcentrique (patrilinéaire), qui sécrète des modèles patriarcaux d'organisation des rapports sociaux de sexe. En dépit de quelques nuances notées, la société est homogène du point de vue de ses valeurs communes, qui convergent pour affirmer une dépendance structurelle des femmes vis-à-vis des hommes. Ainsi, elles n'ont en général accès aux ressources (terre, argent, soins, aliments, connaissances...) que par le biais d'un homme, tout comme elles ne disposent que d'un pouvoir relatif sur leurs propres corps.
- une tendance sociale lourde au rejet d'une vision progressiste de la société, globalement perçue comme occidentale, et subversive des valeurs essentielles de l'Islam. Cette perception erronée est rendue possible par l'effet conjugué de l'analphabétisme (qui limite la capacité discursive) ; l'émergence d'un islam réactionnaire et radical importé qui dispose de moyens financiers et idéologiques importants ; le fond conservateur de la société nigérienne.
- l'influence négative des leaders religieux et traditionnels sur le comportement des décideurs politiques et autres acteurs de la conception et de l'application des normes juridiques et sociales. En effet, la démocratie majoritaire et le suffrage universel, fait peser sur les leaders politiques et leaders sociaux progressistes, de graves hypothèques sur leur carrière. Cette situation incline ces détenteurs d'enjeux à une posture minimaliste sur les questions telles que l'égalité des sexes, les VBG et les VSBG. Concrètement, ces acteurs peinent à assumer des positions courageuses et optent donc pour un alignement de leurs positions sur celles des orientations des leaders religieux et traditionnels conservateurs et/ou réactionnaires qui ont une grande influence sur les masses.
- La faible pénétration des réseaux sociaux et média de masse/ la faible circulation de l'information auprès des populations rurales (généralement pauvres), qui permettrait par la diffusion des contenus adaptés, de compenser la faible exposition à la connaissance objective et le syllabus pour opérer le changement de perspectives auprès des femmes.
- La pauvreté endémique des femmes et des jeunes, qui réduisent leurs efforts quotidiens à la recherche des éléments de survie plutôt qu'à l'acquisition des connaissances sur la qualité ou les compétences de vie. Dans cette perspective, les préoccupations liées à la SSR sont perçues par cette catégorie comme non prioritaires, même lorsqu'ils en comprennent les enjeux.
- Une théorie du complot distillée par les élites religieuses et intellectuelles, qui crée chez les populations, y compris chez les femmes, une association mentale, sous la forme d'une égalité, qui se résume ainsi : idées progressistes (libération des femmes) = promotion de la civilisation occidentale = destruction du mode de vie musulmane et exploitation des énergies du Niger. Ceci a pour effet direct la création d'une réticence atavique.

De manière spécifique à la santé sexuelle et reproductive, les obstacles normatifs au changement peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

- la valeur sociale positive de la fécondité chez la femme dans la société nigérienne et de la procréation qui entraîne un comportement pro nataliste de la population, d'où la priorisation du mariage et de la procréation à l'école et au travail. En effet, celle-ci doit « faire ses preuves » en donnant vie à un enfant dans la première année de son mariage;
- les perceptions erronées sur la Planification Familiale (beaucoup de personnes pensent par exemple que l'utilisation de la pilule « rend stérile », « donne le cancer ») qui limitent objectivement l'utilisation des méthodes modernes de planification familiale ;
- la pratique de la polygamie, qui crée une compétition entre les femmes sur le nombre d'enfants en vue de l'héritage, d'où une propension à faire de plus en plus d'enfants ;
- l'opposition du mari à la contraception sur la base de certaines considérations religieuses et sociales (prestige) ;
- le faible pouvoir décisionnel de la femme sur la maîtrise de sa fécondité (le pouvoir d'espacer les naissances est de l'autorité du mari);
- les interprétations excessives qui sont faites de la religion musulmane par certains groupes de marabouts limitent le recours aux méthodes contraceptives modernes ou même traditionnelles amenant les couples à le faire clandestinement.

Résultat 4 : Des services de qualité

Les politiques publiques ambitionnent d'apporter une réponse vigoureuse aux VBG/VSBG/PN. C'est ainsi que la stratégie de lutte contre les VBG prévoit la mise en place et l'opérationnalisation des centres de prise en charge holistique des victimes dans tous les chefs-lieux des 08 régions du Niger.

Plusieurs agences du système de Nations Unies ont créé les centres de prise en charge holistique. Dans le même sillage, le MPFPE dispose de services déconcentrés favorisant la proximité des services publics avec les populations/bénéficiaires/victimes. De même, la police et la gendarmerie disposent des brigades sur l'étendue du territoire pour adresser la dimension répressive des VBG. L'étude sur l'ampleur et les déterminants des VBG au Niger, conduite en 2015, par le MPFPE, montre que les dispositifs existants sont inefficaces et inefficaces. Ces services souffrent des lacunes évidentes qui érodent leur efficacité :

- **Indisponibilité des services.** En principe, les soins de santé, les services sociaux, les services de justice et de police essentiels doivent être disponibles en quantité et en qualité suffisantes pour toutes les victimes et les survivantes de la violence, indépendamment de leur lieu de résidence, de leur nationalité, de leur origine ethnique, de leur caste, de leur classe, de leur statut d'immigrée ou de réfugiée, de leur statut d'autochtone, de leur âge, de leur religion, de leur langue et de leur niveau d'alphabétisation, de leur orientation sexuelle, de leur situation matrimoniale, de leur handicap ou de toute autre caractéristique non considérée. Le dispositif actuel est indisponible car les services sont inexistantes dans certaines localités qui justifient pourtant des niveaux de prévalence aux VBG/VSBG/PN élevés. Par ailleurs, certains services sont indisponibles du fait de la loi notamment la disponibilité des contraceptifs aux adolescentes non mariées ou encore l'indisponibilité des services adaptés aux personnes aux mœurs sexuelles socialement réprouvées...
- **Inaccessibilité des services.** En principe, les services doivent être accessibles à toutes les femmes, les filles et les garçons sans discrimination. Ceux-ci doivent être physiquement accessibles (l'accessibilité physique aux services est sans danger pour toutes les femmes et les filles), économiquement accessibles (abordables financièrement) et linguistiquement accessibles (les informations sont fournies sous différents formats). Cependant, le critère d'accessibilité reste relatif, car les coûts demeurent hors de portée pour les cibles. L'inaccessibilité s'observe aussi dans les difficultés des personnes à mobilité réduite ou des personnes handicapées visuels/auditifs pour l'acquisition des contenus informatifs.
- **Inadéquation.** Les services essentiels appropriés pour les femmes et les filles sont des services qui sont fournis d'une manière qui leur est acceptable, à savoir qui respecte leur dignité ; garantit la confidentialité ; est sensible à leurs besoins et à leurs perspectives ; et qui minimise la victimisation secondaire... Toute chose qui fait appel au professionnalisme du personnel, mais aussi du cadre physique des centres. Une analyse rapide des services offerts permet de relativiser le respect de l'exigence d'adéquation. En effet, de manière constante, la discrétion des personnels, tout comme leur tolérance vis-à-vis de la différence, sont remises en question, tout comme le cadre physique des services qui ne garantit pas la discrétion. Ceci a pour principal effet de générer des attitudes réticentes chez les victimes.
- **Inexistence de dispositif d'évaluation, de gestion de risques visant les survivantes.** D'après les directives, les services utilisent des outils d'évaluation et de gestion des risques spécialement développés pour répondre à la violence du partenaire intime et la violence sexuelle par un non-partenaire. Ainsi, les services utilisent une gamme d'options de gestion des risques, de solutions et de mesures de sécurité pour favoriser la sécurité des femmes et des filles. Une rapide évaluation des services disponibles permettent de nuancer le respect de cette exigence. En effet, il n'existe pas une démarche coordonnée et cohérente (impliquant au même degré tous les services) de réduction de l'exposition au risque des survivantes notamment le contact plus ou moins direct avec les auteurs des violences.
- **Inefficacité de la communication /bonne participation des parties prenantes à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des services.** Les directives prescrivent que toute interaction avec les survivantes doit être faite dans le strict respect de leur dignité, avec empathie et soutien, sans jugement, ni blâme, et toute solution doit être envisagée avec leur pleine participation. Actuellement, cette exigence n'est pas respectée car plusieurs témoignages font état des actes de brimades, de jugements, de blâmes, de moqueries... des personnels notamment de la police ou de la justice. Toutes ces actions limitent la participation des survivantes aux solutions.
- **Absence de consentement éclairé et confidentialité.** D'après les directives, les services essentiels doivent être fournis de manière à protéger la vie privée de la femme ou de la fille, à garantir sa confidentialité et à ne communiquer des informations qu'avec son consentement éclairé, dans la mesure du possible. Les informations sur l'expérience de violence de la femme peuvent être extrêmement sensibles. Le partage de ces informations de manière inappropriée peut avoir des conséquences graves et potentiellement mettre en danger la vie des femmes,

des filles et des personnes qui les aident. Dans un contexte d'infantilisation de la femme, et surtout de la jeune femme mariée, toute plainte formulée par elle débouche sur une information de son tuteur (son mari), suivi d'un relais en communauté, sous la forme de ragots ou de débats. Cette situation qui met en lumière le manque de professionnalisme des personnels doit être corrigée dans la perspective de la mise en place d'un système de fourniture de paquets de services essentiels.

- **Absence d'un système de collecte des données et de gestion des informations.** En principe, la collection cohérente et précise des données sur les services proposés aux femmes et aux filles est importante pour appuyer l'amélioration permanente des services. Les services doivent être assortis de processus clairs et documentés pour l'enregistrement précis et le stockage confidentiel et sécurisé des informations sur les femmes et les filles et sur les services qui leur sont fournis. L'absence de coordination et de cohérence entre les services met à mal le respect de cette exigence.

Plus prosaïquement, il n'existe pas à l'échelle du Niger, des centres fournissant dans une unité de lieu et d'espace, des paquets de services essentiels aux survivantes des VBG/VSBG/PN d'après les directives et standards des Nations Unies. Les centres de prise en charge holistique prévus dans la stratégie de lutte contre les VBG ne bénéficient pas encore d'une effectivité institutionnelle et matérielle. Le programme ambitionne d'aider à l'opérationnalisation des dits centres, soit en les créant ex nihilo, soit en renforçant les dispositifs existants pour leur donner plus de cohérence et d'effectivité. Ces centres fourniront des services essentiels liés à la santé, au droit et à la justice, aux services sociaux... qui permettront à terme d'atténuer considérablement les conséquences de la violence sur le bien-être, la santé et la sécurité des femmes et des filles, de contribuer au rétablissement et à l'autonomisation des femmes, et d'empêcher le retour de la violence. Les services essentiels dans le cadre du programme réduisent les pertes subies par les femmes, les familles et les communautés en termes de productivité, de réussite scolaire, de politiques publiques et de budgets, et contribuent à briser le cycle récurrent de la violence. Pour finir, ils permettront également de réduire la pauvreté et d'impulser le développement, ainsi que de contribuer aux efforts visant à atteindre les ODD.

La mise en place de ces centres de fourniture de paquets de services essentiels imposera un cadre juridique nouveau qui devra le rendre opérationnel. Dans la mesure où ils devront s'appuyer sur les services publics existants, il est nécessaire d'engager un aménagement institutionnel adéquat. Ceci donnera suite à une campagne de formation des staffs recrutés de préférence dans le personnel des services publics, mais aussi au sein de la société civile. Plus schématiquement, ces centres devront permettre d'adresser les problèmes suivants dont certains ont fait l'objet d'une présentation dans l'analyse du contexte :

- une faible couverture du territoire,
- une faible offre et quantité des prestations en rapport avec la variété et l'amplitude de la demande (indisponibilité des services de chirurgie réparatrice pour les victimes de l'excision et des fistules, disponibilité des contraceptifs, etc.),
- une faible disponibilité des initiatives de réinsertion socioéconomique des victimes, des services de prévention et de traitements des IST/VIH, des consultations pré et postnatales gratuits, et des services de développement personnel/leadership dédiés aux victimes,
- la faible qualification technique et déontologique des staffs,
- la faible connaissance des services offerts par les bénéficiaires etc.

Résultat 5 : données et informations pour informer les politiques publiques et les programmes de luttes contre les violences envers les femmes

L'étude sur l'ampleur et les déterminants des VBG au Niger, permet de noter de légers progrès dans la collecte de données, y compris les VSBG/PN en lien avec la SR, car en plus des données sur les MGF et les mariages précoces, l'EDSN renseigne quelques données sur la perception de la violence conjugale physique, sur l'emploi des femmes, le contrôle de l'utilisation de l'argent et la possession de biens par les hommes et les femmes. Cette tendance positive ne permet tout de même pas d'occulter les vraies lacunes du système statistique national sur la question. L'INS est l'organe central professionnel de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques au niveau national. La production sectorielle des statistiques est déconcentrée et même décentralisée. Cependant, l'INS en reste le coordonnateur. Il est en outre le principal maître d'ouvrage pour les enquêtes lourdes. Les Directions des Statistiques dans les Ministères sectoriels assurent par ailleurs la collecte des données de sources administratives. Les données produites par l'INS et d'autres structures statistiques du SSN couvrent

plusieurs domaines notamment l'économie, la démographie, le social, le développement rural, le cadre de vie et la lutte contre la pauvreté de manière générale.

Il ressort d'une évaluation du système statistique national qu'exception faite des données dans le domaine de l'humanitaire, les données administratives sur la prise en charge des cas de VFFF, y compris les VSBG/PN en lien avec la SR, ne sont pas centralisées et analysées. Au niveau de la justice, des données administratives sur les auteurs d'infractions sont disponibles mais ne sont pas systématiquement désagrégées. La prise en charge des victimes est faite par plusieurs acteurs mais les outils ne sont pas harmonisés, et les données statistiques collectées ne sont pas capitalisées. Il y a un travail en cours sur l'intégration des informations GBVIMS et CPIMS au niveau national. De manière plus systémique, les faiblesses sont principalement :

- l'absence de coordination et d'harmonisation des méthodologies, des outils ou la définition et l'élaboration des principaux indicateurs, et la définition des principaux concepts.
- L'absence d'un cadre permanent de concertation, de dialogue et de partage entre les principales structures statistiques publiques, d'une part ; et entre les structures publiques et le secteur privé ou la société civile d'autre part ;
- la méconnaissance des normes internationales et régionales en matière de traitement des données statistiques par les producteurs de données sectorielles;
- la faible centralisation des données, et donc le faible contrôle par les structures de régulation, notamment l'INS sur la production des données sectorielles ;
- la prise de conscience insuffisante de l'utilité de la statistique au niveau de certains responsables de départements ministériels et de certaines autorités régionales.

L'effet direct de ces lacunes est la prise en compte très relative des indicateurs en lien avec les VBG, les VSBG, les PN dans les enquêtes sociales et socio démographiques à l'instar du QUIBB, l'ENBC, l'EDSN-MICS, le DSBE, le RGPH ou le RGAC. L'effet indirect étant la faible prise en compte des données sociales de genre dans la formulation des lois et autres politiques publiques.

Résultat 6 : les mouvements de femmes et les organisations de la société civile

Au Niger, les organisations féminines sont assez actives dans la réponse aux VBG et la Défense des Droits des Femmes, dans un environnement globalement hostile.

Premièrement la dynamique de ces organisations laisse entrevoir une couverture effective du territoire national avec de fortes disparités dans la répartition spatiale des interventions. Deuxièmement, du point de vue des activités opérationnelles, on note qu'elles s'orientent prioritairement vers des actions de mobilisation communautaire (suivant des démarches souvent lacunaires car s'inspirant peu des résultats de la recherche opérationnelle) au détriment de celles qui offrent une protection holistique aux victimes et à leurs membres/personnels dont la sécurité et l'intégrité physique sont souvent menacées, ainsi que des actions structurantes de haute technicité tels que la recherche, la protection, la planification stratégique, le plaidoyer, le suivi stratégique, etc. Troisièmement, compte tenu des faiblesses institutionnelles et opérationnelles de ces OSC, elles éprouvent des difficultés à mobiliser les financements.

II. Stratégie du programme

Stratégies globales

La problématique globale des VSBG réside dans la dynamique de la perpétuation de la domination masculine et le maintien des femmes dans une position d'infériorité, dans le milieu social nigérien.

En référence à cette problématique, le Programme Spotlight se déploiera selon les 3 grandes catégories de stratégies suivantes :

Une stratégie scientifique d'intervention basée sur l'évidence

Elle consiste, par une recherche permanente englobant l'analyse quantitative et qualitative, socio juridique, socio anthropologique, technico institutionnel à mesurer les différents indicateurs des VBG/VSBG/PN, à analyser les déterminants du statut quo systémique, à déterminer l'impact social, économique et politique des VSBG/PN, à déterminer les leviers du changement, et à établir la carte des OSC féminines dédiées à la réponse aux VBG/DF. Cette recherche permet de disposer des

données quantitatives et qualitatives pour apprécier les progrès entre la situation initiale et les situations ultérieures à la survenue du programme.

Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités dans le cadre du programme concerne les personnels des administrations et services publiques, les leaders politiques, les leaders communautaires et religieux, les leaders de la société civile, les relais communautaires ; mais aussi, les institutions et organisations... Le renforcement des capacités sera précédée d'une évaluation des besoins qui permettra de proposer des modules adaptés aux différentes cibles.

Processus de changement continu

La transformation attendue sera mue par la dynamique du changement social dont le processus s'articulera autour de (a) l'identification des déterminants (agents, facteurs, conditions inhibiteurs et facilitateurs) du changement vers l'émergence d'une société dépouillée des VBG/VSBG/PN, (2) le montage d'un dispositif de changement renforçant les déterminants facilitateurs et réduisant ou contournant les déterminants inhibiteurs y compris : (i) la planification systématique à cycle trimestriel des interventions, (ii) la mise à niveau des prestataires, bénéficiaires et groupes cibles pour poser les actes décisifs quant au changement attendu, (iii) la mobilisation multisectorielle inclusive des parties prenantes (alliances stratégiques avec les forces du changement), (iv) la communication et le plaidoyer, (v) le lobbying engageant les décideurs en faveur de la mise en place d'un cadre juridique favorable, (vi) l'externalisation et la décentralisation de la prestation des services inducteurs du changement, (vii) la mise en place d'un mécanisme d'efficience/durabilité à travers l'intégration des services dans les structures existantes qui incluront la prévention et le traitement ; (3) un mécanisme de contrôle et de correction de l'effectivité du fonctionnement exhaustif et qualitatif des différents éléments du dispositif d'innovation et (4) la mesure de la situation ex-ante et de la situation finale ex-post pour apprécier le niveau de changement induit par le processus d'innovation

Contribution à la mise en œuvre de l'agenda 2030

L'initiative SPOTLIGHT est une démarche intégrée de réduction des Violences Sexuelles Basées sur le Genre et des pratiques néfastes, et leurs effets sur les droits de la santé sexuelle et reproductive des femmes et des jeunes filles, dans la perspective de la mise en œuvre de l'agenda 2030. En d'autres termes, la finalité ultime de l'initiative Spotlight est d'appuyer la réalisation des ODD pour transformer qualitativement la société nigérienne. La stratégie globale du programme est une démarche visant à impacter les ODD en articulant dans une dynamique unique et holistique, les actions de lutte contre les violences faites aux femmes, la protection et la promotion des droits de la santé sexuelle et reproductive et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles.

Concrètement, sur les 169 cibles que contient l'Agenda 2030, les pays ne devront porter leurs choix des cibles à prioriser que sur les cibles dites « prioritaires ». Au Niger - sous la conduite du Ministère du Plan - sur les 169 cibles des 17 ODD, l'exercice de priorisation a porté sur 100 cibles.

A la fin de l'exercice de priorisation, 16 ODD, 43 cibles et 66 indicateurs ont été retenus pour le quinquennat (2017-2021). Ils représentent 43% des 100 cibles à prioriser et 25% du total des cibles des 17 ODD de l'agenda de développement à l'horizon 2030. Par ailleurs, l'INS avait organisé un atelier de contextualisation des indicateurs en mars 2017, afin de mettre en place un canevas de suivi du progrès réalisé vers l'atteinte des cibles retenues comme prioritaires.

L'initiative Spotlight contribue donc à la mise en œuvre des ODD priorisées par l'Etat du Niger. Ainsi :

A/ L'ODD 1 relatif à l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes notamment les cibles 1.2 (D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion des hommes, femmes et enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales) et 1.3 (Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient) sera positivement impacté par l'initiative Spotlight, dans tous ses piliers. En effet, le programme SPOTLIGHT est, in fine, une initiative de lutte contre la pauvreté, car il ambitionne de s'attaquer aux causes humaines et sociales de la pauvreté au Niger, en insistant dans les zones périphériques du Niger, qui sont par ailleurs réputées être les plus pauvres. Par ailleurs, il couvre des cibles aux profils divers et variés allant des femmes, des filles, des hommes et des garçons.

Pour ce faire, il offre des contenus éducatifs et informationnels, ainsi que des services de protection sociale, qui permettent d'améliorer qualitativement et quantitativement le service public de la santé, de l'éducation, de la justice... Soit, toute chose qui permet à moyen terme d'améliorer l'indice de développement humain et derechef la réduction de la pauvreté.

B/ l'ODD 3 notamment les Cibles 3.1 (D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes), **et 3.7** (D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux) seront impactés puissamment par l'initiative SPOTLIGHT. En effet, la thématique centrale du programme concerne les VBG/VSBG/PN et leur lien avec la SR, parmi lesquels la mortalité maternelle notamment des adolescentes et des femmes rurales. Le programme offre des services et contenus de nature à réduire les mariages précoces, les grossesses précoces, les maternités à risques ; mais aussi, à promouvoir le planning familial dans les familles.

C/ S'agissant de l'ODD 4 notamment la **cible 4.1** (Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile), il sera positivement influencé par l'initiative Spotlight notamment dans ses piliers 3 et 4 car ils concentrent des activités et initiatives visant à évacuer ou à contourner les obstacles socio culturelles (mariage précoce et grossesse précoce) à l'accès égal des garçons et des filles à l'éducation formelle.

D/ S'agissant de l'ODD 5 portant sur « réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », il y a une convergence entre cet ODD et la finalité de l'initiative Spotlight. Les résultats intermédiaires du programme sont premièrement de réaliser un égal accès des filles et des garçons ; deuxièmement, de favoriser la pleine jouissance des droits sexuels et reproductifs notamment des jeunes filles et des femmes ; et troisièmement, de créer les conditions sociopolitiques et socioculturels favorables à l'émancipation économique et politique des femmes. En cela, l'initiative Spotlight contribue largement à la mise en œuvre de l'ODD 5 au Niger.

E/ S'agissant de l'ODD 6 notamment la Cible 6.2 (D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable) il sera fortement impacté par le programme en ce que le pilier 4 prévoit des actions fortes notamment la réhabilitation des latrines dans les écoles et les marchés dotés chacune (pour ce qui est des marchés) d'un dispositif d'approvisionnement en eau ; ainsi qu'un cadre permanent de formation des femmes et des filles sur la GHM qui pourrait avoir un impact décisif sur la réalisation de cet ODD relatif à « **Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable de l'eau** »

L'articulation permanente entre les VFFF et les DSSR.

L'articulation entre les violences faites aux femmes et aux filles et les droits sur la santé sexuelle et reproductive est constante dans le programme car le point d'entrée de l'initiative Spotlight Niger porte sur les VFFF et le point de sortie porte sur les DSSR. En effet, le contexte global du pays, ainsi que l'analyse spécifique des piliers renseigne sur une situation de violence systémique de départ qui doit être résolu par la promotion et la jouissance des droits sexuels et reproductifs. Conséquemment, les activités contenues dans tous les piliers visent simultanément à briser les leviers de la permanence des violences faites aux femmes et aux filles, et à promouvoir les DSSR. Et, inversement, les actions de promotion des DSSR ont pour effet direct la déconstruction des déterminants de la perpétuation des VFFF. Au final, il y a au long du programme, une imbrication permanente entre les deux.

Couverture géographique du Programme

Le programme sera mis en œuvre dans 4 régions (4 régions sur 8) qui ont les taux les plus élevés de VBG au Niger à savoir : Zinder, Maradi, Tahoua et Tillabéry)

La planification stratégique de l'initiative Spotlight au Niger a suivi une méthodologie participative ayant permis l'inclusion de toutes les parties prenantes à toutes les phases, particulièrement à la phase de définition de la stratégie. Ainsi, les sites ont été choisis à la suite d'un processus de concertation ouvert aux acteurs institutionnels (Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant, agences

des Nations Unies récipiendaires de l'Initiative SPOTLIGHT, etc.) et des organisations de la société civile dans leurs diversités. Lors de la phase de l'identification, un atelier a réuni toutes les parties prenantes dans la ville de Dosso (Région de Dosso à environ 150 km de Niamey), afin d'identifier les sites pertinents, suivant une critériologie prédéfinie sur la base des objectifs, et de la problématique centrale de l'initiative Spotlight. La liste révélant l'identité et le profil institutionnel des participants est jointe au CPD.

Cette critériologie comportait :

- La criticité de la situation dans la région
- La prévalence du phénomène par rapport à la moyenne nationale
- L'inexistence des initiatives concurrentes
- Le potentiel de réalisation des objectifs
- Le niveau de pauvreté par rapport à la moyenne nationale
- Le niveau d'emprise du conservatisme musulman
- La démographie importante

De manière constante, les régions choisies étaient celles qui cumulent tous les critères susmentionnés. Par exemple, **Maradi** fait partie des régions les plus peuplées, qui justifient aussi des niveaux de prévalence les plus élevés en matière de VBG sur le plan national, soit 36,6% contre 28,4% (UNFPA, 2015), du Plus fort taux de mariage d'enfants, soit 89% contre une moyenne nationale de 76% (source : EDSN 2012), du taux de grossesse précoce parmi les plus élevés, soit 62% contre une moyenne nationale de 36% ; du taux d'analphabétisme des femmes parmi les plus élevés, soit 90% contre 84 % moyenne nationale. Ainsi, de manière générale, les régions choisies occupent le rang de tête pour tous ces 4 indicateurs sociaux auxquels on peut adjoindre la mortalité maternelle des femmes et adolescentes. La région de **Tillabéri** se distingue de ce point de vue, par le niveau élevé de pratique des MGF. Ainsi, compte tenu de l'orientation de l'initiative Spotlight, et de la situation ambiante dans ces régions, elles sont apparues comme des sites pertinents pour la mise en œuvre de l'initiative. D'autres régions étaient potentiellement éligibles, mais d'autres critères ont joué négativement à savoir l'existence des initiatives concurrentes (Région de Dosso) ou encore la non priorisation par l'initiative Spotlight des sites concentrant des besoins dans le domaine de l'humanitaire (région de Diffa).

Stratégies par pilier

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PILIER 1

Effet 1. Des cadres juridiques et politiques, basés sur des données de l'évidence et conformes aux normes internationales sur les droits humains, et la lutte contre les violences faites aux femmes et des filles, et les pratiques néfastes sont adoptés et traduits en plans d'actions.

Théorie de Changement :

Si les cadres législatifs et politiques nationales sur la question de la lutte contre les discriminations, les VSBG, les pratiques néfastes et la SSR font l'objet d'une adaptation conséquente eu égard aux engagements internationaux et régionaux de l'Etat du Niger, elles créeraient un environnement qui favorise de manière durable la réduction des VSBG. Ceci nécessite préalablement que non seulement, les décideurs et les partenaires disposent d'une connaissance exhaustive et d'une compréhension harmonisée des contenus à promouvoir ; mais surtout, que ceux-ci soient intégrés dans les cadres législatifs existants, connus et acceptés par les communautés car le critère le plus déterminant dans la durabilité d'une initiative est son acceptation sociale. Dans cette perspective, l'action entend inverser la courbe des VFFF à travers un cadre juridique moderne qui, en garantissant les droits des femmes et sous-groupes vulnérables selon les standards internationaux, devient un facteur de motivation et un outil de travail des acteurs engagés contre les VFFF. Or dans leur formulation actuelle, lesdits cadres réduisent les marges de manœuvre de ces acteurs, tout comme ils offrent des opportunités aux personnes qui n'ont qu'une vision minimaliste des droits des femmes.

Ainsi : **si** (1) les pouvoirs impliqués dans le processus d'élaboration des lois comprennent les enjeux (pertinence, opportunité et finalité) de la réforme des cadres législatifs et politiques, et s'engagent à promouvoir un cadre juridique et politique plus intégrateur des VFFF ; si le cadre objet de la réforme bénéficie d'une réception positive par la communauté (à la suite d'une démarche d'élaboration participative Bottom Up) ; si les défenseurs des droits des femmes et des jeunes, y compris ceux représentant les groupes confrontés à des formes croisées de discrimination, et les organisations religieuses... comprennent les enjeux et les contenus de la réforme, et sont outillés à la conduite d'une

stratégie de plaidoyer gagnante qu'ils mettent effectivement en œuvre, alors, l'environnement législatif favorable à l'élimination des VFFF est établi, parce que les normes internationales sont appliquées et traduites en acte dans les politiques publiques pour favoriser la réalisation des ODD. En l'espèce, l'action contribuera à la réalisation des ODD 1,3,4,5

Pour atteindre les résultats du pilier 1, les actions suivantes seront entreprises :

- Evaluation (comparative et critique) du cadre législatif et coutumier dans une perspective genre, pour identifier les lacunes internes, les faiblesses de mise en œuvre et les obstacles à l'interdiction des VBG, à la promotion des droits des femmes et à la protection des victimes Il est à noter que cette évaluation se fera suivant la méthode participative, qui permettra sous la forme de consultations populaires à recueillir les avis des populations en général et des populations cibles de la réforme en particulier
- Plaidoyer pour un cadre législatif et politique plus sensible aux VBG. Il est à noter qu'une étape fondamentale (voir ci-dessous) de la campagne de plaidoyer est la fourniture de l'assistance technique aux détenteurs d'enjeux et autres décideurs, de sorte qu'ils puissent accompagner efficacement la campagne de plaidoyer notamment en appuyant la production des cadres juridiques adaptés.

Démarche du plaidoyer : La stratégie globale de plaidoyer portera sur les points suivants, énumérés de manière indicative :

- **Etape 1 :** Renforcement des capacités acteurs institutionnels aux niveaux (national, régional et local) pour garantir leur capacité à porter et à défendre les réformes législatives
- **Etape 2 :** Production/édition/dissémination d'un argumentaire de plaidoyer
- **Etape 3 :** Identification et renforcement des capacités d'un Pool National des Avocats du Genre, une sorte d'inter professions « d'alliés des femmes » pour accompagner le plaidoyer
- **Etape 4 :** Conduite des consultations avec les décideurs, les leaders d'opinion, les chefs traditionnels/religieux, les élu(e)s locaux, les femmes leaders dans les 4 sites d'intervention
- **Etape 5 :** Vulgarisation des projets de réformes en milieux socio communautaires féminins et masculins et débats publics.
- **Etape 6 :** Élaboration des avant projets de textes (lois et décrets) pour soutenir le plaidoyer
- **Etape 7 :** Campagne de lobbying : *i/* Dîners parlementaires pour informer et sensibiliser les députés ; *ii/* Rencontres de plaidoyer avec les décideurs gouvernementaux, locaux sur les enjeux de l'actualisation des cadres politiques national et local

Contenu : La campagne de plaidoyer en vue de la réforme du cadre législatif/normatif de la lutte contre les VBG se structure autour des points suivants, énoncés de manière indicative :

- la levée des réserves émises lors de la ratification de la CEDEF,
- la ratification du Protocole de MAPUTO,
- l'adoption du code du statut des personnes,
- l'adoption du code de l'enfant, incluant des dispositions de protection des filles contre le mariage des enfants et les MGF.
- la systématisation de l'accès universel aux moyens de contraception dans la loi,
- la réforme du code rural pour faciliter l'accès des femmes aux ressources foncières.

1. Formations

Les formations envisagées :

- Formation des assesseurs et magistrats,
- Formation des avocats du genre,
- Formation des officiers de police judiciaire,
- formation des leaders communautaires et religieux

Une précision s'impose qui permet de clarifier le bien fondé de ces formations dans la mise en œuvre de ce pilier stratégique. En effet, la nature profonde de ce pilier étant essentiellement le plaidoyer, il est impératif que les relais locaux de la campagne d'information et de mobilisation soient formés d'une part ; et que d'autre part les cibles du plaidoyer bénéficient d'une formation leur permettant d'accompagner efficacement l'action. Ainsi, les formations sont conçues ici comme une étape clé de la démarche de plaidoyer.

Une attention particulière sera réservée sur la situation des femmes et filles confrontées aux formes de discriminations croisées : vivant avec un handicap, des « castes », des groupes déplacées, les aides de maison, nomades, « wahaya » (esclave sexuelle) ...etc.

La méthodologie de prise en compte des groupes victimes ou exposées aux formes multiples ou croisées de violences et de discrimination dans le pilier réside dans 03 choses qui épousent les contours de la stratégie. Dans la mesure où ce pilier vise à améliorer le cadre juridique, ainsi que les politiques publiques, et que pour ce faire, il ambitionne de manière ordonnancée, de faire une étude socio juridique, afin conséquemment d'engager un plaidoyer, lui-même séquencé en 08 étapes clés, la méthodologie d'inclusion de ces groupes spécifiques consiste en deux points nodaux :

- l'inclusion de ces groupes spécifiques à l'étude socio juridique : l'étude planifiée devra permettre de produire des informations actualisées sur la situation socio juridique de ces groupes. Ceci suppose que les TDR devront contenir des points dédiés (brève présentation de la situation / objectifs/résultats/méthodologie), de sorte que le rapport de l'étude consacrera un titre sur ces groupes.
- l'intégration des besoins de ces groupes spécifiques dans la campagne de plaidoyer. En effet, les réformes juridiques planifiées et soumis à l'approbation du corps social et des détenteurs d'enjeux, porteront des mentions spécifiques à ces groupes.

Les Groupes Cibles :

- Les ministères « sociaux » (Justice, Santé, Jeunesse, Population, Promotion de la femme et de la protection de l'enfant, Education)
- Parlement,
- Cours traditionnelles (alkhali), CNDH, CNDP, OSC,
- Femmes, hommes et Filles en milieux communautaires
- Leaders communautaires et sociaux.

Etendue Géographique : Nationale.

Ce pilier sera sous la coordination d'ONU Femmes.

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PILIER 2

Effet 2. Les systèmes et institutions nationaux, régionaux et locaux sont habilités à planifier, financer et mettre en œuvre des programmes multisectoriels de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que des pratiques néfastes, en contribuant à l'atteinte des ODD.

Théorie de Changement :

L'Etat est un continuum de fonctions techniques et de services, au bénéfice des populations, son efficacité est tributaire d'une dynamique continue de renforcement de ses capacités en matière de planification, de financement et de réalisation des Objectifs de Développement Durable, et d'adaptation aux exigences de la modernité. L'administration décentralisée quant à elle, en tant que réplique du modèle étatique au niveau local, épouse les contours de la dynamique globale d'intégration des besoins des communautés dans la planification du développement.

Ainsi, pour une meilleure efficacité de leurs interventions en matière de lutte contre les VFFF, les systèmes et institutions nationaux et régionaux doivent disposer de toutes les capacités techniques et programmatiques pour les inscrire - suivant les protocoles admis - dans les plans et budgets sectoriels.

De même, les défenseurs des droits des femmes et des filles, doivent disposer des capacités pour participer au dialogue national, et ainsi, peser efficacement sur l'orientation des politiques publiques aux niveaux national et local notamment sur les questions des VFFF. Cette démarche a le mérite de faciliter une mobilisation conséquente des ressources budgétaires, à l'effet d'adresser de manière plus vigoureuse la question des VFFF, de sorte à obtenir rapidement les résultats.

Ainsi, si (1) les Ministères « sociaux », ainsi que les collectivités territoriales disposent des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des plans et stratégies sectoriels et locaux budgétisés intégrant la lutte contre les VFFF, y compris les VSBG/PN, et si (2) les défenseurs des droits des femmes et des filles disposent des capacités renforcées pour engager un dialogue politique et

contribuer à une programmation multisectorielle intégrant les VFFF, y compris les VSBG et les PN et à la mise en œuvre, alors (3) la prévention et la lutte contre la VFFF sont effectives et des budgets adéquats sont alloués, qui permettront le développement, la coordination et la mise en œuvre des programmes qui intègrent l'élimination des VFFF, notamment des ODD 1, 2, 3, 4, 5.

Ce pilier sera mis en œuvre à travers :

- Le renforcement des capacités des cadres techniques des institutions nationales, régionales et locales (en charge de la planification et de suivi évaluation) sur la méthodologie et les processus de prise en compte du genre et de la PBSG, afin d'assurer l'intégration du genre dans les plans sectoriels et les PDL ;
- Le renforcement des capacités des défenseurs des droits des femmes sur la PBSG et le suivi alternatif des politiques publiques nationale et locale sur les VFFF.
- Un Plaidoyer en vue d'un rehaussement des allocations budgétaires dédiées à l'élimination des VSBG/PN dans les ministères sectoriels avec une priorisation du volet WASH/GHM du programme sectoriel de l'éducation ; de l'autonomisation économique de la femme rurale et les emplois jeunes dans les PDL.
- Mise en place et animation d'un mécanisme national de coordination pour le suivi participatif (des liens financiers et politiques entre l'ODD 5 et les autres ODD ;

NB : Une attention particulière sera réservée sur la situation des femmes et filles confrontées aux formes de discriminations croisées : Vivant avec un handicap, les « castes », les personnes déplacées, les aides de maison/employées domestiques, nomades, « wahaya » (esclave sexuelle)...

Il faut préciser qu'une méthode d'intégration de ces groupes dans ce pilier consiste à veiller que les groupes cibles (ci-dessous) intègrent ces groupes dans le processus de planification et de budgétisation. En effet, des directives nouvelles seront élaborées pour veiller à l'élaboration du diagnostic participatif qui non seulement ; s'assure de la participation effective ; mais surtout de la prise en compte effective des besoins spécifiques de ces groupes. Parallèlement, ces groupes seront encadrés et formés à la formulation de leurs besoins spécifiques. Par la suite, ils seront intégrés dans les comités de définition et de validation des plans sectoriels et des budgets y afférents.

Groupes Cibles :

- Conseil Supérieur de la Communication
- Commission Nationale des Droits de l'Homme
- Commission Nationale de Dialogue Sociale
- Commission Nationale de Dialogue Politique;
- Conseils Régionaux;
- Association des Chefs Traditionnels du Niger;
- Conseil Islamique du Niger et les autres confessions;
- ONGN;
- ONGI;
- ASNU;
- USN;
- Association des Parents d'Elèves et Etudiants;
- Les collectivités Territoriales Décentralisées
- Le parlement
- Ministères sociaux.

Etendue Géographique : Nationale et les 4 régions ciblées (Tillabéri, Tahoua, Maradi et Zinder).

Ce pilier sera sous la coordination du PNUD.

STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PILIER 3

Effet 3 : Les normes sociales, les attitudes et les comportements en matière de genre changent

au niveau de la communauté et des individus pour prévenir les VFFF/VSBG/PN, et promouvoir les droits et la SSR des femmes et des filles

Théorie de Changement :

Plus schématiquement, Si (1) les comportements, attitudes et obstacles entravant l'engagement communautaire sont identifiés dans les sites d'intervention, si (2) les communautés sont impliquées dans le développement, la MEO et le suivi des stratégies communautaires de réduction des VFFF, l'exacerbation de la stigmatisation de certains groupes spécifiques, si (3) les canaux d'éducation informelle, et stratégies communautaires de prévention existantes sont adaptées, portées à l'échelle et mises en œuvre de manière synergique, notamment dans les zones les plus reculées et, si (4) les modules d'ESC adaptés sont développés et intégrés dans les curricula de formation formelle alors, (5) les normes sociales, attitudes et comportements favorables sont adoptés et promus car, (6) les initiatives holistiques et complémentaires pour un changement de comportement, sont de nature à changer positivement les normes individuelles et socioculturelles, surtout, celles qui affectent le droit à la santé, le droit à l'éducation, l'égalité des sexes, l'accès à des emplois décent, la réduction des inégalités, la justice et la paix, la réduction de la pauvreté, la lutte contre la faim. En cela, le changement social attendu agira positivement sur les ODD 1,2 ,3,4,5,8,10,16.

Les résultats de ce pilier seront atteints à travers la mise en œuvre des actions suivantes :

A/ Recherche-action : Il s'agit d'une série d'études conçues pour répondre à une triple préoccupation dans le sens de garantir l'efficacité de l'intervention : 1/ Fournir les données de référence qui facilitent la conception et l'exécution d'un plan de suivi-évaluation du pilier 3 ; 2/ Fournir les éléments et informations clés permettant de soutenir toute action de plaidoyer et de lobbying ; 3/ Fournir les éléments et informations clés qui serviront de leviers pour les campagnes de mobilisation communautaire. Une activité de diffusion des résultats sera engagée. Une recommandation générale issue de la démarche qualité, concerne la perspective de genre notamment les discriminations croisées (intersectionnalité), les racines des violences, des pratiques néfastes et des obstacles à l'accès à la santé sexuelle et à la réalisation des droits de la reproduction. Ces études devront constituer une base solide pour développer et coordonner toutes les activités de ce pilier et d'autres piliers.

B/ Mise en œuvre des stratégies intégrées pour changer les attitudes, les normes et les pratiques discriminatoires qui perpétuent les VFFF à travers une approche globale comprenant :

1. Mobilisation communautaire pour changer positivement les attitudes, comportements, pratiques néfastes ainsi que les normes sociales et de genre en impliquant les hommes, les femmes, les filles et les garçons ;
 - Un pool d'avocats du genre (une sorte d'inter professions composés de fonctionnaires à la retraite et de personnes de la société civile) sera déployé en binômes (H/H et F/F) en milieux socio communautaires pour disséminer les contenus auprès des masses masculines et féminines, suivant une planification prédéterminée, à l'effet de vulgariser les normes positives/favorables aux droits des femmes, et des adolescents, de communiquer sur le programme, et de fournir les informations utiles aux groupes cibles. Ainsi, ils devront préalablement identifier des groupes masculins et féminins, et organiser sous la supervision de l'OSC relais, des sessions de causeries éducatives sur des contenus adaptés. Chaque binôme devra conduire environ 20 Causeries éducatives par mois (5 causeries par semaine) sur une période non cumulée de 6 mois. Soit un total de 120 causeries/6mois/1 binômes. Si on considère les 100 binômes constitués, on obtiendra 120 00 causeries éducatives sur l'étendue des sites du programme et sur la durée du programme.
 - Un réseau d'environ 80 élites intellectuelles et religieuses acquises à la vision progressiste de la société sera constitué et mobilisé, à l'effet de porter les valeurs républicaines et la promotion des droits de l'Homme, et plus spécifiquement, les droits des femmes. Ils seront mobilisés suivant un agenda qui sera validé lors de l'atelier de planification opérationnelle.
 - Un réseau de 80 leaders politiques (recrutés au sein de la nouvelle génération) sera constitué et outillé pour assumer politiquement leur position sur une société nigérienne protectrice des droits des femmes et de la jeune fille.

- La construction d'actifs sociaux (compétences de vie) des jeunes filles et des femmes pour leur permettre de faire face aux contraintes, difficultés, et menaces que la vie sociale/communautaire/familiale leur imposent, et de leur permettre d'agir de manière autonome
 - Une initiative visant la mobilisation et la structuration de l'électorat (féminin) jeune pour peser sur les choix démocratiques, et derechef sur les choix publics en faveur des femmes et des jeunes sera déployée (à l'occasion des campagnes de communication de masse)
 - La mobilisation et la structuration des femmes et des jeunes autour des projets de réduction de la pauvreté monétaire
 - La mise en place des initiatives d'appui aux femmes chefs de ménage (veuves, répudiées/divorcées) leur permettant d'éduquer leurs filles dans le cadre d'une démarche de «building social assets»
 - La mise en place d'un mécanisme qui favorise l'accès des adolescentes aux contraceptifs (en attendant le changement des règles et pour lutter contre le développement du marché noir) en approvisionnant les OBC et groupes de femmes identifiables.
2. Des communications novatrices pour le développement et l'utilisation des médias et des initiatives éducatives pour promouvoir les bonnes pratiques ;
- Production d'un sitcom/téléfilm/série à visée éducative diffusés pendant une certaine périodicité une chaîne justifiant d'une bonne couverture, qui met en exergue, la parfaite cohérence entre l'Islam et les droits de la femme, l'égalité entre les êtres humains, le potentiel des femmes dans la transformation qualitative de la société, les effets néfastes des VSBG/HP/SSR... Un contrat sera passé avec une troupe de comédiens nigériens pour écrire les scénarii et les réaliser. Des stars du monde culturel, politique, économique, intellectuel... pourraient y faire des apparitions pour prendre subtilement position.
 - Mise en place du concept "caravane mobile" un bus (qui sera loué ou acquis) qui fera le tour des communes du programme à raison d'un séjour de 2 semaines/commune, et qui au moyen d'une animation artistique (avec le concours des artistes locaux, nationaux, ou internationaux de bonne réputation) le programme diffusera les produits et contenus du programme aux jeunes et femmes suivant une planification et des formats pré déterminée (sketchs, jeux concours, animations et projections diverses en langue locale sur les droits des femmes, l'égalité des sexes, les VBG, les VSBG/PN/SSR...)
 - La mise en place d'un dispositif favorisant l'accès des populations rurales (femmes, filles et jeunes) aux réseaux sociaux et par conséquent, aux informations disponibles. Ce dispositif emporte la distribution des téléphones androïde aux groupes de femmes et de jeunes pour la dissémination des contenus informationnels
 - Le développement des contenus informationnels et communicationnels qui réconcilient les droits de la femme et les valeurs de l'Islam ; qui montrent que l'oppression de la femme est une violation des règles de l'Islam et par conséquent, un péché ; qui associent l'égalité des sexes et la prospérité économique du Niger ; qui relativisent les postures natalistes, ainsi que certaines pratiques sociales dépassées ; qui réconcilient droit des femmes et place centrale du mari; qui associent scolarisation de la jeune fille, fécondité, islam et prospérité... Ces contenus seront matérialisés sur des affiches géantes, pin's, bandeau, cahiers scolaires, autocollants, clés... qui devront être distribués à au moins 1000 000 personnes.
3. Engagement des leaders religieux et communautaires ;
- Initiative « les marabouts éduquent les marabouts » pour accompagner le processus de déconstruction des schémas mentaux négateurs des droits des femmes ou structurant des VFFF
 - Soutien de la mise en place des programmes éducatifs formels et non formels qui renforcent les compétences de vie courante et favorisent le respect des droits des femmes et des filles l'égalité des sexes, les relations respectueuses et la résolution pacifique des conflits.

Groupes Cibles :

- Hommes, femmes, jeunes garçons, jeunes filles en milieux socio communautaires,
- Institutions publiques (écoles, universités, hôpitaux...)
- Ministères sectoriels,
- OSC & Associations féminines
- leaders d'opinion (sociaux et politiques)
- leaders communautaires/traditionnels/religieux
- Médias.

Une attention particulière sera réservée sur la situation des femmes et filles confrontées aux formes de discriminations croisées : les « castes », les aides de maison/employées domestiques, nomades, « wahaya » (esclave sexuelle), les femmes répudiées...

La prise en compte de ces cibles ne correspond pas à une cible particulière. De manière opérationnelle, elles seront touchées par des techniques bien rodées de la mobilisation communautaire

Etendue Géographique : Nationale et les régions de (Tillabéri, Tahoua, Maradi et Zinder.

Ce pilier sera sous la coordination d'UNICEF.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PILIER 4

Effet 4. Les femmes et les filles victimes de violence et de pratiques néfastes utilisent des services essentiels disponibles, accessibles, acceptables et de qualité, y compris pour se remettre à long terme de la violence.

Théorie de Changement :

Si (1) les prestataires de service ont les connaissances et les capacités à fournir des services essentiels conformément aux normes et directives internationales relatives aux droits humains, y compris des services de santé sexuelle et reproductive, et si les auteurs des actes sont poursuivis conformément aux lois en vigueur 2) si les services essentiels sont disponibles, acceptables et accessibles aux femmes et aux filles survivantes et (3) si les femmes et les filles sont informées et habilitées à exercer leurs droits alors (4) les femmes et les filles victimes des VSBG/PN vont utiliser des services de qualité et se remettre des violences, pendant que les auteurs sont poursuivis; parce que (5) les obstacles à l'accès des femmes et des filles aux services sont levés y compris les normes de genre affectant les droits sexuels et reproductifs des femmes.

Les résultats de ce pilier seront atteints à travers la mise en œuvre des actions suivantes :

- Évaluations sur l'existence, l'offre, la demande, et la qualité des services essentiels dans les zones d'interventions . Il est à noter que ces évaluations seront réalisées de concert avec les acteurs sociaux pertinents (société civile, groupes de femmes, représentant des groupes qui font face aux discriminations croisées), qui pourraient par le biais de leur participation contribuer efficacement à la collecte des informations.
- Élaboration/adaptation des directives et outils nationaux sur la fourniture de services de qualité, y compris des mécanismes de coordination et de responsabilisation, conformément aux normes et aux directives internationales ;
- La réhabilitation et équipement des centres de santé existants pour en faire des « one stop center » en vue d'assurer une prise en charge holistique des survivantes. L'analyse du contexte ayant permis de dégager les limites des modèles existants, les « one stop centers » capitaliseront les acquis, en minimisant les faiblesses sur les dispositifs existants. Ces centres seront organisés en plusieurs services : santé, prise en charge psychosociale, juridique et judiciaire, de réinsertion socioéconomique et la sécurité/accueil d'urgence. Les services spécialisés seront mobilisés pour animer les centres : ANAJJ, brigades de protection des femmes et des mineurs, les travailleurs sociaux, les personnels de santé, un psychologue, gestionnaire, responsable du centre.

- Soutien des actions de réinsertion et réhabilitation socio-économique des femmes et des filles survivantes et celles exposées aux VSBG /PN.
- Les services sociaux (CEPPP) de proximité seront renforcés pour identifier , prendre en charge les cas moins graves et faire le référencement des cas nécessitant une prise en charge holistique vers les one stop centres.

Groupes Cibles :

- services,
- prestataires de services,
- femmes, les filles, les hommes, les garçons, les communautés,
- OSC,
- leaders d'opinion,
- chefs traditionnels et religieux...

Etendue Géographique : nationale et les régions de Tillabéri, Tahoua, Maradi et Zinder. Il est à noter que la logique d'intervention associe les modèles en poste fixe et en poste avancé (à travers les caravanes mobiles) pour les cibles évoluant dans les zones éloignées. Par ce fait, on s'assure d'une couverture universelle des bénéficiaires.

Une attention particulière sera réservée sur la situation des femmes et filles confrontées aux formes de discriminations croisées : les « castes », les aides de maison/employées domestiques, nomades, « wahaya » (esclave sexuelle), les femmes répudiées..., les travailleuses de sexe.

Les femmes et filles confrontées aux formes de discriminations croisées ont en particulier de vivre une situation de vulnérabilités multiples, et permanentes. Le programme propose une méthodologie comportant plusieurs approches complémentaires. Mais dont la mise en œuvre suppose de déterminer le point critique de la vulnérabilité (parmi les vulnérabilités, laquelle est structurante des autres ?), et le point de solution (quelle est la vulnérabilité dont la résolution impactera positivement les autres ?) De manière générique.

Ce pilier sera sous la coordination de UNFPA.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PILIER 5

Effet 5. Des données de qualité, désagrégées et comparables à l'échelle mondiale sur les différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles et les pratiques néfastes sont recueillies, analysées et utilisées conformément aux normes internationales pour éclairer les lois, les politiques et les programmes.

Théorie de Changement :

Si (1) les mesures et les méthodologies de collecte de données VSBG/PN sont améliorées et renforcées (y compris les exigences de suivi et de rapportage pour les indicateurs cibles ODD 5); si (2) les structures gouvernementales en charge des statistiques ont des capacités et des outils pour collecter régulièrement des données désagrégées selon l'âge, le lieu, le statut socio-économique et le handicap, sur les VFFF, y compris les VSBG/PN conformément aux normes nationales et internationales ; alors (3) les lois, les politiques et les programmes seront basés sur des évidences et mieux adaptés au contexte et aux réalités spécifiques des femmes et des filles, y compris les plus marginalisées (4), parce qu'elles s'appuient sur des données de prévalence et / ou d'incidence de qualité sur la violence envers les femmes et les filles, y compris les VSBG / PN ; et sur des données quantitatives et qualitatives désagrégées et comparables sur la violence sexuelle/sexiste.

Ce pilier sera mis en œuvre à travers :

- Mise en place un système national unifié (critères et protocoles méthodologiques harmonisés) de collecte, d'analyse et d'utilisation de données comparables de qualité sur la VSBG et les PN pour éclairer la prise de décision basée sur des preuves ;
- Suivi de la contribution efficace des parties prenantes concernées (l'INS, les DS des Ministères techniques concernés, la société civile, les chercheurs, ...) à la collecte, l'analyse et la diffusion des données ;
- Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes dans les efforts de collecte de données de VSBG / PN, pour s'assurer que les données désagrégées selon l'âge, le lieu, le

statut socio-économique et le handicap sur les VFFF (y compris les VSBG/PN) sont collectées d'une manière éthique et méthodologiquement solide.

La question de l'éthique étant au cœur de toute recherche, notamment celle qui se rapporte à la vie intime ou qui met en évidence les rapports entre les membres d'une communauté, et, compte tenu des constats sur les violations aux règles de confidentialité et de discrétion observés chez certains agents des services publics, une priorité sera accordée à la formation des acteurs de la collecte et la gestion des données, sur les considérations éthiques.

- Mise en place d'un cadre permanent de concertation, de dialogue et de partage entre les principales structures statistiques publiques, d'une part ; et entre les structures publiques et le secteur privé ou la société civile d'autre part ;
- Formation des producteurs de données sectoriels sur les normes internationales et régionales en matière de traitement des données statistiques ;
- Sensibilisation des responsables sectoriels sur l'utilité de la statistique au niveau de certains responsables de départements ministériels et de certaines autorités régionales
- Plaidoyer en faveur d'une allocation budgétaire réaliste pour garantir que les données soient non seulement collectées mais aussi analysées et diffusées afin d'être utilisées pour informer les lois, les politiques et les programmes.

Groupe Cible : les Ministères concernés (MPFPE, INS, Intérieur, Justice, en charge des enseignements, Santé Publique, Population, Défense) et les OSC.

Un point important concerne les informations sur des groupes à risques ou encore des groupes victimes des formes de discriminations multiples et croisées. Il s'agit des cibles dont la dynamique de groupe et l'interaction avec le milieu sociale sont méconnus, et sur lequel, il n'existe que peu d'informations. Ces groupes sont énoncés de manière non exhaustive :

- Les travailleuses de sexe
- Les femmes handicapées et déficientes mentales
- Les prisonnières
- Les travailleuses domestiques
- Femmes et filles vivant en zones rurales reculées
- Femmes ménopausées
- Les mineur(e)s guides de mendiants
- PVVIH et orphelins du VIH
- Femmes/filles fuyant le mariage forcé
- Filles mères ayant un enfant hors du mariage
- Femmes victimes de complications obstétricales (y compris fistule et prolapsus utérin)
- Les wahaya

La méthodologie et des outils de collecte de l'INS, et des structures annexes devront être adaptés pour prendre en compte les exigences de collecte des informations exhaustives d'un point de vue qualitatif et quantitatif sur ces groupes. Ceci devant aboutir au final à une meilleure désagrégation des données.

Etendue Géographique: National.

Ce pilier sera sous la coordination de UNFPA.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PILIER 6

Effet 6 : Les organisations de défense des droits des femmes et des filles et de la société civile, y compris celles représentant les jeunes et les groupes confrontés à des formes croisées de discrimination / marginalisation, influencent et font progresser plus efficacement l'égalité genre, l'autonomisation de la femme et de la fille et contribuent à l'élimination de la violence à leur égard.

Théorie de Changement :

Plus concrètement, Si (1) les connaissances, l'expertise et les capacités des organisations de droits des femmes et de la société civile, y compris celles représentant les jeunes et les groupes confrontés

à des formes de discrimination croisées et multiples, sont renforcées et si (2) l'espace d'expression et les activités de ces groupes sont libres et propices à leur travail, si (3) des partenariats multipartites et des réseaux sont établis aux niveaux local, régional et national avec ces groupes; alors (4) ils pourront influencer, soutenir et faire progresser les politiques et programmes genre, l'autonomisation des femmes et VSBG/PN qui répondent aux besoins de toutes les femmes et filles, y compris celles confrontées à des formes de discrimination croisées et multiples; parce que (5) l'activisme des organisations de défense des droits des femmes et de la société civile, y compris celles représentant les jeunes et les groupes confrontés à de multiples formes de discrimination, est un moteur essentiel de progrès pour éliminer les VSBG.

Ce pilier sera mis en œuvre à travers:

- la capacitation et la structuration des organisations des DDF, qui comporte 03 étapes liées :

Etape 1 : Développement Organisationnel (DO)

Etape 2 : Renforcement des Capacités (sécurité des DDF, la protection juridique et judiciaire des DDH, le management associatif incluant la capacité de planification stratégique, de plaider et de Fundraising, capacité de réseautage)

Etape 3 : Mécanisme pérenne d'auto protection des DDF incluant la création d'une plate-forme e-défenseur, la mise en place d'un fonds de soutien incluant un fonds d'appui spécial et un fonds d'urgence, une mutuelle santé, et les brigades nationales de soutien et d'assistance aux défenseurs

- la création d'espace au sein du mouvement des femmes en encourageant le dialogue intergénérationnel au sein des OSC sur l'égalité des genres et l'élimination des VFFF, en vue de la participation et de l'engagement des jeunes et en particulier des jeunes femmes ;
- le Soutien à l'intégration d'organisations représentant les jeunes et d'autres groupes marginalisés confrontés à des formes de discrimination croisées dans des coalitions et des réseaux de groupes de défense des droits des femmes et de la société civile travaillant sur les VFFF ;

Groupes Cibles : les OSC actives dans la défense des droits des femmes et des jeunes filles et de lutte contre les VSGB/PN y compris leur lien avec la SR. Il s'agit de la société civile dans sa diversité, y compris les organisations qui n'ont pas été associées (in)directement à la planification du programme. D'un point de vue de la typologie, les OBC, Coopératives, mouvements confessionnels ou religieux... sont éligibles dans le cadre de la mise en œuvre du pilier 6

Etendue Géographique : National et les de régions Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder.

Ce pilier sera sous la coordination d'ONU Femmes.

III. Gouvernance

Dans le respect des principes d'inclusivité, de transparence, de responsabilisation, de décisions fondées sur le consensus, de participation et d'appropriation nationale, trois niveaux de gouvernance seront mis en place : Comité de pilotage, Comité technique et Comité scientifique consultatif.

| Composition | Responsabilités / rôles |
|---|--|
| COMITÉ DE PILOTAGE | |
| Ce comité sera co présidé par la Coordinatrice du Système des Nations Unies et la Ministre de la Promotion de la Femme. La principale tâche du Comité de pilotage sera de guider et superviser la mise en œuvre du programme de pays Spotlight à travers les responsabilités et rôles ci-dessous. | |
| Coordonnateur Résident des Nations Unies | <input type="checkbox"/> Assurer une communication et une coordination adéquates sur l'initiative Spotlight et soutenir une mise en œuvre participative du programme ; <input type="checkbox"/> Approuver les plans de travail annuels du programme, examiner les résultats et procéder aux réajustements nécessaires ; |
| Ministre de la Promotion de la Femme | |
| Ministre de la Santé Publique –MSP | |
| Ministre de la Justice –MJ | |

| | |
|---|---|
| Ministre des Finances | <input type="checkbox"/> Examiner et approuver les rapports annuels de mise en œuvre des programmes conjoints soumis par les organismes des Nations Unies bénéficiaires ; <input type="checkbox"/> Approuver toute révision programmatique ou budgétaire (révisions de moins de 25% de la valeur du budget) du programme dans les limites du document de programme approuvé par le Comité de pilotage ; <input type="checkbox"/> Revoir les stratégies de gestion des risques et s'assurer que le programme gère et atténue les risques de façon proactive ; <input type="checkbox"/> Gérer les relations avec les parties prenantes au niveau national. |
| Ministre du Plan | |
| Ministre en charge du comité du secteur éducatif | |
| Union Européenne | |
| Représentants des quatre (04) organismes bénéficiaires des Nations Unies | |
| Représentants des organisations/réseaux de la société civile (assurant 20% de représentation dans ce comité) | |
| COMITÉ TECHNIQUE | |
| Ce comité sera présidé par le Président du Groupe thématique Genre et Droits Humains des Nations Unies. La principale tâche du Comité est la revue technique de la mise en œuvre du programme, et donne un avis technique au Comité de Pilotage en cas de besoin. | |
| Membre du GTG/DH | <input type="checkbox"/> Préparer les PAT ; <input type="checkbox"/> Analyser les rapports de mise en œuvre et les consolider ; <input type="checkbox"/> Identifier les défis liés à la mise en œuvre et proposer des solutions ; <input type="checkbox"/> Faire une validation technique de tous les documents produits en vue de leur soumission au comité de pilotage ; <input type="checkbox"/> Organiser les revues semestrielles et annuelles du plan de travail ; <input type="checkbox"/> Conduire des missions conjointes de suivi. |
| Points focaux des agences récipiendaires des Nations Unies | |
| Délégation de l'Union Européenne | |
| Représentant des associations de victimes (femmes victimes de fistule, autres à déterminer) | |
| Représentant(e)s élu(e)s des organisations / réseaux de la société civile des femmes | |
| Représentant(e) du cadre de concertation des intervenant en matière de VBG | |
| Conseil Islamique du Niger | |
| Représentant(e) des églises | |
| ACTN | |
| Représentants Ministères sectoriels (MJ, PFPE MSP, Renaissance Culturelle, Enseignements , MF, MP) | |
| Représentant Police – Gendarmerie – Barreau | |
| Représentant ONGs de mise en œuvre (à déterminer) (assurant 20% de représentation dans ce comité) | |
| COMITÉ SCIENTIFIQUE CONSULTATIF | |
| Représentants d'institutions académiques | <input type="checkbox"/> Fournir une assistance technique en matière de conduite des recherches sur les thématiques de l'initiative Spotlight ; <input type="checkbox"/> Fournir une expertise sur les dynamiques sociales et leur évolution en lien avec les actions menées dans l'initiative Spotlight ; <input type="checkbox"/> Assister dans la gestion des connaissances. |
| Représentants des associations professionnelles (à déterminer) | |
| Représentant des instituts de recherche | |

Accountability:

La mise en œuvre du programme Spotlight sera conduite sous la responsabilité du Bureau du Coordonnateur Résident. Ainsi, le Coordinateur Résident facilitera le travail de coordination. Pour ce faire, un Gestionnaire de programme (P4) sera recruté au niveau de la coordination pour assurer le suivi qualité de l'exécution des activités prévues par chaque Agence, et la production régulière des rapports de mise en œuvre. Il sera appuyé par une équipe composée d'un spécialiste en communication (P3), et un spécialiste en suivi-évaluation/Reporting (P3) et un assistant admin/finance (GS7). Le Comité de pilotage conjoint Gouvernement du Niger/ Système des Nations Unies fournira des orientations stratégiques sur la mise en œuvre du programme Spotlight. Il exerce la supervision

conjointe et l'appropriation entre le gouvernement, les agences récipiendaires, et tous les acteurs impliqués dans le programme. A l'issue de la Revue annuelle, il décidera des mises à jour nécessaires du programme et validera les Plans de travail annuels conjoints. Le staff recruté pour la gestion du programme au niveau du bureau du Coordonnateur Résident veillera aussi à la coordination opérationnelle des activités, et au contrôle qualité notamment le potentiel des activités à réaliser les Objectifs de développement durable.

IV. Agences partenaires

UNDP : Le PNUD Niger a une capacité de 154 agents (39 UNDP Staff, 47 Service Contrat, 68 VNU) dont 4 (CTP Gouvernance/Paix, sécurité ; Spécialiste Genre - NOC ; Assistant financier ; VNU genre) seront mis à la disposition de l'initiative, sans compter les recrutements spécifiques. Le bureau a une exécution annuelle de 86,3 M USD en moyenne par an. Le PNUD a déjà mis en œuvre dans plusieurs projets similaires dans d'autres pays, notamment en RDC avec la mise en place des One Stop Center pour la prévention, la gestion et la prise en charge holistique des VBG.

Bien qu'une matrice RASCI (qui déterminera avec précision les rôles des uns et des autres pour chaque activité) sera élaboré lors de l'atelier de planification opérationnelle, on peut envisager que le PNUD interviendra :

- **Dans le pilier 1** pour mobiliser le secteur privé dans la campagne globale de plaidoyer et gérer les contrats des prestataires qui piloteront les journées parlementaires, et celui qui pilotera la formation des parlementaires et cadres des institutions étatiques.
- **Dans le pilier 2**, le PNUD interviendra pour superviser l'accompagnement technique des ministères sectoriels en vue de la formulation des plans et budgets sectoriels sensibles au genre / aux VBG à travers les Cellules Genre, ainsi que le plaidoyer en vue de la redynamisation de l'Observatoire National pour la Promotion du Genre.
- **Dans le pilier 4**, le PNUD interviendra pour conduire l'activité d'appui aux services essentiels d'assistance juridique et judiciaire, ainsi que de réinsertion socioéconomique: il s'agit d'un processus d'évaluation des capacités, du profil, de l'environnement du marché, afin d'offrir aux victimes des solutions adaptées à leurs besoins en terme d'activités génératrices de revenus durables/création d'emplois verts de préférence, de mise en place de nouvelles initiatives économiques; ceci peut se faire, par la mise en place des plateformes multifonctionnelles si tel s'avère être l'option la plus idoine selon le contexte.
- **Dans le pilier 5**, le PNUD interviendra pour superviser la mise en œuvre du mécanisme de suivi du programme
- **Dans le pilier 6**, le PNUD interviendra pour conduire le Développement Organisationnel (DO) (renforcement des capacités managériales, opérationnelles, programmatiques, financières...); le Renforcement des Capacités (sécurité des Défenseurs des Droits des Femmes, la protection juridique et judiciaire des Défenseurs des Droits Humains, le management associatif incluant la capacité de planification stratégique, de plaidoyer et de Fundraising, capacité de réseautage), ainsi que l'appui aux organisations des groupes confrontés à des formes croisées de discrimination

UNFPA : UNFPA Niger dispose d'environ 60 staffs qui sont répartis entre le bureau national à Niamey et les antennes régionales à Maradi, Zinder, Tahoua, Tillabéri et Diffa. Des collègues spécialisés en VBG, Droits Humains, Jeunes, Planifications Familiale, Santé de la Reproduction, Sécurisation des Produits SR et Fistules vont être impliqués dans la mise en œuvre de l'Initiative Spotlight. Le Spécialiste de Suivi-Évaluation, le Spécialiste de la Gestion de Données et le Spécialiste Communication/Visibilité seront également mis à contribution. Le bureau a une exécution annuelle d'environ 13 millions USD. UNFPA dispose d'une expertise dans la prévention et la prise en charge des violences et pratiques traditionnelles néfastes au niveau mondial et au Niger à travers les approches communautaires adaptées aux différents groupes, tels que les femmes, les hommes, les filles et les garçons. L'organisation a une longue expérience de partenariats avec les leaders traditionnels et les leaders religieux. UNFPA a appuyé pendant des longues années le Ministère de la Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant, le Ministère de la Santé Publique, le Ministère de la Jeunesse et du Sport et celui de la Population à mettre en place des outils et des méthodes de formation, de planification et d'orientation des cadres et des structures dans la prise en compte des questions de genre, de VBG et

population et développement. Avec la Société Civile, UNFPA a appuyé la mise en place du Cadre de Concertation des Intervenants en matière de Violences Basées sur le Genre, constitué de la plupart des ONG et Associations qui œuvrent actuellement dans le domaine.

Bien qu'une matrice RASCI sera élaboré lors de l'atelier de planification opérationnelle, on peut envisager que UNFPA interviendra :

- **Dans le pilier 1**, UNFPA conduira le Développement/révision des supports de formation sur les VSBG ;
- **Dans le pilier 2**, UNFPA codirigera avec **UNDP**, l'accompagnement technique des communes des 4 sites d'intervention en vue de l'élaboration des PDC sensible au genre/aux VBG avec une priorisation du WASH/GHM dans le secteur de l'éducation, l'autonomisation économique de la femme rurale, la promotion des emplois jeunes pour filles et garçons déscolarisés.
- **Dans le pilier 3**, UNFPA est chargé de superviser la conduite d'une étude pour comprendre les déterminants de la persistance des VSBG ; de l'utilisation des résultats précédents pour développer des stratégies intégrées pour changer les attitudes, les normes et les pratiques discriminatoires ; de l'utilisation des résultats de l'étude précédente pour développer des stratégies et contenus de communication ciblant les VFFF ; de superviser la conduite d'une étude sur l'impact de la combinaison des initiatives communautaires dans les villages (recherche-action) ; de superviser le développement des contenus (écrit et vidéo) de communication ciblés sur les VFFF dissimulés par les communications novatrices (Whatsapp, Facebook, etc.) ; de supervision des activités de soutien aux réseaux des jeunes pour la production et la dissémination des messages des VSBG/PN, SSRAJ ; de la codirection de l'activité de Renforcement du contenu ciblant les VFFF dans les émissions radio ; du renforcement des contenus VSBG dans les initiatives ILLIMIN, écoles des maris, clubs des maris et futurs maris, Dimitra et médiatrices communautaires ; la mise en place d'un mécanisme communautaire fédérateur des initiatives pour maximiser les impacts ; intensification des séances des prêches sur l'équité de genre dans un contexte islamique à travers les radios communautaires ; appui au Conseil Islamique National dans la sensibilisation des imams pour des prêches sur les VSBG ; le développement des modules ESC (Éducation Sexuelle Complète) adaptés aux classes CM et aux écoles de formation professionnelle ; la formation de base des enseignants en ESC (primaire et formations professionnelles), des éducateurs, des assistants sociaux et des animateurs jeunes
- **Dans le pilier 4**, UNFPA sera responsable du Mapping des Services Essentiels et évaluation des besoins des groupes de métiers y afférents ; du développement des SOP sur la fourniture des Services Essentiels basés sur les standards minimums de prise en charge des VBG ; des Formations continues du personnel des Services Essentiels en matière de DSSR, VSBG, non-jugement et SOP ; de la Révision des modules de formation des FDS pour intégrer les VSBG et les VBG ; de la réhabilitation et équipement d'un service « one stop centre » dans 2 chefs-lieux de Région et de département et l'appui au services essentiels de Police et de Gendarmerie ; l'appui aux services spécialisés gynécologiques visant les groupes vulnérables et marginalisés ;
- **Dans le pilier 5**, UNFPA sera en charge du renforcement des capacités de l'INS et des directions des statistiques des ministères sectoriels, ainsi que la collecte, l'exploitation et la diffusion des données de routine.
- **Dans le pilier 6**, UNFPA sera responsable du Soutien à l'intégration d'organisations représentant les jeunes et d'autres groupes marginalisés confrontés à des formes de discrimination croisées dans des coalitions et des réseaux de groupes de défense des droits des femmes et de la société civile travaillant sur les VFFF. L'agence sera aussi responsable des activités de renforcement des Sages-Femmes.

UNWOMEN : au Niger dispose de 6 staffs régulièrement appuyés par les collègues du bureau régional qui viennent appuyer le bureau pays pendant des mois et dans les différents thèmes, ainsi que des consultant(e)s recrutés aux besoins sans compter le recrutement de nouveaux staffs actuellement en cours. Onu femmes à la particularité de disposer de partenaires de mise en œuvre tant du côté de l'Etat dont le Parlement, le Ministère en charge du genre, le ministère de la santé, le ministère de l'intérieur, le ministère de l'hydraulique. ..., du côté des organisations de la société civile à savoir Diko, ADL, ANLC, SOS FEVVF, KARKARA... De plus, des staffs recrutés pour l'initiative Spotlight seront appuyé par les collègues spécialistes genre, spécialistes en gouvernance, en communication, en suivi-évaluation assurera la mise en œuvre du programme. Onu femmes a développé un partenariat stratégique avec

le Parlement du Niger afin de le rendre sensible au genre pour initier et voter des législations qui protègent les femmes et les filles de toute forme de violences. ONUFEMMES appuie plus de 60 pays à travers le monde dont au Niger (5 communes) dans la planification et budgétisation sensible au genre. Elle dispose aussi de connaissances profondes en matière de prévention et de réponses aux VSBG en initiant depuis UNIFEM l'approche du " one stop center" au Rwanda.

- **Dans le pilier 1**, UNWOMEN sera chargé de l'Identification des groupes cibles et des institutions ; de l'étude quantitative et qualitative sur l'application du cadre législatif sur les VFF/VBG/VSBG/PN ; de l'organisation des sessions de sensibilisation des leaders religieux et coutumiers, les parlementaires et les juges (tous les acteurs de la chaîne) sur les dispositions discriminatoires issues de l'étude ; de la Formation des relais pour la mobilisation sociale et le plaidoyer en lien avec la réforme du cadre législatif et le changement des comportements et mœurs sociaux ; du Développement de la trousse des avocats du genre ; de l'organisation des voyages d'échanges et de partage d'expériences dans un pays musulman témoin (dont le système législatif internalise parfaitement les normes internationales de protection des droits des femmes) à l'attention des leaders religieux, les avocats du genre, les députés, les magistrats ; de la conduite des consultations par les avocats de genre, avec les décideurs, les leaders d'opinion, les chefs traditionnels/religieux, les élu(e)s locaux, les femmes leaders dans toutes les régions du pays ; de l'Elaboration des avant projets de textes (lois et décrets) pour soutenir le plaidoyer / révision du projet de réforme du Code du Statut des Personnes et Code de l'Enfant (consultant, ateliers régionaux et national de validation, reproduction ; de la Formation des formateurs
- **Dans le pilier 2**, UNWOMEN sera chargé de l'Evaluation des besoins des institutions publiques en PBSG et élaboration d'un plan de renforcement des capacités ; du Développement/révision des supports de formation sur la PBSG et formation des formateurs ; de la Conduite des Sessions de formation sur le PBSG y compris dans les régions ; de la Sensibilisation et formation des membres de la commission finance de l'assemblée nationale sur la planification et la budgétisation sensible au genre pour l'augmentation des budgets de certains ministères sectoriels comme celui de la santé, de la justice, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant ; de la Sensibilisation et formation des élus locaux pour une allocation budgétaire dédiée à l'élimination des VSBG/PN dans les PDC (Ateliers internes de restitution de la formation sur la PBSG, mobilisation des communautaires par les avocats du genre en vue de la formulation des besoins sexo spécifiques lors des diagnostics participatifs, rencontres de lobbying avec les conseillers municipaux...) ; de l'Evaluation des capacités des défenseurs des droits des femmes en dialogue politique ; de l'Elaboration et mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités.
- **Dans le pilier 3**, UNWOMEN sera chargé de la mise à l'échelle des initiatives communautaires des plateformes multi-acteurs, des clubs des hommes actifs et la GHM au niveau communautaire
- **Dans le pilier 4**, UN WOMEN sera chargé de la création ou de la réhabilitation (selon le besoin) des services « one stop centre » dans chaque chef-lieu de Région et de département
- **Dans le pilier 6**, UN WOMEN sera chargé de conduire la mise en place d'un Mécanisme pérenne d'auto protection des DDF incluant la création d'une plate-forme e-défenseur ; de la Création d'espace au sein du mouvement des femmes en encourageant le dialogue intergénérationnel au sein des OSC sur l'égalité des genres et l'élimination des VFFF, en vue de la participation et de l'engagement des jeunes et en particulier des jeunes femmes ; de l'Evaluation des besoins en renforcement des capacités et élaboration d'un plan de renforcement ; du Développement et validation des modules de renforcement des capacités ; de la Conduite des Sessions de formation

UNICEF : UNICEF Niger dispose d'environ **178 staffs** dont six (Chef de section Protection de l'enfant P4, Point focal Genre NOC, Spécialiste Communication pour le Développement (C4D) NOC, Administratrice de Projet Education NOB, 2 Administrateurs Protection de l'Enfant des Bureaux de Zone de Maradi et de Tahoua) vont consacrer une grande partie de leur temps à la mise en œuvre de l'Initiative. Le personnel de l'Unité *Knowledge Management* et assurance qualité des rapports aux donateurs ainsi que le Spécialiste de suivi-évaluation et le Spécialiste Communication/Visibilité seront également mis à contribution. Le bureau a une exécution financière annuelle d'environ 80 millions de USD par an. L'UNICEF dispose d'une expertise dans la prévention et la prise en charge holistique des violences et pratiques traditionnelles néfastes au niveau mondial et au Niger à travers les programmes d'appui à la scolarisation et le maintien des filles, le renforcement des capacités des travailleurs

sociaux, des magistrats et FDS, le travail avec les leaders traditionnels, les religieux. L'UNICEF dispose d'un vaste réseau de médias publics et privés qui seront mis à contribution.

- **Dans le pilier 1** : UNICEF sera chargé de la Conduite d'une analyse comparative du cadre légal national sur les VSBG/PN/SSR en lien avec les coutumes ; de l'atelier de partage et d'information avec les acteurs institutionnels aux niveaux national, régional et local pour renforcer leur capacité à défendre le projet de réforme législative et l'application des lois existantes dans les 08 régions du pays ; de l'appui à l'application du décret portant sur la protection de la fille en cours de scolarité
- **Dans le pilier 3** : UNICEF va appuyer la mobilisation communautaire, en collaboration avec UNFPA, pour susciter le dialogue intergénérationnel sur des sujets tabous, tels que ceux liés à l'éducation sexuelle des enfants, aux pratiques néfastes à la santé des femmes et des filles, y compris à travers l'organisation de théâtre interactif animé par les jeunes filles et garçons. Le travail avec les leaders traditionnels sera renforcé avec l'approche village modèle. L'UNICEF sera également chargé, en collaboration avec les autres agences, de l'Elaboration d'une stratégie de communication pour le changement de comportement ; de l'Opérationnalisation de la stratégie de communication ; de la Documentation des expériences porteuses - collecte d'histoires de vie, bonnes pratiques ; de la réalisation d'un Film de sensibilisation par Réalisatrice nigérienne sur les VSBG ; de la Promotion de la Gestion d'hygiène menstruelle pour les filles scolarisées.
- **Dans le pilier 4** : UNICEF sera en charge du renforcement des capacités des travailleurs sociaux et des Centres sociaux de Prévention, Promotion et Protection (CEPPP) pour un travail de proximité avec les communautés pour prévenir, prendre en charge et faire le référencement vers les « One Stop Centres » des cas qui le nécessitent.
- **Pilier 5** : UNICEF sera chargé l'expérimentation de U-report pour le suivi des changements au niveau communautaire

Partenaires de mise en œuvre :

Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant : Il a le mandat de la coordination de toutes les actions en matière de genre. Il dispose des services déconcentrés. Le MPFPE assure la coprésidence du comité de pilotage. Le Ministère a une longue expérience dans la mise en œuvre de programmes avec le SNU dans le domaine des VSBG, les pratiques néfastes et la SR.

Ministère de la Justice : Il a pour mandat de fournir des services juridiques et judiciaires aux populations, de veiller au respect des droits humains, la mise en œuvre des politiques et conventions ratifiées par le pays. Il a également une grande expérience de travail avec le SNU.

Ministère du Plan : Il a le mandat la coordination de toutes les activités de développement et la mise en œuvre du plan de développement économique et social.

Ministère de L'Intérieur : Il a le mandat d'assurer la sécurité publique, la mise en œuvre de la décentralisation, de la gestion des affaires religieuses et coutumières. Il a également une grande expérience de travail avec le SNU.

Ministère des Finances : Il a en charge le budget national, assure la gestion des finances. Il sera u partenaire clé en ce qui concerne les activités de planification/budgétisation sensible au genre.

Ministères en charge des enseignements : Ils ont en charge la mise en œuvre des politiques nationales en matière d'éducation à tous les niveaux. Ils ont une grande expérience du travail avec le SNU.

Ministère de la Santé Publique –MSP : il assure la mise en œuvre des politiques en matière de santé, assure la fourniture des services de soins de santé aux populations. Il a aussi une grande expérience de travail avec le SNU.

En ce qui concerne les OSC, un processus compétitif sera conduit pour leur sélection en tant que partenaires de mise en œuvre.

V. Partenariats

Le processus d'élaboration du document du programme Spotlight a été très participatif, avec l'implication des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux à toutes les étapes ainsi que les partenaires au développement tels que l'Union Européenne. Dans le cadre de la mise en œuvre, un grand nombre de ces acteurs seront également associées. Il s'agit, notamment de :

European Union and other donors

La Délégation de l'Union Européenne au Niger à travers ses services compétents fera partie de la gestion globale du Programme à travers sa participation au comité de pilotage et au comité technique de l'Initiative Spotlight au Niger.

Government

Les Ministères en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, celui de la Justice, de l'Intérieur/Défense, de la Santé Publique, de la Jeunesse et des Sports, de la Population, de la Renaissance Culturelle, de la Communication et des Enseignements (primaire, secondaire, professionnel et supérieur) et leurs services déconcentrés au niveau des quatre régions cibles sont les acteurs directs de mise en œuvre des actions. La collaboration entre ces différents secteurs sera essentielle pour permettre d'améliorer l'offre et la qualité de services pour la prévention et la réponse aux cas de violences.

Civil society

Les réseaux (CONGAFEN, CONIDE, CONAFE, REPSFECO et REFAMP), les OSC (ANDDH, AFJN, SOS/ FEVVF, LUCOVFEM, DIMOL, FAD, CONIPRAT, ACTN, LAFIA MATASSA, Parlement des Jeunes, Association des Enfants et Jeunes travailleurs, etc.), les ONGs Internationales (Plan Niger, Oxfam, CARE Niger, World Vision, Save the Children, Mercy Corps, etc.) ainsi que les associations regroupant des groupes marginalisés et à risques de discrimination croisée, telles que les associations des femmes porteuses de handicap, les associations des personnes vivant avec le VIH/SIDA, l'association des albinos etc. seront pleinement impliqués dans la mise en œuvre. Les ONG de mise en œuvre seront sélectionnées sur la base d'un processus compétitif.

Other stakeholders

Les autres parties prenantes importantes pour l'Initiative Spotlight sont : l'Assemblée Nationale ; Commission Nationale des Droits Humains ; l'INS ; Les Médias : REJEA, la Maison de la presse, l'Association des radios communautaires, etc. Un accent particulier sera mis sur les alliances avec les leaders religieux et traditionnels qui ont déjà des protocoles d'accord avec certaines agences du système des nations unies (cas de l'ACTN avec UNFPA, UNICEF...). Le programme Spotlight peut capitaliser sur ce solide partenariat avec ces acteurs très influents au niveau communautaire pour atteindre ses résultats.

Le programme est bâti d'après un maillage consortial de 4 agences du SNU qui disposent chacune d'une compétence thématique qui siège au niveau du cercle central, et un portefeuille de 190 OCB (soit 1/commune) situées à la périphérie et un panel de 4 ONG localisées au niveau régional, et situées dans le cercle intermédiaire. Cette combinaison partenariale permettra d'assurer la synergie d'une diversité d'expériences sur les VBG/VSBG/PN, la capitalisation de la connaissance et de l'enracinement respectif des OBC dans leur région d'intervention pour maximiser l'effet endogène de l'initiative et la pertinence du choix des approches opérationnelles.

VI. Résultats du programme

Voir annexe – tableau 1

VII. Approche intersectionnelle

(Maximum 300 words)

| Relevant “at risk” groups | Outcome areas where specific approaches are required | Key challenges for inclusion | Indicative approaches and methodologies for inclusion | Total numbers disaggregated by women, girls, men and boys when possible |
|---|---|---|---|--|
| <i>Femmes et filles vivant en zones rurales reculées</i> | 3, 4, 6 | -L'accès géographique aux services représente un obstacle soit pour le prévention soit pour la prise en charge (les 3 retards). -L'accès à l'information de l'existence des services, des voies de recours et de leurs droits. | -Équipes mobiles contactant les groupes de femmes dans les villages. - Facilitation du transport pour rejoindre les centres -Efforts des OSC pour atteindre les zones reculées. | |
| <i>Adolescentes 10-19</i> | 1, 3, 4, 5 et 6 | -Leur nombre, le ciblage, le paquet de services et d'opportunités à offrir -La législation nationale qui autorise le mariage des filles dès 15 ans | -Comités et mécanismes de protection, médiation, sensibilisation communautaire -Initiative adolescente Illimin -Approches communautaires | |
| <i>Femmes victimes de complications obstétricales (y compris la fistule obstétricale et prolapsus utérin)</i> | 2, 3, 4, 5 | -L'éloignement et /ou l'inexistence des centres de prise en charge -L'ignorance des victimes -La stigmatisation | -Sensibilisation -Accompagnement (psychologique, financier et matériel et social) à la réinsertion sociale | |
| <i>Femmes non instruites</i> | 3, 4 et 6 | -Manque d'information, formats non-adaptés pour non-instruits -Forte dépendance (économique, sociale, psychologique) -Esprit critique des normes sociales | - Dialogue communautaire - Média audiovisuel - Programme d'éducation parentale - Alphabétisation | |
| <i>Filles-mères (ayant eu un enfant hors mariage)</i> | 3, 4 et 6 | -Stigmatisation -Isolement -Coût économique élevé | - Dialogue communautaire - Programme et horaire flexibles - Partage d'expérience (histoire de vie) | |
| <i>Femmes et filles incarcérées</i> | 2,4,5,6 | -Insuffisance d'intervenants en milieu carcéral -Stigmatisation -Absence de mécanisme de rapportage et prise en charge des cas de violences | -Programme de réinsertion en milieu carcéral et à la sortie -Plaidoyer pour un dispositif de gestion des cas de violences | |
| <i>Filles fuyant le mariage forcé</i> | 1, 3, 4, 6 | -Identification -Risque de récupération par des réseaux des proxénètes -Problème de recours légal | -Sensibilisation- Information -Cliniques services essentiels | |

| | | | | |
|--|------------|---|---|--|
| <i>Professionnels du Sexe</i> | 4, 5, 6 | -Accès aux professionnels -Dépendance économique -Appartenance à des réseaux dangereux -Consommation des stupéfiants | -Cliniques mobiles -SOP -Sensibilisation- Information | |
| <i>Déficientes mentales</i> | 4, 5, 6 | -Accès à ces personnes -Itinérantes - Consentement /Adhésion/a cceptation d'un programme | -Cliniques mobiles -Création d'espaces sûrs | |
| <i>Ophelins/orphelins dont les parents sont morts du VIH</i> | 3, 4, 6 | -Stigmatisation -Moyens financiers -Maintien à l'école | - Sensibilisation/information -Plaidoyer pour créer les conditions de leur maintien à l'école -Faciliter l'accès aux programmes ciblant les personnes vivant avec le VIH existants | |
| <i>Personnes en situation d'handicap mendiant(e)s</i> | 3, 4, 5, 6 | -Accès physique aux services -Réseaux de mendicité ou proxénète -Dépendance économique | -Associations des personnes handicapées -Services accessibles et adaptés -Intégration dans les programmes existants | |
| <i>Personnes vivant avec les VIH</i> | 3, 4, 6 | -Stigmatisation -Accès aux services | -Services essentiels -Associations des PVVIH -Intégrant dans les programmes existants | |
| <i>Les mineure(s) guidant des mendiant(e)s</i> | 3, 4, 5, 6 | -Identification -Accès à l'école -Dépendance des personnes mendiante | -Ecoles alternatives -Compétences de vie courantes | |
| <i>Femmes en période de ménopause</i> | 3, 4, 6 | -Absence de programmes spécifiques -Prise de conscience du problème/création de demande de service | - Information/sensibilisation -Services ménopauses -Dialogue communautaire | |

VIII. Gestion des risques

Annexe tableau 2

IX. Cohérence et alignement avec les autres programmes:

1/ La mise en œuvre du Programme d'Appui à la Réforme de l'Etat Civil (PAREC), dont l'objectif principal est de contribuer à la modernisation du système d'état civil nigérien pour atteindre l'universalité et permettre ainsi à chaque citoyen d'avoir son acte de naissance et toute autre pièce d'état civil et au gouvernement de disposer de données démographiques fiables à jour pour les besoins de planification des politiques de développement et pour les élections, aura un effet sur les actions de l'Initiative Spotlight. En effet, il a été démontré que là où la loi prévoit l'enregistrement obligatoire des naissances a permis de connaître l'âge des personnes qui sont mariées et a contribué à la protection des filles. Il

en est de même pour l'enregistrement des décès et leurs causes qui permet un suivi de l'impact des actions visant à éliminer les violences faites aux femmes et aux filles. Le PAREC a une couverture nationale. Il a un coût global d'environ 11 millions d'Euros et est cofinancé par UE et UNICEF pour la période 2017-2020. Il est mis en œuvre par les services étatiques en charge de l'état civil avec l'appui technique de l'UNICEF.

2/ UNFPA et UNICEF mettent en œuvre, depuis 2016, un programme conjoint pour accélérer les actions visant à mettre fin au mariage des enfants. A partir de 2020, ONU Femmes rejoindra les deux agences dans la mise en œuvre de ce programme. Il rentre dans le cadre de l'appui à la campagne mondiale et africaine visant l'élimination du mariage des enfants. Les stratégies utilisées visent à :

- Habilitier les adolescentes avec des informations, compétences et réseaux de soutien,
- Susciter la prise de conscience et l'engagement des parents et des membres de la communauté à créer un environnement favorable pour les adolescentes et à promouvoir des normes équitables entre les sexes,
- Fournir un soutien économique aux filles et à leurs familles,
- Promouvoir une éducation de qualité et des soins de santé accessibles aux adolescentes,
- Encourager les cadres juridiques et politiques qui protègent les adolescentes et
- Recueillir des données fiables pour permettre une programmation et un suivi basés sur des évidences.

La mise en œuvre de ces stratégies, à travers les programmes appuyés par UNFPA avec l'Initiative adolescente Illimin (IAI), et UNICEF avec l'approche communautaire de la protection de l'enfant (ACPE) au Niger, a montré des résultats probants tant sur les adolescentes que sur leurs parents et au sein des communautés. L'expertise développée et les leçons apprises de cette expérience seront utilisées dans le cadre de l'Initiative Spotlight. UNFPA et UNICEF vont poursuivre le programme conjoint pour étendre la couverture à une plus grande échelle dans les régions cibles.

Pour accélérer les actions visant à mettre fin au mariage des enfants au Niger, le Programme Global a mobilisé 1,150,000 \$ pour 2018,

3/ Muskoka est une initiative française d'aide au développement accordée aux pays suivants : Togo, Tchad, Centrafrique, Mali, Burkina-Faso, Guinée, Cote d'Ivoire, Sénégal, Niger, Bénin qui a été mise en place pour atteindre les OMD 4 (réduire la mortalité infantile) et 5 (améliorer la santé maternelle). Le financement passe par deux canaux : multilatéral, à travers le MAEE français et bilatéral, à travers l'AFD. L'initiative Muskoka a aussi pour objectif d'aider les agences de l'ONU (OMS, UNICEF, UNFPA, ONU Femmes) à travailler en synergie, non seulement dans la conception, mais aussi dans l'exécution des programmes. L'idée était d'aller vers un seul cadre logique et un plan d'action commun pour les 4 agences dans les pays. Or, au Niger on a noté une mise en œuvre « en parallèle » des activités des différentes agences.

| Titre | Donateur | Organisation de mise en œuvre | Budget USD | Couverture géographique | Objectifs | Complémentarité Spotlight | Pilier Spotlight |
|--|--------------------------|-------------------------------|---------------------|--|---|---|----------------------|
| MUSKOKA | France | UNICEF, UNFPA, OMS, UNWOMEN | 2,400,000 pour 2018 | Maradi, Tillabéri, Tahoua, Zinder, Dosso, Niamey | Aider les agences de l'ONU (OMS, UNICEF, UNFPA, ONUFemmes) à travailler en synergie dans la santé maternelle et néonatal et dans les VBG. | Renforcement du lien entre les VBG et la SR | Pilier 1, 3, 4, 5, 6 |
| Global Programme to end child marriage | Canada, UK, Pays-Bas, UE | UNICEF, UNFPA | 1,150,000 pour 2018 | National | Programme conjoint pour accélérer les actions visant à mettre fin au mariage des enfants | Utilisation des leçons apprises | Tous les piliers |
| PAREC Programme d'appui à l'état civil | UE | UNICEF | 11,000,000 | National | Contribuer à la modernisation du système d'état civil nigérien | Meilleurs connaissance de la population et prise en compte de leurs besoins en termes de protection | Pilier 1, 3, 4 |

X. Monitoring & evaluation:

Le mécanisme de M&E sera conceptualisé dans le cadre d'un atelier d'élaboration du plan de suivi et évaluation. La mise à niveau de la ressource humaine sera déployée dans le cadre des briefings de lancement du projet. Les acteurs-collecteurs, rapporteurs, vérificateurs, de la périphérie au sommet, seront identifiés et leurs capacités renforcées en M&E [procédure interne]. Les outils seront développés selon le procédé technique standard, à des fins d'harmonisation et de validité. On procèdera au développement d'esquisses d'outils de suivi et leur validation se fera lors d'ateliers participatifs pour toutes les parties prenantes. Il s'agira d'outils comme : un plan de M&E ; un guide de la conduite du M&E ; le tableau de bord des indicateurs ; le plan stratégique ; les plans opérationnels des intervenants ; le répertoire de l'information stratégique à produire par chaque niveau et chaque instance d'intervention ; la fiche de suivi selon le niveau de la pyramide du projet ; les formulaires de rapports périodiques ; la base des données... etc.

La mise en œuvre du programme de suivi-évaluation se fera selon une approche intégrée sur la base d'indicateurs clés traceurs et d'outils standardisés. Il y'aura notamment : un calendrier préétabli, et universellement partagé entre superviseurs, supervisés, bénéficiaires ; des visites systématiques auprès des bénéficiaires ; le suivi quantifié systématique des recommandations des visites antérieures ; des préavis systématique des visites à l'intention des supervisés, des parties prenantes et des bénéficiaires ; un feedback écrit et transmis aux supervisés, parties prenantes et bénéficiaires ; la mesure de la performance des superviseurs avec attribution de distinction de performance ; et la mesure de la performance des prestataires avec attribution de distinction de performance.

Des mécanismes seront mis en place en vue de la circulation prompte, opportune et universelle de l'information entre les bénéficiaires, le sommet du projet et les parties prenantes comprenant : Un système d'information TIC sur les urgences (plateforme, abonnement internet et mailing list des partenaires et bénéficiaires) ; Un rapport mensuel instantané (e-mail, au plus tard le 5 du mois suivant, physiquement archivé) par site et un rapport régional de synthèse, tous distribués au comité de pilotage. Un exemplaire physique de chaque rapport sera archivé par la source.

Le rapport devra expliciter les éléments suivants : les intrants (matériels disponibles, formateurs mobilisés, parties prenantes mobilisées...) ; l'effectivité (chiffrage et description des activités effectivement mis en œuvre) ; la qualité (respect des normes et procédures) ; la performance (niveau d'atteinte des extrants : nombre des DDH soignés ou appuyés, nombre des victimes ayant eu accès à la justice etc.) ; les effets (ex : réduction des actes de violences etc.)

Les procédures d'évaluation seront basées sur l'élaboration des TDR par un comité d'experts compétent des agences de mise en œuvre et d'un partenaire spécialisé et le recrutement d'un consultant possédant une expérience solide et prouvée, et la supervision de l'observance du cahier des charges par les consultants durant la prestation et la validation publique du rapport d'Évaluation.

Les procédures de suivi : elles, reposent sur un plan de suivi identifiant les indicateurs et procédures de MEO à suivre, avec des outils pertinents de collecte et de supervision, permettant d'organiser la centralisation des résultats dans la base virtuelle des données. Les indicateurs, outils et procédés de visite seront standardisés. En ce qui concerne les besoins en données s'étendant à des institutions ne dépendant pas du Projet, un partenariat sera établi avec lesdites institutions et une orientation de leurs agents compétents sera faite en vue de mieux collaborer avec ces sources de données. Selon le palier de la pyramide de la MEO, chaque acteur supervisera les acteurs du niveau inférieur immédiat. La boîte à outils des superviseurs incluent le plan de suivi-évaluation, le calendrier de suivi-évaluation (semestriel pour le niveau central et mensuel pour le niveau régional), la grille de supervision et de collecte, les modèles de rapport d'activités par niveau, le modèle de rapport de supervision et le guide méthodologique des techniques de suivi-évaluation. Le guide méthodologique de suivi-évaluation décrira le mode d'application des techniques suivantes :

- (1) OSDV : Vérification des données sur les sites ;
- (2) ERQS : Evaluation Rapide de la Qualité des services ;
- (3) Enquête LQAS de couverture et de satisfaction des bénéficiaires.

Contrôle qualité : Elles s'opèrent lors des visites de supervision et vise à évaluer le niveau de réalisation des objectifs spécifiques, ainsi que les principes qui les structurent et les orientent tels que la méthode basée sur le genre, l'implication de la société civile, le principe de ne laisser personne pour compte...

XI. Innovation

1. Transformation des OCB en Centres de prestation des services aux membres

Traditionnellement les Centres de prestations de services essentiels (Les One Stop Centers) sont domiciliés dans des centres hospitaliers existants de l'Etat. Toutefois, dans la perspective d'appropriation des stratégies opérationnelles par les OBC, les centres de prise en charge holistiques des survivantes pourront être désormais domiciliés concurremment au sein des associations qui justifient, soit d'un niveau de structuration adéquat, soit d'une démarche de révision de leur culture managériale comme sus indiqué. Ainsi, à terme, les OBC partenaires ont vocation à devenir des One Stop centers - mis en place et fonctionnant suivant un algorithme défini et adopté conjointement -, c'est-à-dire des lieux de convivialité et de sûreté au sein desquels les victimes ou les survivantes auront accès à tous les services dont elles auront besoin. Ces lieux sont conçus pour les cibles des situations de violences spécifiques. Une fois réinsérées, les survivantes bénéficiaires participeront à leur tour à la pérennité du mécanisme suivant des modalités qui seront définies. Une précision utile : du point de vue du fonctionnement, ces centres disposeront d'une structure de gouvernance comprenant un conseil d'administration, composé de bénéficiaires/victimes/survivantes, des représentants des services déconcentrés pertinents, des avocats du genre évoluant localement, et des représentants de la commune. Les attributions de ces structures de gouvernance seront définies dans des documents particuliers.

2. Démarche d'élaboration des normes juridiques *Bottom Up*

En rupture avec la démarche classique *Top Down* d'élaboration des normes juridiques, la réforme du cadre législatif obéira à une méthodologie qui consacre le changement normatif comme un produit de la demande sociale. En clair, il s'agira de préparer la société de sorte qu'elle éprouve le besoin de réforme ; mais surtout, qu'elle en fasse la demande par le biais de ses leaders (*Bottom-Up*).

3. Les voyages d'ouverture des leaders communautaires/religieux influents

En général, la rencontre d'autres cultures permet de relativiser la perception de la réalité. Le programme capitalise cette tendance de la psychologie humaine en permettant aux leaders influents de réviser progressivement leur posture. Dans la perspective de l'opérationnalisation de la démarche *Bottom Up* d'adoption des réformes législatives, le programme organisera des voyages d'ouverture des leaders communautaires influents dans les pays musulmans qui ont un cadre législatif réputé favorable à l'élimination des VBG. Ces voyages leur permettront de confronter leurs opinions et perceptions avec celles de leurs pairs de ces pays musulmans progressistes. Le but est de concilier, dans les esprits de ces leaders, égalité de genre et 'islam.

4. L'approche Avocat du Genre

Il s'agit d'une sorte d'interprofession de personnes (médecins, policiers, journalistes, élus locaux, leaders religieux, leaders coutumiers, sportifs ou artistes connus, magistrats) à la retraite ou non, de sexe masculin (dont certains seront recrutés au sein des écoles des maris), qui s'engagent à mettre leurs ressources intellectuelles, morales, matérielles et plus globalement, leur aura sociale, pour servir la cause de l'élimination des VBG. Ces hommes serviront de relais entre le programme et les bénéficiaires, et seront mobilisés pour accompagner/appuyer/animer plusieurs composantes du programme (consultations publiques, diagnostic participatif dans le cadre de la PBSG, identification et référencement des victimes, intermédiation sociale pour le compte des victimes (en matière foncière et matrimoniale), dissémination de l'information sur le programme auprès des bénéficiaires, lobbying et plaidoyer local, causeries éducatives, diligences administratives pour les bénéficiaires... sous la supervision administrative des OCB locales ou des centres de PEC.

5. Systématisation du développement personnel/leadership

Le transfert des connaissances objectives est important, mais elle est insuffisante à générer la transformation mentale attendue des survivantes. En effet, la perception négative que les femmes se font d'elle-même est attestée de manière constante. Seule une démarche intégrée alliant les connaissances objectives au mental peut venir à bout de logiques d'auto dévalorisation. Le développement personnel et le leadership sont des outils techniquement éprouvés, recommandés notamment pour les survivantes inscrites dans une démarche de réinsertion, pour générer auprès des victimes, un changement de perspectives nécessaire à l'atteinte des objectifs de changement. De même, des cadres formels et/ou non formels seront aménagés pour favoriser le développement

personnel et le leadership social des auteurs de VBG/VSBG/PN car les déterminants des inégalités de genre en général et des VBG/VSBG/PN sont une perception erronée du potentiel humain.

6. La prise en charge psycho sociale des auteurs de violences basées sur le genre

Si les actes de VBG/VSBG/PN sont générés par des catégories intellectuelles androcentriques à travers des tendances sociales généralisées, la commission de l'acte demeure une démarche individuelle dont les facteurs les plus décisifs peuvent être identifiés dans la personnalité ou le vécu actuel et passé de l'auteur. Dans un souci de cohérence de l'intervention et surtout de durabilité de l'impact, le programme prévoit une prise en charge du tandem : survivantes – auteurs. Cette démarche est d'autant plus pertinente que les auteurs se recrutent très souvent dans l'environnement direct/familial des victimes ; ce sont en général des personnes avec qui elles sont condamnées à vivre (parents, maris, frères etc.) Ainsi, les drop in center offriront – suivant un protocole qui sera défini par un expert - des prestations spécifiques aux auteurs.

7. Cliniques mobiles pour groupes vulnérables et marginalisés

Elles interviennent comme des adjuvants ou des compléments utiles aux centres de prise en charge (drop in center) qui sont conçues comme fonctionnant en poste fixe. En effet, elles sont conçues pour fonctionner en poste avancé, et aident à résoudre le problème de la faible mobilité de certaines victimes qui, pour des raisons multiples, n'ont pas de contact physique avec les centres qui seront créés (wahaya, femmes claustrées, femmes handicapées etc.) Elles interviennent suivant une périodicité prédéterminée pour fournir sur place l'information et les prestations diverses aux bénéficiaires, qui auront été préalablement identifiées par les Avocats du Genre.

8. Chirurgie réparatrice pour les victimes des MGF

Une démarche cohérente permettra de réparer les effets physiques des VBG/VSBG/PN, notamment l'ablation du clitoris. Dans le cadre d'une action concertée avec les centres de santé régionaux, le programme organisera des campagnes médiatisées de chirurgie réparatrice de l'ablation du clitoris et de dispensation de soins post-chirurgie pour les victimes qui en feraient la demande. L'objectif est non seulement d'indiquer publiquement le caractère « anormal » de l'excision (on ne répare que ce qui est anormal), mais surtout de souligner symboliquement (à l'attention des victimes résignées) que les VBG/VSBG/PN peuvent être vaincues.

9. Système de management basé sur une adaptation du procédé industriel du KAIZEN

Compte tenu de la sensibilité du programme et des résultats de haute amplitude attendus, le modèle d'intervention repose sur une adaptation du modèle industriel du KAIZEN déployé pour la transformation de la matière première sociale (acteurs, groupe héros, scène sociale dominée par les hommes) en produit fini par une démarche d'amélioration qualitative continue par petits paliers. Elle impliquera du point de vue du management globale : une révision de la culture managériale des partenaires opérationnels (ONG et OBC) par la mise en place d'outils et concepts comme la roue de Deming (cycle PDCA), le TQM (gestion globale de la qualité) ; le renforcement des capacités des agences du système des Nations Unies sur le travail conjoint ; la mise en place d'un système de motivation notamment pour les communautés/groupes qui changent ; une implication active et directe du Top Management du SNU et des ministères sectoriels pour le déploiement opérationnel du programme ; une appropriation effective des stratégies opérationnelles par les OBC.

10. L'engagement du secteur privé

Certaines agences ont déjà une expérience de travail avec le secteur privé dans plusieurs domaines. En effet le secteur privé est aussi concerné par les questions de VBG/VSBG car en tant qu'espace de vie et socialisation, les entreprises sont des cadres où se perpètrent les violences contre les femmes. Les entreprises sont prises en compte dans la stratégie globale du programme dans le cadre des activités de prévention des VBG/VSBG/PN. Elles seront mises à contribution pour apporter un appui aux campagnes de lutte contre les viols, les harcèlements, et autres discriminations contre les femmes dans le milieu professionnel ; par exemple lors de la campagne des 16 jours d'activisme ou lors de la journée des femmes. Elles appuieront aussi le fonctionnement du système statistique national en facilitant la collecte, le traitement et la centralisation des données sur les matières tels que le viol, les harcèlements, les discriminations basées sur le sexe. Les opérateurs de téléphonies seront mobilisés pour l'animation de débat interactif, l'envoi de messages, etc.

11. L'engagement de la jeunesse

La structure démographique du Niger révèle une population très jeune. En effet, deux (2) nigériens sur trois (3) ont moins de 25 ans et environ 1/3 de la population totale a entre 15 et 34 ans. Cette masse démographique représente des enjeux et des défis mais représente avant tout une opportunité d'innovation. Par exemple, les populations jeunes seront outillés pour créer des contenus multimédia interactifs, faisant d'eux des ambassadeur du genre auprès de leurs pairs.

Le Spotlight va travailler avec cette catégorie de la population dans cinq(5) des (6) composantes stratégiques qui sont complémentaires et répondent à la nécessité d'une approche holistique et d'actions globales exemptes de violences sexuelles et basées sur le genre.

- Accès des jeunes aux connaissances et aux opportunités d'apprentissage et de développement des compétences spécifiques ;
- Renforcement de l'engagement civique et de la participation des jeunes ;
- Intégration des jeunes filles et des jeunes hommes dans les circuits économiques ;
- Protection des jeunes filles et des jeunes hommes et promotion d'un mode vie sain
- Intégration des perspectives jeunes dans les politiques publiques ;

12. L'engagement de la société civile

La société civile est au cœur du programme tant au niveau de la conception que de celui de la mise en œuvre. En effet, logique opérationnelle du programme est basée sur un transfert progressif des actions du centre vers la périphérie. Les partenaires opérationnels (organisations de la société civile) ont vocation à s'approprier la conduite des activités du programme, dès que les conditions de structuration et de révision des logiques managériales auront été réalisées. Ainsi, dans les meilleures conditions, les associations partenaires opérationnelles exécuteront de manière autonome, les services, prestations et actions prévues au bénéfice des survivantes, des communautés, des hommes et des jeunes.

Operational innovation

La texture de l'initiative SPOTLIGHT et la logique d'intervention du programme impliquent la mise en place d'un modèle de gestion concertée entre les agences, qui en l'espèce, prend la forme d'une matrice appelé RASCI qui représente un algorithme de gestion multi-partenariale qui précise, pour chaque activité : Qui réalise la tâche (R), qui approuve la tâche (A), qui apporte un soutien qui peut être technique ou logistique (S), qui contrôle la tâche (C), qui est informé de la tâche ou des réalisation (I). La matrice RASCI de toutes les activités du programme sera draftée par le P.O et validé lors d'un atelier restreint aux agences dès l'entame du programme (Mois 1).

XII. Gestion des connaissances

La gestion des connaissances se reposera sur une approche en trois volets : (i) la connaissance en tant que facilitateur (ii) la connaissance en tant que facilitateur pour l'amélioration du projet (iii) la connaissance pour préserver la mémoire institutionnelle.

Pour assurer une gestion efficace des connaissances, il sera mis en place un système permettant de documenter les enseignements tirés et les bonnes pratiques sur le mise en œuvre des différents piliers. Chaque agence responsable de pilier devra partager les produits de connaissance et les meilleures pratiques dans ses piliers, qui seront collectés et introduits dans une base de données centrale. La base de données sera mise en ligne pour faciliter l'accès à tous les intervenants. Ce système sera intégré à la manière dont les équipes de piliers s'emploieront à combler de manière appropriée les lacunes et les besoins en connaissances de l'équipe afin d'obtenir le maximum d'impact souhaité.

Une deuxième stratégie consiste à mettre en place des forums de gestion des connaissances. Elle aidera les organisations de la société civile, en particulier les organisations communautaires et les groupes de défense des droits des femmes à améliorer leur capacité de gestion des connaissances et à documenter les meilleures pratiques. Il soutiendra également leurs efforts pour atteindre les jeunes

filles, les groupes qui font face à des formes multiples et croisées de discrimination. L'initiative Spotlight soutiendra l'engagement accru des chefs traditionnels, ainsi que du secteur privé, dans la prévention des VBG et des pratiques traditionnelles néfastes.

Le système de gestion des connaissances utilisera le système en ligne existant U-Report pour collecter des enquêtes de perception en temps réel auprès de différents groupes de la communauté, en particulier des jeunes filles et des garçons utilisant des appareils mobiles. De même, les données analysées du GBV-IMS/ CPIMS seront intégrées à la base de données de gestion des connaissances pour montrer les différentes formes de violences sexistes subies, afin d'informer une meilleure programmation.

XIII. Communication et visibilité

La communication et la visibilité au niveau pays seront alignées sur le plan de communication et de visibilité global de l'Initiative Spotlight et seront coordonnées par le bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en collaboration avec les agences récipiendaires pour assurer la visibilité de l'Initiative Spotlight et sensibiliser le public à la manière dont le programme contribue à l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles.

La composante communication aura deux volets : 1) communication pour un changement de comportement et social ; 2) la communication externe. La composante soutiendra les six piliers afin d'assurer la sensibilisation et l'acquisition de connaissances sur le programme ainsi que la reconnaissance des donateurs. Une stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre.

La composante soutiendrait spécifiquement les actions liées à la sensibilisation aux mécanismes de prévention et de prise en charge et au fait que les communautés disposent des informations utiles pour mener une action positive tout en veillant à offrir une visibilité aux donateurs et aux agences d'exécution conformément aux principaux aspects du manuel de communication et de visibilité relatif aux partenariats ONU / UE.

Objectifs généraux

La stratégie de communication visera principalement à atteindre les objectifs suivants :

- 1) Influencer les attitudes par la sensibilisation et inciter à un changement de comportement en matière de prévention et d'intervention pour mettre fin aux VFF et aux PN
- 2) Le public est informé des interventions dans le cadre de l'Initiative Spotlight et des donateurs

Toutes les interventions de communication auront lieu aux niveaux national, régional et local.

Audiences

- 1) Gouvernement y compris les cadres techniques régionaux et locaux
- 2) Secteur judiciaire
- 3) les Parlementaires
- 4) Les médias publics, privés et communautaires
- 5) Grand public (communautés y compris les zones difficiles à atteindre et les groupes les plus marginalisés), chefs traditionnels et religieux, société civile et organisations communautaires de base

Approche de communication utilisée pour guider les actions de plaidoyer et de mobilisation sociale

- Développement et diffusion de messages pour informer et sensibiliser
- Mobilisation et engagement communautaires / sociaux par le biais de campagnes de médias de masse et réseaux sociaux
- Renforcement des capacités des médias pour assurer des reportages appropriés et pertinent qui mobilisent et appel à l'action

Canaux de communication

- Rencontres interpersonnelles
- Conférences de presse, réunions avec des rédacteurs et le personnel des médias
- Contrats existants avec les radios et les télévisions partenaires



- Réunions de mobilisation et d'engagement avec les leaders traditionnels, religieux, les élus, les groupes des jeunes et des femmes ainsi que les scolaires
- Sites Web et médias sociaux
- Cinéma numérique ambulant
- Réseaux mobiles / U-report

Partenaires clés

Les partenaires et acteurs clés sont les suivants : Ministères en charge du genre, de la communication, de la justice, de la santé, de l'Intérieur, de l'éducation, les médias, Organisations de la société civile, des jeunes et des femmes, les chefs traditionnels et religieux, les OCB...

ANNEXES

TABLE 1 – PROGRAMME'S RESULTS MATRIX

Refer to the detailed guidance on filling in this matrix in the Country Programme Development Guidance document, under the Monitoring and Evaluation section. This matrix should cover the full Country Programme scope as reflected in the Work Plan (Table 3 A).

| OUTCOME 1 : Des cadres législatifs et politiques conformes aux normes internationales en matière de droits humains relatives à la violence à l'égard des femmes et des filles et aux pratiques néfastes sont en place et traduits en actes. | | | |
|---|---|--|-------------------------|
| Indicators | Data source | Means of verification | Responsible Org. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 1.1 Le Niger est doté de lois et de politiques sur la violence à l'égard des femmes, y compris les violences sexuelles basées sur le genre et les pratiques néfastes, qui répondent adéquatement aux droits de toutes les femmes et de toutes les filles, qui favorisent l'accès à la SSR, qui sont basées sur les données de l'évidence, et qui sont en phase avec les normes et standards internationaux • Indicateur 1.2 Le Niger est doté de(s) plan(s) d'action national/aux et / ou régionaux/locaux budgétisé(s), fondé(s) sur des données factuelles, ainsi que des cadres de suivi-évaluation, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris les violences sexuelles basées sur le genre, les pratiques néfastes, et qui adoptées suivant une approche inclusive ou participative • Indicateur 1.3 Le Niger dispose de lois et de politiques garantissant la capacité des groupes de défense des droits des femmes, des mouvements sociaux autonomes, des organisations de la société civile et des femmes défenseurs des droits humains / féministes | <p>Rapport d'évaluation des cadres législatifs et politiques des VFFF</p> <p>Examen Périodique Universel</p> <p>Rapports d'études indépendantes</p> <p>Textes de lois Documents de politiques publiques aux niveaux national, régional et local sur les violences FFF</p> | <p>Consultation des rapports (recherche documentaire)</p> <p>Consultation des textes</p> <p>Consultation des documents de politique publique</p> <p>Enquête de perception auprès des acteurs</p> | <p>UN WOMEN</p> |
| <p>Output 1.1 : <u>Les acteurs nationaux et régionaux ont renforcé leurs connaissances et leurs capacités sur des données factuelles des VBG/VSBG/PN, qui leur permettent de mieux évaluer les gaps, et d'améliorer leur capacité à formuler de nouvelles lois et politiques conformes aux normes internationales des droits de l'Homme, et aux recommandations des organes conventionnels en matière de lutte</u></p> | | | |

| | | | |
|--|---|---|------------------------|
| <p>contre les VBG/VSBG/PN / ou la non-discrimination, notamment des groupes confrontés à des formes de discrimination multiples et croisées.</p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 1.1.1 Nombre de textes juridiques et / ou de politiques publiques sur les VBG/VSBG/PN et/ou d'égalité de genre et/ou de non-discrimination qui sont conformes aux normes internationales en matière de droits des femmes et des filles (y compris les DSSR), en particulier celles exposées aux formes de discrimination croisées et multiples • Indicateur 1.1.3 Proportion de loi et / ou de politiques sur la violence à l'égard des femmes, y compris la violence sexuelle et sexiste et / ou la non-discrimination, y compris la promotion des DSSR des femmes filles. • Indicateur 1.1.4 Nombre d'acteurs de lutte pour les droits des femmes dotés de capacités renforcées pour rédiger des lois et / ou des politiques sur la violence à l'égard des femmes, notamment les VSBG/PN, l'égalité des sexes et la non-discrimination, • Indicateur 1.1.5 Nombre de parlementaires et de membres du personnel des institutions de défense des droits de l'homme dotés de capacités renforcées pour défendre, rédiger et / ou renforcer la législation et / ou les politiques existantes sur la VBG et / ou la non-discrimination la promotion des femmes et des filles des DSSR, et de mettre en œuvre les mêmes • Indicateur 1.1.6 Nombre d'évaluations/d'études sur des points litigieux et stratégiques mis en œuvre par des défenseurs des droits des femmes Indicateur 1.1.7 : Nombre d'actions d'intégration des réserves sur la CEDEF liées aux VFFF, notamment celles en lien avec les droits SR dans l'ordonnancement juridique interne • Indicateur 1.1.8 Nombre de projets de loi et / ou de politiques élaborés qui garantissent la capacité des organisations de défense des droits des femmes, des organisations de la société civile et des femmes défenseurs des droits humains à faire avancer l'agenda des droits de l'homme | <p>Rapports d'activités,</p> <p>Rapports de supervision</p> <p>Rapport d'évaluation ou d'études</p> | <p>Consultations (Recherche documentaire)</p> <p>Interviews</p> <p>Tests et Évaluations</p> | <p>UN WOMEN</p> |
| <p>Output 1.2 : les parlementaires, et les institutions de l'état et des Droits de l'Homme ont des capacités renforcées pour défendre et participer à l'élaboration des lois et politiques sur les droits des femmes et des filles, y compris les VSBG/PN en lien avec les SR/SHSR, l'égalité des sexes et la non-discrimination.</p> | | | |
| <p>• Indicateur 1.2.1 <u>Nombre de politiques publiques et plans d'action nationaux et / ou régionaux et locaux de lutte contre les VBG/VSBG/PN</u> élaborés sur la base de données probantes et assortis d'un cadre de S & E et d'un budget,</p> | <p>Compte rendus et rapports d'activités ;</p> | <p>Consultations des documents</p> | <p>UN WOMEN</p> |

| | | | |
|--|---|-------------------|--|
| <p>qui promeuvent la SSR des femmes et des filles, et qui répondent aux droits et besoins des groupes victimes des formes croisées de discriminations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 1.2.2 <u>Nombre de décideurs clés du gouvernement</u> dotés de capacités renforcées pour élaborer des politiques publiques budgétisés et un cadre de suivi-évaluation, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, y compris les VSBG/PN, et promouvant la DSSR des Femmes et des Filles. • Indicateur 1.2.3 <u>Nombre de défenseurs des droits des femmes</u> dotés des capacités pour élaborer des plans d'action budgétisés assorti d'un cadre de suivi-évaluation, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, y compris les VBBG/PN, et promouvant la DSSR des Femmes et des Filles. | <p>Plan d'actions; Documents de politiques publiques</p> | <p>Interviews</p> | |
|--|---|-------------------|--|

OUTCOME 2: Les systèmes et institutions nationaux et régionaux sont habilités à planifier, financer et mettre en œuvre des programmes multisectoriels de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que des pratiques néfastes, notamment par la mise en œuvre des ODD.

| Indicators | Data source | Means of verification | Responsible Org. |
|--|---|---|-------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> •Indicateur 2.1 Le Niger dispose de mécanismes nationaux et / ou régionaux de suivi de l'exécution, et d'évaluation des politiques publiques de lutte contre les VBG/VSBG/PN, au sein desquels les groupes marginalisés ou qui subissent les formes de discriminations croisées sont représentés. •Indicateur 2.2 Le pays affecte % ou plus de son budget national à la prévention et à l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les VSBG / PN •Indicateur 2.3 Le Niger a intégré les VFFF, y compris VSBG / PN, sont intégrés dans 4 plans sectoriels de développement (santé, services sociaux, éducation, justice, sécurité, culture) élaborés sur la base des données probantes et conformes aux normes mondiales | <p>Textes fondateurs ; Rapports annuels ; CR d'activités ; Loi de finances ; Budgets des ministères concernés ; Plans d'actions sectoriels ; Journal officiel</p> | <p>Consultations des documents ; Interviews</p> | <p>ONU Femmes</p> |

| | | | |
|---|--|--|-------------------|
| <p>Output 2.1 : Les Ministères sectoriels (Promotion de la Femme, Population, Santé, Éducation, Plan, Finances, Jeunesse, Culture, Agriculture, Justice, Défense et Sécurité), ainsi que les collectivités territoriales ont les capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des plans et stratégies sectoriels et locaux</p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> •Indicateur 2.1.1 : Nombre de plans/stratégies sectoriels et locaux budgétisés qui intègrent la thématique VSBG/PN en lien avec SR-SRHR •Indicateur 2.1.2 : Nombre d'institutions qui élaborent des stratégies, des plans et / ou des programmes pour prévenir les violences sexuelles et sexistes, y compris les violences sexuelles et sexistes, et y répondre, et promouvoir les DSSR pour les femmes et les filles; y compris pour les femmes et les filles confrontées à des formes de discrimination croisées •Indicateur 2.1.3 Proportion de pays dotés de mécanismes de responsabilisation internes et externes au sein des institutions gouvernementales compétentes en place pour surveiller la lutte contre les VBG/VSBG/PN et/ou les inégalités de genre et les discriminations notamment celles dont sont victimes les groupes exposés aux formes multiples et croisées de discriminations •Indicateur 2.1.4 Nombre de fonctionnaires clés dotés de capacités renforcées pour développer et fournir des programmes qui préviennent et répondent aux VFFF, y compris les VBG/VSBG/PN et la promotion de DSSR des femmes/filles • Indicateur 2.1.5 : Nombre de cadres des ministères concernés par la thématique des VFFF, des institutions de planification, des collectivités locales qui ont reçu des connaissances et des outils sur le plaidoyer et sur la BSG | <p>Documents de plans/stratégies sectoriels et locaux</p> <p>Rapport d'activités</p> <p>Rapport d'évaluation du niveau des bénéficiaires</p> | <p>Consultations</p> | <p>ONU Femmes</p> |
| <p>Output 2.2. Les mécanismes de coordination multipartites nationaux et / ou régionaux renforcés, financés de manière adéquate et comprenant une représentation multisectorielle des groupes les plus marginalisés.</p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 2.2.1 Nombre de mécanismes de coordination multipartites soutenus établis et / ou renforcés, composés de parties prenantes concernées, avec un mandat et une structure de gouvernance clairs et des plans de travail annuels • Indicateur 2.2.2 Nombre de mécanismes de coordination multipartites nationaux et infranationaux incluant des représentants de groupes confrontés à des formes de discrimination croisées | <p>Textes constitutifs des mécanismes ;</p> <p>Plans d'actions ;</p> <p>Fiche assemblée constitutive ;</p> <p>Rapports d'activités</p> | <p>Consultation (recherche documentaire)</p> | <p>ONU Femmes</p> |

| | | | |
|--|--|--|--|
| Output 2.3. Les parlementaires et défenseurs des droits des femmes ont plus de connaissances, de capacités et d'outils sur le PBSG pour mettre fin aux VBG/VSBG/PN, et promouvoir les femmes et les filles. | | | |
|--|--|--|--|

| OUTCOME 3: Les normes, les attitudes et les comportements sociaux équitables en matière de genre changent aux niveaux communautaire et individuel pour prévenir les VFFF/VSBG/PN et promouvoir les droits en santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles | | | |
|---|---|------------------------------|-------------------------|
| Indicators | Data source | Means of verification | Responsible Org. |
| <ul style="list-style-type: none"> •Indicateur 3.1 Pourcentage (par âge et sexe) de personnes qui pensent qu'il est justifiable pour un homme de battre sa femme • Indicateur 3.2 a. Pourcentage de personnes qui pensent qu'il est justifié de soumettre une femme ou fille à la MGF, b. Pourcentage de personnes qui pensent qu'il est justifié de soumettre une femme ou une fille au mariage précoce ou forcé • Indicateur 3.3 Le Niger a adopté au moins trois stratégies / programmes de prévention transformatifs / complets qui traitent des droits des personnes marginalisées et sont développées de manière participative | Rapport enquêtes CAP sur les VFFF ; Documents des stratégies et programmes | Consultation | UNICEF |
| Output 3.1 : Des programmes scolaires et contenus informationnels basés sur les données de l'évidence sont développés pour promouvoir les normes, attitudes et comportements équitables, y compris en matière d'éducation sexuelle complète (ESC) en conformité avec les normes internationales, dans et hors de l'école | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> •Indicateur 3.1.1 Proportion de pays ayant un projet de programme d'éducation sexuelle complet, nouveau ou renforcé, conforme aux normes internationales •Indicateur 3.1.2 Nombre de jeunes femmes et de jeunes filles, de jeunes hommes et de garçons qui participent à des programmes scolaires et extrascolaires qui encouragent l'adoption de normes, attitudes et comportements équitables et l'exercice des droits, y compris les droits en matière de reproduction | Evaluation finale ; Rapport d'activités | Consultation (RD) | UNICEF |

| | | | |
|---|---|------------------------------|--------------|
| <ul style="list-style-type: none"> •Indicateur 3.1.3 Nombre de programmes élaborés pour être inclus dans les programmes d'enseignement afin de promouvoir des normes, attitudes et comportements équitables, notamment en ciblant les jeunes femmes et les filles, les hommes et les garçons | | | |
| <p>Output 3.2 : Des plateformes communautaires de plaidoyer sont établies / renforcées pour développer des stratégies et des programmes, y compris des dialogues communautaires et des campagnes d'information pour promouvoir la masculinité positive, et l'adoption des normes et des attitudes positives à l'égard des femmes et des filles quant à leurs droits, y compris en SSR</p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> •Indicateur 3.2.1 Nombre de femmes, d'hommes, de filles et de garçons qui participent régulièrement à des programmes communautaires pour promouvoir des normes, attitudes et comportements équitables, notamment en ce qui concerne SSR des femmes et des filles •Indicateur 3.2.2 Nombre de personnes touchées par les campagnes contestant les normes sociales néfastes et les stéréotypes sexistes •Indicateur 3.2.3 Nombre d'hommes et de garçons qui participent régulièrement à des programmes de transformation du genre pour lutter contre la violence des hommes envers les femmes et les filles dans les centres communautaires, les écoles et autres lieux pertinents •Indicateur 3.2.4 Nombre de communautés avec des plateformes de plaidoyer établies et / ou renforcées pour promouvoir des normes, attitudes et comportements équitables, y compris en ce qui concerne la SSR des femmes et des filles •Indicateur 3.2.5 Nombre de campagnes mettant en cause des normes sociales néfastes et des stéréotypes sexistes, y compris des femmes et des filles confrontées à des formes de discrimination croisées et multiples, élaborées et diffusées •Indicateur 3.2.6 Nombre de réseaux d'hommes et de garçons développés et / ou renforcés pour plaider contre la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence sexuelle et sexiste, et promouvoir des valeurs et des comportements équitables | <p>Enquête CAP sur les jeunes, les femmes et les hommes ;</p> <p>Rapport d'activités des campagnes de CCC ;</p> | <p>Consultation Rapports</p> | <p>UNFPA</p> |

OUTCOME 4 : Les femmes et les filles victimes de violence et de pratiques néfastes utilisent des services essentiels disponibles, accessibles, acceptables et de qualité, y compris pour se remettre à long terme de la violence.

| Indicators | Data source | Means of verification | Responsible Org. |
|---|---|--|------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 4.1 Proportion de femmes, y compris celles confrontées à des formes multiples et croisées de discrimination, qui déclarent avoir subi des violences sexuelles qui cherchent de l'aide, par secteur. • Indicateur 4.2. a. Nombre de cas de violence contre les femmes, y compris les VSBG/PN, signalés à la police, b. proportion de cas signalés à la police, portés au tribunal, c. proportions de cas signalés à la police et ayant donné lieu à des condamnations d'auteurs, dans les 12 derniers mois. • Indicateur 4.3 Le Niger dispose d'un système d'information (MIS) sur la violence à l'égard des femmes, y compris les VSBG/PN qui permet de documenter qualitativement et quantitativement la fourniture des services multisectoriels aux femmes/filles/garçons victimes/survivant(e)s de violences. | Registres de police et de gendarmerie ; Données de la justice ; Données du GBV/MIS | Rapports de la police Annuaire statistiques de la Justice | UNFPA |
| Output 4.1 : Les structures étatiques et non étatiques (santé, police, justice, services sociaux et organisations de défense des droits des femmes) ont de meilleures connaissances et des capacités suffisantes pour mettre en place et fournir des services de qualité et coordonnés, y compris des services de DSSR, | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> •Indicateur 4.1. Le Niger a mis sur pied des protocoles nationaux conformes aux directives internationales relatifs aux services essentiels •Indicateur 4.1.2 Nombre de prestataires de services gouvernementaux qui ont accru leurs connaissances et leurs capacités pour fournir des services essentiels de qualité et coordonnés aux femmes et aux filles victimes / survivants de la violence à l'égard des femmes, y compris les violences sexuelles et sexistes •Indicateur 4.1.3 Nombre d'organisations de défense des droits des femmes qui ont accru leurs connaissances et capacités à fournir des services essentiels de qualité et coordonnés aux femmes et aux filles victimes / survivants de la violence à l'égard des femmes, y compris les violences sexuelles et sexistes | Registres des données des services intégrés ; Rapports de formation ; Rapport d'évaluation ; Document de Protocoles nationaux de services essentiels | Consultation ; Interviews | UNFPA |
| Output 4.2 : Les femmes et les filles survivantes de violence, y compris les femmes exposées à des formes de discrimination croisées, en particulier les femmes et les filles handicapées, migrantes ou en situation de vulnérabilité, ont des connaissances suffisantes et un accès accru à des services essentiels intégrés de qualité pour la prévention, la protection et les soins contre les VSBG et les PN, y compris des services de DSSR | | | |

| | | | |
|---|------------------------------|--------------|--------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 4.2.1 Nombre de femmes et de filles ayant survécu aux VFFF, y compris les VSBG/PN, dont les connaissances et l'accès à des services essentiels de qualité ont augmenté. • Indicateur 4.2.2. Nombre de femmes et de filles ayant survécu / victimes et leurs familles, y compris les groupes confrontés à des formes multiples et croisées ou à la discrimination, qui ont mieux compris les initiatives d'accompagnement et de soutien, y compris les services de rétablissement à long terme. • Indicateur 4.2.3 Le Niger dispose d'une stratégie pour accroître la connaissance et l'accès aux services pour les femmes et les filles, y compris les groupes confrontés à des formes multiples et croisées de discrimination | Rapport de suivi des centres | Consultation | UNFPA |
|---|------------------------------|--------------|--------------|

OUTCOME 5 : Des données de qualité, désagrégées et comparables à l'échelle mondiale sur les différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles et les pratiques néfastes sont recueillies, analysées et utilisées conformément aux normes internationales pour éclairer les lois, les politiques et les programmes.

| Indicators | Data source | Means of verification | Responsible Org. |
|---|---|-----------------------|------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 5.1: Le pays dispose de données globalement comparables sur la prévalence (et l'incidence, le cas échéant) de la violence envers les femmes, y compris les VSBG / PN, collectées régulièrement • Indicateur 5.2 : Le pays a des données accessibles au public, régulièrement publiées, sur les diverses formes de violence contre les femmes, y compris les VSBG / PN, au niveau national | Rapport d'études et bases de données disponibles sur la violence envers les femmes | Consultation | UNDP |
| <p>Output 5.1 : Les structures gouvernementales en charge des statistiques ont des capacités et des outils adaptés pour collecter régulièrement des données désagrégées selon l'âge, le lieu, le statut socioéconomique et le handicap, sur la VFFF, y compris les VSBG / PN, conformément aux normes internationales et régionales.</p> | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 5.1.1 : Nombre de services/structures étatiques de statistique à l'échelle nationale, régionale, départementale et communale dotés de capacités techniques et opérationnelles et qui produisent régulièrement des données sur les VSBG/ PN • Indicateur 5.1.2: Existence d'une base de données centralisée fonctionnelle pour l'analyse des données sur les VSBG/ PN | Outils de collecte de données des structures; Données produits par les structures ; Rapports de supervision Rapports consolidés des | Consultation | UNDP |

| | | | |
|--|---|--------------|------|
| | données VBG | | |
| Output 5.2 : Les données de prévalence et / ou d'incidence de qualité sur la violence envers les femmes et les filles, y compris les VSBG / PN, sont analysées, ventilées et publiées pour servir à la prise de décision et au suivi de l'ODD 5 | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Indicateur 5.1.1 Nombre d'offices statistiques nationaux qui ont développé / adapté et mis en contexte des méthodes et des normes au niveau national pour produire des données de prévalence et / ou d'incidence sur la violence à l'égard des femmes, y compris la violence sexuelle et sexiste • Indicateur 5.1.2 Nombre d'agents statistiques nationaux ayant des capacités accrues pour produire des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes, y compris la violence sexuelle et sexiste, et l'incidence, le cas échéant • Indicateur 5.1.3 Nombre d'agents publics y compris les fournisseurs de services, de différents secteurs, qui ont amélioré leur capacité à collecter des données de prévalence et / ou d'incidence, y compris des données qualitatives, • Indicateur 5.1.4 Nombre de défenseurs des droits des femmes dotés de capacités renforcées pour collecter des données sur la prévalence et / ou l'incidence, y compris des données qualitatives, sur la violence à l'égard des femmes, y compris la violence sexuelle et sexiste. | <p>Plan de diffusion des productions réalisées ; Documents d'études, notes, annuaires et tableaux de bord ; Plan de diffusion des analyses réalisées ; Rapports d'études ; Rapports de mise en œuvre du Plan de diffusion des productions réalisées ; Notes techniques sur la prise en compte des questions de VFFF/VSBG/PN dans les enquêtes</p> | Consultation | UNDP |

| OUTCOME 6: Les organisations de défense des droits des femmes et des filles et de la société civile, y compris celles représentant les jeunes et les groupes confrontés à des formes croisées de discrimination / marginalisation, influencent et font progresser plus efficacement l'égalité genre, l'autonomisation de la femme et de la fille et contribuent à l'élimination de la violence à leur égard. | | | |
|---|--|------------------------------|-------------------------|
| Indicators | Data source | Means of verification | Responsible Org. |
| <ul style="list-style-type: none"> Indicateur 6.1: Les organisations de défense des droits des femmes, les mouvements sociaux autonomes et les organisations de la société civile concernées ont renforcé leurs efforts pour promouvoir conjointement la fin de la violence à l'égard des femmes, y compris les VSBG/PN. Indicateur 6.2 : Proportion d'organisations de défense des droits des femmes, de mouvements sociaux autonomes et d'OSC, y compris celles représentant les jeunes et les groupes confrontés à des formes multiples et croisées de discrimination/marginalisation, qui déclarent avoir plus d'influence et agissent pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris les VSBG/PN. | Plans d'actions des OSC ; Rapports annuels des OSC ; Rapport d'évaluation des OSC ; Fiche de recueil d'opinions des OSC | Consultation | UNWOMEN |
| Output 6.1 : Les organisations de défense des droits des femmes et de la société civile ont des opportunités et des soutiens accrus pour développer des partenariats et le réseautage avec d'autres parties prenantes (gouvernements, secteur privé, médias, etc.) aux niveaux national, régional et local, pour renforcer la prévention et la réponse aux VFFF y compris les VSBG/PN | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> Indicateur 6.1.1 : Nombre de partenariats et de réseaux créés entre les groupes de défense des droits des femmes/OSC et d'autres parties prenantes (gouvernements, secteur privé, médias, etc.) au niveau national et local Indicateur 6.1.2 : Nombre de dialogues officiels avec les autorités gouvernementales concernés auxquels y ont pris part les groupes de défense des droits des femmes et les OSC concernées, y compris des représentants des groupes confrontés à des formes multiples et croisées de discrimination | Documents de partenariats ; Comptes rendus et rapport de réunions ; Compte rendus des cadres de dialogues ; Rapport national d'évaluation de l'action des OSC | Consultation | UN WOMEN |

| | | | |
|--|---|---------------------|-----------------|
| <p>Output 6.2 : Les organisations de défense des droits des femmes et les OSC représentant des groupes confrontés à des formes croisées de discrimination / marginalisation ont renforcé leurs capacités pour concevoir, mettre en œuvre et suivre les programmes VSBG/PN et assurer leur auto protection.</p> | | | |
| <p>Indicateur 6.2.1 : Nombre de groupes de défense des droits des femmes et d'OSC pertinentes représentant des groupes confrontés à des formes multiples et croisées de discrimination/marginalisation qui ont renforcé leurs capacités et leur soutien pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer leurs propres programmes sur la VFFF, y compris la VSBG/PN, et sur les droits en SR</p> | <p>Liste des représentants des ODDF et des OSC formés ; Rapports d'évaluation ; Rapports d'activités ; Enquêtes de perception</p> | <p>consultation</p> | <p>UN WOMEN</p> |

TABLE 2 - PROGRAMME RISK MANAGEMENT MATRIX

| Risks | Risk Level: Very high High Medium Low (Likelihood x Impact) | Likelihood: Almost Certain - 5 Likely - 4 Possible - 3 Unlikely - 2 Rare - 1 | Impact: Extreme - 5 Major - 4 Moderate - 3 Minor - 2 Insignificant - 1 | Mitigating measures | Responsible Unit/Person |
|---|---|--|--|--|--------------------------------|
| Contextual risks | | | | | |
| Faible intérêt des plusieurs catégories de victimes pour le programme | high | possible | Extrême | 1/ Réduire la probabilité d'une occurrence du risque en associant un nombre élevé de leaders communautaires féminins à la planification opérationnelle dès l'entame du projet 2/ Réduire l'impact du désintérêt des autres bénéficiaires en communiquant massivement sur les bienfaits du programme sur d'autres groupes de bénéficiaires | Chargé de communication |

| | | | | | |
|---|--------|----------|----------|---|-------------------------|
| Instabilité ou crise politique | high | likely | Major | 1/ Réduire l'impact de ce risque en changeant le chronogramme de sorte à envisager durant la période de la crise, la mise en œuvre des actions de faible amplitude, qui ne nécessitent pas une grande mobilisation des élites politiques 2/ Elargir le spectre des alliés politiques du programme, de sorte à garantir le soutien des élites politiques, y compris en cas de crise ou de changement de régimes | Chargé de Programmes |
| Crise / Catastrophe environnementale dans les sites | medium | possible | major | 1/ Changer les sites d'intervention en cas de crise durable. 2/ Réviser la planification globale, ainsi que les stratégies globales en planifiant des actions qui tiennent compte de la conjoncture environnementale | Chargé des programmes |
| Mouvements sociaux contre le programme | high | possible | moderate | Réduire la probabilité d'une occurrence du risque en associant un nombre élevé de communautés lors des consultations publiques et des leaders communautaires à la planification opérationnelle dès l'entame du projet. | Chargé de communication |
| Fronde des conservateurs contre le programme | high | likely | major | 1/ Susciter un front des progressistes et les mettre en évidence pour faire un contrepoids | Chargé de programmes |

| | | | | | |
|---|--------|----------|-------|---|-------------------------|
| | | | | 2/ Impliquer les conservateurs dans les activités notamment les voyages d'ouverture | |
| Programmatic risks | | | | | |
| Démobilisation des avocats du genre | High | possible | major | 1/ Choix des avocats sur la base des critères laissés à l'appréciation des communautaires 2/ Signature par les avocats d'une lettre d'engagement devant leurs leaders communautaires et religieux 3/ mobiliser un nombre élevé d'avocats en maintenant une équipe de réserve pour palier à toute éventualité 4/ Prévoir un mécanisme de rétribution assez motivant | Chargé des programmes |
| Perception alimentaire du programme par les bénéficiaires | Medium | possible | minor | Anticiper en procédant à une formation rigoureuse des relais du programme sur la vision et la démarche du programme notamment l'ambition d'autonomiser les communautés | Chargé de communication |
| Démobilisation des OCB partenaires | High | possible | major | 1/ Choix des OCB sur la base d'un appel à candidature avec vérification sur place 2/ Formation rigoureuse à la conduite autonome des activités 3/ Signature d'un contrat de prestation 4/ Prévoir un mécanisme de rétribution assez motivant | Chargé des programmes |

| | | | | | |
|---|-----------|--------|----------|---|--|
| Incidents de communication sur les intentions du programme | High | likely | major | Anticiper en procédant à une formation rigoureuse des relais du programme sur la vision et la démarche du programme notamment l'ambition d'autonomiser les communautés | Chargé de communication |
| Accidents dans les actes de chirurgie qui discréditent l'action | Very High | likely | extreme | 1/ Anticiper par un choix judicieux des chirurgiens 2/ Mobiliser l'élite politique et communautaire au haut niveau en vue d'une communication institutionnelle sur les accidents | Coordinatrice résidente |
| Incidents dans la gestion des ressources confiées aux OCB | High | likely | major | Mise en place d'un dispositif prudentiel de gestion des fonds | Chargé de programmes & Responsable financier |
| Institutional risks | | | | | |
| Changement de majorité politique et remise en cause des acquis du programme en matière de plaidoyer | Very High | likely | extreme | Elargir le spectre des alliés politiques du programme (en visant même les partis actuellement dans l'opposition), de sorte à garantir le soutien des élites politiques, y compris en cas de crise ou de changement de régimes | Coordinatrice résidente |
| Faible transfert des ressources aux communes | High | likely | moderate | Veiller à renforcer les capacités des communes sur la mobilisation des fonds propres pour financer la PBSG | Chargé de programmes |

| | | | | | |
|--|-----------|----------|---------|---|-----------------------|
| Changement de majorité politique dans les communes et remise en cause des acquis du programme | High | likely | major | Elargir le spectre des alliés politiques du programme (en visant même les partis actuellement dans l'opposition), de sorte à garantir le soutien des élites politiques, y compris en cas de crise ou de changement de régimes | Chargé de programmes |
| Fiduciary risks | | | | | |
| Chute du cours du dollar | Very High | possible | extreme | | Responsable financier |
| Dépréciation du FCFA | High | possible | Major | | Responsable financier |
| Inflation dans le pays | High | possible | major | | Responsable financier |
| Assumptions: Mise à disposition des fonds spotlight dans les délais ; synergie entre les agences d'exécution, paix sociale et sécurité dans le pays et dans les sites, absence de catastrophe naturelle ou sécuritaire, présence des médias de masse dans les sites, présence des OCB formelles dans les sites, présence d'une masse critique de consultants et d'experts sur le plan local, disponibilité des profils des avocats du genre dans les communes d'intervention, stabilité ou appréciation du cours du dollar, stabilité du niveau des prix. | | | | | |

The risk-management methodology is depicted below, where the risk level is measured as the product of Likelihood and Consequence.



TABLE 3 : BUDGETS – see excel document attached.

Once finalised, the following tables will be incorporated to this document.

Table 3 A – WORK PLAN

Table 3 B – BUDGET BY UNDG CATEGORY

Table 3 C – BUDGET BY OUTCOME

Table 3 D – ADVANCE PRE-FUNDING

ANNEX 1: Multi-stakeholder engagement in the Country Programme development process (TO BE COMPLETED)

For each meaningful consultation undertaken, including validation workshops, provide the list of stakeholders engaged in the Country Programme Development process and their key recommendations following this format.

Consultation 1: Elaboration du CPO & date

Key recommendations: Provide a summary of recommendations issued during this consultation process. Please cluster by relevant sub-theme (Max 300 words).

| Name of organisation/agency | Name and title of representative | Area of focus of work | Type of organisation (civil society organisation, government, EU delegation, academia, etc.) | Dates of consultations |
|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------|--|------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Consultation 2: Validation du CPO & date

Key recommendations: Provide a summary of recommendations issued during this consultation process. Please cluster by relevant sub-theme (Max 300 words).

| Name of organisation/agency | Name and title of representative | Area of focus of work | Type of organisation (civil society organisation, government, EU delegation, academia, etc.) | Dates of consultations |
|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------|--|------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Consultation 3: Validation de la Feuille de Route à UNCT & date

Key recommendations: Provide a summary of recommendations issued during this consultation process. Please cluster by relevant sub-theme (Max 300 words).

| Name of organisation/agency | Name and title of representative | Area of focus of work | Type of organisation (civil society organisation, government, EU delegation, academia, etc.) | Dates of consultations |
|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------|--|------------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Consultation 4: Atelier d'Elaboration du CPD du 24 au 28 Juillet

Key recommendations: Mettre en place une équipe de rédaction composée des agences des Nations Unies, des représentants du Gouvernement et de la Société civile. Prendre les dispositions nécessaires pour le respect de délais.

| Name of organisation/agency | Name of representative | Title of representative | Area of focus of work | Type of organisation (civil society organisation, government, EU delegation, academia, etc.) | Dates of consultations |
|-----------------------------|------------------------|------------------------------|-----------------------|--|------------------------|
| MPFPE | Mme Sani Nafissa | Directrice de la Statistique | Données | Government | 24-28 Juillet |
| CNDH/PD | Goumour Abdourhama ne | Vice -président | Législatif | OSC | 24-28 Juillet |

| | | | | | |
|--------------------|--------------------------|-------------------------------------|---|--------------|---------------|
| Plan International | Oumarou Ali | Chef de projet | Protection des mineurs | OSC | 24-28 Juillet |
| CONIPRAT | Amadou Moumouni Soumaila | Chargé de programme | MGF | OSC | 24-28 Juillet |
| MES | Doulaye Boureima | Chef de division | Education des filles | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| PNUD | Alou Fati | Spécialiste Genre | Autonomisation des filles/femmes | SNU | 24-28 Juillet |
| Espace Sûr | Hamsatou Hassane | | Représentant bénéficiaires adolescentes | OSC | 24-28 Juillet |
| MRC/AMS | Boka Abdoulaye | Chef de division | Normes | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| CONIDE | Zakari Ibrahim | Coordonnateur | Protection des mineurs | OSC | 24-28 Juillet |
| ACTN | Abdou Nadere | Chargé de programme | Normes | OSC | 24-28 Juillet |
| ANDDH | Mme Halima Amadou | Membre BEN | Droits Humains | OSC | 24-28 Juillet |
| MJS | Mme Adamou Fatchima | Chef de division DEP | Jeunesse | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| Save the children | Chaibou Antarou | Chargé de plaidoyer | Protection des mineurs | OSC | 24-28 Juillet |
| CNJ | Abdoulaye Hassane | Conseiller technique | Jeunesse | OSC | 24-28 Juillet |
| BCR/SNU | Barry Alpha Pathé | Chargé de la coordination de l'aide | Coordination | SNU | 24-28 Juillet |
| OXFAM | Aissata Keita | Conseillère Genre | Autonomisation des filles/femmes | OSC | 24-28 Juillet |
| ONG FAD | Maman Alassane Aichatou | Stagiaire | Autonomisation des filles/femmes | OSC | 24-28 Juillet |
| | Nafissa Hassane | Chargé de communication | | | 24-28 Juillet |
| CONGAFEN | Haby Ibrahim | Directeur | Réseau OSC | OSC | 24-28 Juillet |
| ONG SOS FEVVF | Mme Mariama Moussa | Président | VFFF | OSC | 24-28 Juillet |
| CARE | Fouréra Inoussa | Experte RISE/Plaidoyer | Développement | OSC | 24-28 Juillet |
| CEA | Privat Denis | KMO | Données | SNU | 24-28 Juillet |
| UNFPA | Dr Mariama Pascal | Chargé de programme SR | Services Essentiels | SNU | 24-28 Juillet |
| Gendarmerie | Cne Hadiza Marou | Chef CCPF | Protection des mineurs et des femmes | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| MPFPE | Ousmane Amadou | DGPE | Autonomisation des filles/femmes | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| UNICEF | Salmey Bebert | Point focal Genre | Protection des mineurs | SNU | 24-28 Juillet |
| MEP/A/PLN/EC | Ali Mahaman | Cadre | Education des filles | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| ONG SONGES | Ousmane | Chef de projet | Normes | OSC | 24-28 |

| | | | | | |
|------------------|------------------------|--|--|--------------|---------------|
| | Diop | | | | Juillet |
| PNUD | Abdoulaye Baldé | Conseiller technique | Services Essentiels | SNU | 24-28 Juillet |
| MPFPE | Hali Adamou | DGPF/G | Législatif | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| MP | Rahmatou Mahamane | Membre | Population | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| AFJN | Balkissa Djibril | SGA | Législatif | OSC | 24-28 Juillet |
| REFAMP | Mme Garba Maimouna | Membre | Législatif | OSC | 24-28 Juillet |
| VNU | Ibrahim Harouna | VNU Genre | Genre | SNU | 24-28 Juillet |
| CNDH | Mme Habibou Mariama | Directrice | Droits Humains | OSC | 24-28 Juillet |
| REPSFECO | Dr Yacouba Halodou | Chargé de programme | Paix et sécurité | OSC | 24-28 Juillet |
| UNWOMEN | Béatrice Eyong | Chargée de Bureau | Autonomisation des filles/femmes | SNU | 24-28 Juillet |
| DGP/MSP | Mme Mohamed Zeinabou | | Services essentiels | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| Lafia Matassa | Amadou Lawali | Chargé de programme | Protection des mineurs | OSC | 24-28 Juillet |
| Police Nationale | Mamane Mahamane | DPMF/DSP | Protection des mineurs et des femmes | Gouvernement | 24-28 Juillet |
| DIMOL | Alassane Moussa | Président de Zone | Services essentiels - Fistules obstétricales | OSC | 24-28 Juillet |
| UNFPA | Issa Sadou | Chargé de Programme Genre et DH | Normes | SNU | 24-28 Juillet |
| UNFPA | Esther Arendt | Chargée de Programme Jeunes | Normes | SNU | 24-28 Juillet |
| ONUFemmes | Hortense Gbaguidi | Bureau Régional Dakar | | SNU | 24-28 Juillet |
| UNICEF | Rosman Gosmane Mohamed | Chargé de la Communication pour le Développement | Normes | SNU | 24-28 Juillet |
| Consultante | Aminata Talla-Diop | Bureau Régional Dakar | GBV/OSC | SNU | 24-28 Juillet |

Consultation 5: Rédaction du CPD du 6 au 11 Août

Key recommendations: Finalisation de la rédaction du CPD.

| Name of organisation/agency | Name of representative | Title of representative | Area of focus of work | Type of organisation (civil society organisation, government, EU delegation, academia, etc.) | Dates of consultations |
|-----------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------|--|------------------------|
|-----------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------|--|------------------------|

| | | | | | |
|-----------|-------------------------|--|----------------------------------|--------------|-----------|
| UNICEF | Rosman Gosmane Mohamed | Chargé de la Communication pour le Développement | Normes | SNU | 6-11 Août |
| UNFPA | Issa Sadou | Chargé de Programme Genre et DH | Normes | SNU | 6-11 Août |
| UNFPA | Esther Arendt | Chargée de Programme Jeunes | Normes | SNU | 6-11 Août |
| UNICEF | Salmei Bebert | Point focal Genre | Protection des mineurs | SNU | 6-11 Août |
| MPFPE | Ousmane Amadou | DGPE | Autonomisation des filles/femmes | Gouvernement | 6-11 Août |
| REPSFECO | Dr Yacouba Halodou | Chargé de programme | Paix et sécurité | OSC | 6-11 Août |
| MPFPE | Mme Sani Nafissa | Directrice de la Statistique | Données | Government | 6-11 Août |
| ONG FAD | Maman Alassane Aichatou | Stagiaire | Autonomisation des filles/femmes | OSC | 6-11 Août |
| PNUD | Alou Fati | Spécialiste Genre | Autonomisation des filles/femmes | SNU | 6-11 Août |
| ONUFemmes | Paul Hovi Moussa | | Autonomisation des filles/femmes | SNU | 6-11 Août |
| ONUFemmes | Maimouna Seyni Yaye | | Autonomisation des filles/femmes | SNU | 6-11 Août |

Consultation 6: Validation du CPD le 15 Août

Key recommendations: Provide a summary of recommendations issued during this consultation process. Please cluster by relevant sub-theme (Max 300 words).

| Name of organisation/agency | Name and title of representative | Area of focus of work | Type of organisation (civil society organisation, government, EU delegation, academia, etc.) | Dates of consultations |
|-----------------------------|----------------------------------|---|--|------------------------|
| ONUFEMMES | Seyni Yayé Maimouna | Genre/Autonomisation de la femme | NU | 15/08/2018 |
| PNUD | Amata Diabate | Gouvernance/Paix sécurité/Genre/crises, catastrophes/Résilience/Droits humains | NU | 15/08/2018 |
| ONUFEMMES | Béatrice Eyong | Genre/Autonomisation de la femme | NU | 15/08/2018 |
| CEA | Mawan Sebego | Politique macroéconomique Intégration régionale et Commerce Développement social Ressources naturelles Innovation et technologie Genre Gouvernance Statistique | NU | 15/08/2018 |
| PNUD | Abdoulaye Baldé | Gouvernance/Paix sécurité/Genre/crises, catastrophes/Résilience/Droits humains | NU | 15/08/2018 |

| | | | | |
|---------------------------------------|--------------------------|--|----------------------|------------|
| ONG FAD | Mariama Mamoudou Djibo | Autonomisation de la Femme | ONG | 15/08/2018 |
| ONG FAD | Nafissa Idé | Autonomisation de la Femme | ONG | 15/08/2018 |
| World Vision | Abdoul Wahab Alassane | santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau potable et la microfinance | ONG | 15/08/2018 |
| Ministère de la Justice | Dogon Guida Saidou | Justice/Droit de l'Homme | Gouvernement | 15/08/2018 |
| UE | Basile Sallustio | Economie/Politique/Santés Humain/Environnement/Culture/Genre | EU delegation | 15/08/2018 |
| UE | Sandrine Pierloz | Economie/Politique/Santés Humain/Environnement/Culture/Genre | EU delegation | 15/08/2018 |
| Ministère Promotion De la Femme | Ousmane Amadou | Autonomisation de la femme/Genre | Gouvernement | 15/08/2018 |
| Nations Unies | Bintou Djibo | Nations Unies | NU | 15/08/2018 |
| UNICEF | Felicite Tchimbindat | Droit des Enfants | NU | 15/08/2018 |
| PNUD | Nicole Kouassi | Gouvernance/Paix sécurité/Genre/crises, catastrophes/Résilience/Droits humains | NU | 15/08/2018 |
| REFAMP/Niger | Mme Gazobi Rahamou | Réseau des Femmes Parlementaires | OSC | 15/08/2018 |
| Ministère Promotion de la Femme | Kadidjatou Moumouni | Autonomisation de la femme | Gouvernement | 15/08/2018 |
| ONG LAFIA MATASSA | Lawali Amadou | Santé de la reproduction | ONG | 15/08/2018 |
| CONIDE | Zakari Ibrahim | Droit de l'Enfant | OSC | 15/08/2018 |
| DIMOL | Abdou Moussa | Santé de la Reproduction | ONG | 15/08/2018 |
| PLAN | Moumouni Kalilou Mariama | Développement social/protection de l'enfant | ONG | 15/08/2018 |
| ONG FEVVF | Mariama Moussa | Violence faite aux femmes | ONG | 15/08/2018 |
| CONGAFEN | Kako Fatima | Autonomisation de la femme | OSC | 15/08/2018 |
| Ministère de la Promotion de la Femme | Mme Sani Nafissa | Autonomisation de la femme | Gouvernement | 15/08/2018 |
| UNFPA | Ester Arendt | Population | NU | 15/08/2018 |
| FMI | Abdou Chayabou | Economie | NU | 15/08/2018 |
| CONCERN | Michel Seybou | Développement social | ONG | 15/08/2018 |
| UNICEF | Salmey Bebert | Droit des Enfants | NU | 15/08/2018 |
| UNICEF | Aissa Sow | Droit des Enfants | NU | 15/08/2018 |

| | | | | |
|--|---------------------------|--|--------------|------------|
| | | | | 18 |
| CNDH/D | Abdourahmane Goumar | Droits Humains | NU | 15/08/2018 |
| CONIPRAT | Amadou Moumouni Soumaila | Lutte contre les Pratiques Traditionnelles Nefastes | ONG | 15/08/2018 |
| Ministère de la Promotion de la Femme | Hali Adamou | Autonomisation de la femme | Gouvernement | 15/08/2018 |
| CNDH | Mme Habibou Mariama | Droits Humains | Gouvernement | 15/08/2018 |
| Ministère de la Renaissance Culturelle | Bako Abdoulaye | Culture/Changement social | Gouvernement | 15/08/2018 |
| ANDDH | Mme Halima Amadou | Droits Humains | Gouvernement | 15/08/2018 |
| CNJV | Zakou Bjodjo Hassoumi | Communication | OSC | 15/08/2018 |
| SCI | Vanessa Willem | Protection des enfants | ONG | 15/08/2018 |
| Mercy corps | Mme Djimraou Aissatou | Humanitaire | ONG | 15/08/2018 |
| CNJF | Hassane Alfari Nafissatou | Promotion de la jeune fille | ONG | 15/08/2018 |
| SONGES | Ousmane Diop Abdoul | Promotion du secteur associatif | ONG | 15/08/2018 |
| CARE | Mahamadou Bello | Autonomisation de la femme | ONG | 15/08/2018 |
| Coordination | Amadou Issoufou | Nations Unies | NU | 15/08/2018 |
| PNUD | Harouna Abdou Ibrahim | Gouvernance/Paix sécurité/Genre/crises, catastrophes/Résilience/Droits humains | NU | 15/08/2018 |
| UNFPA | Issa Sadou | Population | NU | 15/08/2018 |
| REPSFECO | Yacouba Halidou | Prévention des conflits, maintien de la paix, promotion des droits humains | OSC | 15/08/2018 |

Consultation 7 : Atelier de validation CPD 7 novembre 2018

| Name of organisation/agency | Name and title of representative | Area of focus of work | Type of organisation (civil society organisation, government, EU delegation, academia, etc.) | Dates of consultations |
|-----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|------------------------|
| ONU Femmes | Elisabeth Gueye | Genre/Autonomisation de la femme | NU | 07/11/2018 |
| PNUD | Lena Edouard | Gouvernance | NU | 07/11/2018 |
| Ministère de la Justice | Dogon Guzda Saidou | Justice/ droit de l'Homme | Gouvernement | 07/11/2018 |
| UNICEF | Aissa Sow | Droit des enfants | NU | 07/11/2018 |

| | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------|---|---------------|------------|
| UE | Abdou Liman Salissou | Economie/Politique/ Genre | EU delegation | 07/11/2018 |
| Ministère de l'éducation secondaire | Mahamane Chérifatou | Education | gouvernement | 07/11/2018 |
| DIMOL | Kailou Saidou | Autonomisation de la Femme | ONG | 07/11/2018 |
| DIMOL | Abdou Moussa | Autonomisation de la Femme | ONG | 07/11/2018 |
| Bureau de la Coordination | Amadou Issoufou | Coordination | NU | 07/11/2018 |
| Gendarmerie Nationale | Hadiza Morou | Protection des mineurs et des femmes | gouvernement | 07/11/2018 |
| CEA | Privat Denis Akochaye | Economie/données | NU | 07/11/2018 |
| UNFPA | Issa Sadou | Droit Humain/genre | NU | 07/11/2018 |
| PNUD | Fati Alou | Genre | NU | 07/11/2018 |
| UNFPA | Esther Arendt | Population | NU | 07/11/2018 |
| ONU Femmes | Paul Moussa | Autonomisation des femmes et des filles | NU | 07/11/2018 |
| Ministère de la promotion de la Femme | Ousmane Amadou | Autonomisation des femmes | gouvernement | 07/11/2018 |
| CONGAFEN | Abdou Raouf Maibougi | Autonomisation de la femme | ONG | 07/11/2018 |
| Ministère Promotion de la femme | Sani Nafissa | Autonomisation de la femme | Gouvernement | 07/11/2018 |
| SOS femme | Mariama Moussa | Violences faites aux femmes | OSC | 07/11/2018 |
| SOS femme | Gagara Souleymanne | Violences faites aux femmes | ONG | 07/11/2018 |
| ONG FAD | Maman Alassane Alchatou | Autonomisation de la femme | ONG | 07/11/2018 |

ANNEX 2 : Communication and Visibility Plan

La composante « Communication et Visibilité » visera non seulement à promouvoir l'initiative Spotlight auprès d'un large public mais également à soutenir les efforts de plaidoyer, de mobilisation sociale et de changement de comportement inscrits dans l'initiative, tout en s'assurant de la reconnaissance de l'appui financier apporté par l'Union Européenne.

En appui aux activités de plaidoyer inscrites dans le cadre du programme, la composante visera à encourager les alliances solides et une masse critique de soutien autour de l'initiative et des enjeux de la lutte contre les VBG/VSBG/PN, en encourageant le débat public et l'engagement social autour des questions traitées par le programme. Cela sera éclairé par des produits et des initiatives de communication qui illustrent la vie réelle des bénéficiaires derrière les faits et les chiffres. Des produits de communication seront déclinés des études et des évaluations réalisées – et serviront d'éléments pour alimenter le plaidoyer mené par le programme (événement de lancement des publications ; réalisation de produits de communication, média et digitaux, etc.).

Pour soutenir les efforts de communication pour le changement social et de comportement, la composante « Communication et Visibilité » activera en temps opportun des modes « campagnes » (multimédia et multi-acteurs) sur la base des priorités définies par le programme. La composante tirera pleinement parti des possibilités offertes par les outils en ligne, notamment les réseaux sociaux, les technologies mobiles et autres plateformes novatrices, pour susciter l'engagement du public et faciliter le dialogue et le débat public sur le programme et aborder dans une large mesure les normes et attitudes sociales qui s'y rapportent. Ces outils seront également utilisés pour faciliter la construction de coalitions et de réseaux en ligne à l'appui des droits de l'enfant.

La composante explorera différentes manières de mettre en œuvre des initiatives visant à engager les jeunes dans le cadre de ce programme, à l'exemple de la nomination de jeunes ambassadeurs, la promotion de rôle modèle et de jeunes talents et favorisera la participation des adolescentes et des adolescents dans la production médiatique – en vue de soutenir le plaidoyer qu'ils mènent en leur faveur.

Ciblant particulièrement les médias à portée large, l'engagement et les partenariats avec les médias seront renforcés par des réunions régulières d'information, des voyages de presse sur le programme. Des formations seront dispensées aux médias sur le programme et les questions clés définies le programme.

La promotion et la préservation de l'image et du positionnement du programme dans toutes les activités de communication et de plaidoyer public planifiées seront méticuleusement entretenues tout au long du cycle du programme, de manière à positionner, reconnaître et à distinguer l'initiative parmi d'autres actions similaires et de sorte à favoriser son acceptation sociale. Des produits liés à la visibilité et la promotion institutionnelle du programme seront régulièrement réalisés en fonction des besoins exprimés par le programme (identité visuelle, promotion institutionnelle, brochure, etc.).

La composante fournira à un certain nombre du staff des agences impliquées dans le programme une formation sur les techniques de prise de photographies et d'écriture d'histoires d'intérêt humain tout au long du cycle du programme – afin de renforcer la capacité du programme à générer des contenus créatifs et engageants. Cette initiative permettra en partie d'alimenter la nouvelle page web dédiée du programme pour le Niger.

A. Objectifs

1. Objectif général

Informar, attirer l'attention et générer un intérêt sur les enjeux de la lutte contre les VBG/VSBG/PN dans le but d'alimenter l'engagement social en faveur du programme à tous les niveaux.

2. Groupes cibles

| NIGER | INTERNATIONAL |
|--|---|
| Gouvernement et autorités locales | Institutions européennes |
| Organisations de la Société civile | Etats-membres |
| Organisations de défense de droits des femmes | Donateurs (Coopérations bilatérales, multilatérales, secteur privé, fondations) |
| Jeunes, adolescentes/ts | Décideurs (parlementaires, groupes de pression,) |
| ONG nationales et internationales / Partenaires techniques et financiers | Media (radio/télévisé ; écrit ; web) |
| Services techniques | Grand public |
| Media nationaux et bloggers | |
| Grand public | |

3. Objectifs spécifiques pour chaque groupe cible, en rapport avec les objectifs de l'action et les phases du cycle du programme de pays

- *Objective 1* : Livrer des messages persuasifs à travers différents canaux dans le but de susciter l'engagement des décideurs et des autres parties prenantes au niveau national autour de l'initiative et sur les enjeux de la lutte contre le VBG, VSBG et PN au Niger
- *Objective 2* : Inspirer l'audience et encourager la participation et l'implication des jeunes y compris ceux confrontés aux formes croisées de discriminations dans le cadre de l'initiative et explorer les plateformes adaptées pour encourager le dialogue sociétal et intergénérationnel (conversation à deux sens) autour de l'initiative.
- *Objectif 3* : Contribuer à un meilleur positionnement et image de l'initiative Spotlight comme une voix crédible et digne de confiance dans la lutte contre le VBG, VSBG et PN au Niger
- *Objectif 4* : Attirer et capturer l'attention internationale sur les problématiques de la VBG, VSBG et PN au Niger et mettre en avant les réponses clés apportées par l'initiative à travers des contenus persuasifs et convaincants destinés à une audience globale

4. Activités de Communication

Objective 1 : Livrer des messages persuasifs à travers différents canaux dans le but de susciter l'engagement des décideurs et des autres parties prenantes au niveau national autour de l'initiative et sur les enjeux de la lutte contre le VBG, VSBG et PN au Niger

Activités : Des séries d'événements de plaidoyer public seront organisés en fonction des moments clés définis préalablement par l'initiative. Des produits de communication seront déclinés des publications, des recherches, des études et des évaluations réalisés dans le cadre de l'initiative – et serviront d'éléments pour alimenter le plaidoyer mené par le programme (événement de lancement des publications ; réalisation de produits de communication, média et digitaux, etc.). La composante attachera une attention particulière à sa stratégie d'engagement avec les médias – y compris le renforcement de leurs capacités – pour servir d'alliés stratégiques en faveur de l'initiative.

- Organisation d'une série d'événements spéciaux de plaidoyer aligné avec les moments clés inscrits dans le cadre de l'initiative : cérémonie de lancement de l'initiative, lors de séries d'ateliers prévus dans le cadre de l'initiative, lancement et restitution des études, y compris les événements liés aux produits médias (production d'un film) inscrits dans le cadre de l'initiative...
- Identification et nomination d'influenceurs et d'ambassadeurs nationaux de l'initiative – qui servira de porte-voix de l'initiative au niveau national et international - dotés de plan d'action annuel de plaidoyer public
- Organisation d'une série de descentes de presse avec les médias nationaux pour démontrer l'impact des interventions inscrites dans le cadre de l'initiative
- Sur la base des études et des évaluations réalisées dans le cadre de l'initiative, produire des produits médiatiques multicanaux (y compris digitaux) plus accessibles au public et facile à digérer pour la dissémination des résultats de ces études (Résumé ; brochure ; highlights ; factographes, etc.)

Objective 2 : Inspirer l'audience et encourager la participation et l'implication des jeunes y compris ceux confrontés aux formes croisées de discriminations dans le cadre de l'initiative et explorer les plateformes adaptées pour encourager le dialogue sociétal et intergénérationnel (conversation à deux sens) autour de l'initiative.

La composante « Communication et Visibilité » explorera les plateformes (online ou offline) les mieux adaptées pour permettre d'engager un dialogue avec les adolescentes/ts et d'assurer la médiation entre eux et les autres parties prenantes

- Explorer la mise en œuvre pilote d'initiatives/campagnes digitales au niveau national afin d'encourager la conversation autour des problématiques traitées par l'initiative et identifier/engager dans ce cadre des influenceurs digitaux pour une amplification optimale au niveau national
- Assurer l'alimentation, la gestion et la modération régulières de la page web de Spotlight dédiée au Niger et des différentes plateformes de réseaux sociaux et produire les produits engageants et adaptés en coordination avec les agences impliquées (Web, Facebook, Twitter, Instagram et YouTube) et renforcer la communication avec les points focaux au niveau régional et global pour une meilleure amplification de la portée de nos messages
- Identifier, documenter des modèles de réussite parmi les jeunes dans le but d'inspirer la jeunesse nigérienne dans le cadre de la lutte contre la VBG, VSBG et PN
- Piloter des séries d'initiatives de production médiatique avec les jeunes et les adolescents pour mettre en avant leur perception de la situation et les appuyer dans le plaidoyer qu'ils mènent en leur faveur (ateliers photos, video, story-telling faits par les jeunes)
- Produire des séries de produits de communication adaptées aux plateformes digitales (vidéo, human interest stories, photo essay) pour diffusion aux différentes plateformes existantes
- Renforcer la capacité des différents communicateurs des agences impliquées dans le projet dans la production médiatique (photographie ; story-telling ; etc.)

Objectif 3 : Contribuer à un meilleur positionnement et image de l'initiative Spotlight comme une voix crédible et digne de confiance dans la lutte contre le VBG, VSBG et PN au Niger

- Réaliser un kit imprimé de présentation de l'initiative dans le but de la promouvoir parmi les différentes audiences
- Produire tous les six mois un bulletin d'information destiné à l'ensemble des parties prenantes pour démontrer l'impact de l'initiative
- Produire annuellement une version light et public-friendly de rapport annuel sur l'initiative qui sera distribuée à l'ensemble des parties prenantes
- Produire des articles de visibilité relatives à l'initiative - incluant la production des différentes signalétiques de l'initiative dans les sites d'implémentation ; lors des ateliers ; des t-shirts et autres articles pour les agents communautaires impliqués dans la mise en œuvre de l'initiative

Objectif 4 : Attirer et capturer l'attention internationale sur les problématiques de la VBG, VSBG et PN au Niger et mettre en avant les réponses clés apportées par l'initiative à travers des contenus persuasifs et convaincants destinés à une audience globale

- Produire des séries de courte vidéo et des paquets multimédia pour dissémination au niveau global, pour utilisation lors d'événements internationaux liées à l'initiative

Dans toutes les activités de communication, la composante « Communication et Visibilité » s'assurera de la visibilité du donateur en ligne avec les exigences et les guidelines de visibilité de l'initiative.

5. Outils de communication choisis

- Evènements spéciaux de plaidoyer (16 jours d'activisme, journées internationales de la femme, de la jeune fille, journée nationale de la femme...)
- Media
- Plateformes digitales
- Goodwill Ambassadeurs
- Digital Influencers
- Multimedia assets
- Newsletter
- Public-friendly Annual reports
- Articles de visibilité

6. Réalisations des objectifs de communication

- Nombre de personnes touchées par les campagnes ; événements sociaux et de plaidoyer
- Pourcentage d'audience connaissant parfaitement l'initiative Spotlight
- Pourcentage d'audience ayant une perception positive de l'initiative Spotlight
- Nombre de reportages et histoires de vie et autres dans les médias qui traitent de manière plus sensible des VBG/VSBG/PN

Les indicateurs de base seront mesurés et évalués, quantitativement et qualitativement, au début du cycle du programme. Pendant le cycle du programme, la composante travaillera avec des partenaires, des équipes de recherche et des sociétés de monitoring des médias afin de suivre, d'examiner et d'évaluer les changements en cours dans les indicateurs. Des revues régulières seront effectués pour identifier les progrès, les contraintes et les leçons apprises, et mettre en œuvre les ajustements nécessaires.

Pour les plateformes en ligne, la composante utilisera les outils analytiques actuellement disponibles tels que Google Analytics, Twitter Analytics et Facebook Insights pour établir la base de référence des indicateurs en ligne. Certains indicateurs – tels que ceux liés au nombre de personnes engagées dans certaines conversations ou au pourcentage de conversation positive/mention de l'initiative– devront être évalués par des outils de suivi fournis par des prestataires externes de services de suivi des médias.

7. Dispositions pour recevoir des commentaires

La composante utilisera particulièrement les plateformes digitales pour recueillir de manière systématique les feedbacks de l'audience cible dans le but d'apporter les corrections en cours nécessaire tout au long de la mise en œuvre du projet (utilisation des outils de suivi et de monitoring existants sur les réseaux sociaux et les plateformes dédiées pour les mini-enquêtes (surveymonkey, etc.)

| Activités |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> · Organisation d'une série d'événements spéciaux de plaidoyer aligné avec les moments clés inscrits dans le cadre de l'initiative : cérémonie de lancement de l'initiative, lors de séries d'ateliers prévus dans le cadre de l'initiative, lancement et restitution des études, y compris les événements liés aux produits médias (production d'un film) inscrits dans le cadre de l'initiative... |
| <ul style="list-style-type: none"> · Identification et nomination d'influenceurs et d'ambassadeurs nationaux de l'initiative – qui servira de porte-voix de l'initiative au niveau national et international - dotés de plan d'action annuel de plaidoyer public |
| <ul style="list-style-type: none"> · Organisation d'une série de descentes de presse avec les médias nationaux pour démontrer l'impact des interventions inscrites dans le cadre de l'initiative |
| <ul style="list-style-type: none"> · Sur la base des études et des évaluations réalisées dans le cadre de l'initiative, produire des produits médiatiques multicanaux (y compris digitaux) plus accessibles au public et facile à digérer |

pour la dissémination des résultats de ces études (Executive summary ; brochure ; highlights ; factographes, etc.)

- Explorer la mise en œuvre pilote d'initiatives/campagnes digitales au niveau national afin d'encourager la conversation autour des problématiques traitées par l'initiative et identifier/engager dans ce cadre des influenceurs digitaux pour une amplification optimale au niveau national

- Assurer l'alimentation, la gestion et la modération régulières de la page web de Spotlight dédiée au Niger et des différentes plateformes de réseaux sociaux et produire les produits engageants et adaptés en coordination avec les agences impliquées (Web, Facebook, Twitter, Instagram et YouTube) et renforcer la communication avec les points focaux au niveau régional et global pour une meilleure amplification de la portée de nos messages

- Identifier, documenter des modèles de réussite parmi les jeunes dans le but d'inspirer la jeunesse nigérienne dans le cadre de la lutte contre la VBG, VSBG et PN

- Piloter des séries d'initiatives de production médiatique avec les jeunes et les adolescents pour mettre en avant leur perception de la situation et les appuyer dans le plaidoyer qu'ils mènent en leur faveur (ateliers photos, video, story-telling faits par les jeunes)

- Produire des séries de produits de communication adaptées aux plateformes digitales (vidéo, human interest stories, photo essay) pour diffusion aux différentes plateformes existantes

- Renforcer la capacité des différents communicateurs des agences impliquées dans le projet dans la production médiatique (photographie ; story-telling ; etc.)

- Réaliser un kit imprimé de présentation de l'initiative dans le but de la promouvoir parmi les différentes audiences

- Produire tous les six mois un bulletin d'information destiné à l'ensemble des parties prenantes pour démontrer l'impact de l'initiative

- Produire annuellement une version light et public-friendly de rapport annuel sur l'initiative qui sera distribuée à l'ensemble des parties prenantes

- Produire des articles de visibilité relatives à l'initiative - incluant la production des différentes signalétiques de l'initiative dans les sites d'implémentation ; lors des ateliers ; des t-shirts et autres articles pour les agents communautaires impliqués dans la mise en œuvre de l'initiative

- Produire des séries de courte vidéo et des paquets multimédia pour dissémination au niveau global, pour utilisation lors d'événements internationaux liées à l'initiative

Table A - WORK PLAN (Years 1-4)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Outcome/Output Description | TIME FRAME | | | | PLANNED BUDGET | | | | | Recipient UN organization | Implementing Partners (only with transfer of funds) (clearly label Gov't and Civil Society) |
|-----------------------------------|---|---|------------|----|----|----|-----------------------|--|-------------------------------|---|--|------------------------------------|---|
| | | | Y1 | Y2 | Y3 | Y4 | PHASE I (Year 1-2) | | PHASE II (Year 3-4) | TOTAL | | | |
| | | | | | | | Spotlight Phase I USD | Agency Contributions (CORE only) Phase I USD | Total Funded Cost Phase I USD | ESTIMATED UNFUNDED GAP, USD (Year 3-4) incl. Spotlight EU funding, new donors and Agency contributions (CORE only) | ESTIMATED TOTAL COST, USD (year 1-4) incl. Estimated Unfunded Gap | | |
| A. PROGRAMME OUTCOME COSTS | | | | | | | | | | | | | |
| 1 | OUTCOME 1: Des cadres législatifs et politiques conformes aux normes internationales en matière de droits humains relatives à la violence à l'égard des femmes et des filles et aux pratiques néfastes sont en place et traduits en actes. | | | | | | | | | | | | |
| 1 | 1.1 | Output 1.1: Les défenseurs des droits des femmes et des jeunes y compris ceux représentant les groupes confrontés à des formes croisées de discrimination ainsi que les organisations religieuses connaissent l'état des lieux par rapport aux standards sous régionaux, utilisent des méthodes et outils de plaidoyer basés sur les preuves et contribuent à la formulation d'une législation protégeant les femmes et les filles contre la violence y compris les VSBG/PN | x | x | x | | 807,014 | - | 807,014 | 300,000 | 1,107,014 | UNWOMEN UNDP UNICEF | Ministère de la Promotion de la femme Ministère de la justice CSO |
| 1 | 1.2 | Output 1.2: les parlementaires, et les institutions de l'état et des Droits de l'Homme ont des capacités renforcées pour défendre et participer à l'élaboration des lois et politiques sur les droits des femmes et des filles, y compris les VSBG/PN en lien avec les SR/SHSR, l'égalité des sexes et la non-discrimination. | x | x | x | x | 224,768 | - | 224,768 | 327,290 | 552,058 | UNFPA UNDP UNWOMEN UNICEF | Parlement Ministère PF CSO |
| Sub-total Outcome 1: | | | | | | | 1,031,782 | - | 1,031,782 | 627,290 | 1,659,072 | | |
| 2 | OUTCOME 2: Les systèmes et institutions nationaux et régionaux sont habilités à planifier, financer et mettre en œuvre des programmes multisectoriels de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, ainsi que des pratiques néfastes, notamment par la mise en œuvre des ODD. | | | | | | | | | | | | |
| 2 | 2.1 | Output 2.1: Les Ministères sectoriels (Promotion de la Femme, Population, Santé, Éducation, Plan, Finances, Jeunesse, Culture, Agriculture, Justice, Défense et Sécurité), ainsi que les collectivités territoriales ont les capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des plans et stratégies sectoriels et locaux budgétisés | x | x | x | x | 875,510 | 50,000 | 925,510 | 548,878 | 1,474,388 | UNFPA UNDP UNWOMEN | Ministères du Plan, Finances, PF, Enseignements, Santé, Jeunesse, Défense |
| Sub-total Outcome 2: | | | | | | | 875,510 | 50,000 | 925,510 | 548,878 | 1,474,388 | | |
| 3 | OUTCOME 3: Les normes, les attitudes et les comportements sociaux équitables en matière de genre changent aux niveaux communautaire et individuel pour prévenir les VFFF/VSBG/PN et promouvoir les droits en santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles | | | | | | | | | | | | |
| 3 | 3.1 | Output 3.1: Des programmes scolaires visant à promouvoir des normes et des attitudes positives à l'égard des femmes et des filles sont élaborés et mis en œuvre dans les établissements d'enseignement formel et non formel des programmes, y compris des dialogues communautaires et des campagnes d'information pour promouvoir des normes et des attitudes | x | x | x | x | 528,950 | - | 528,950 | 2,800,000 | 3,328,950 | UNWOMEN UNFPA UNICEF | MPF Ministère Communication Conseil islamique |

Table A - WORK PLAN (Years 1-4)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Outcome/Output Description | TIME FRAME | | | | PLANNED BUDGET | | | | | Recipient UN organization | Implementing Partners (only with transfer of funds) (clearly label Gov't and Civil Society) |
|-----------------------------|---|--|------------|----|----|----|-----------------------|--|-------------------------------|---|--|------------------------------------|---|
| | | | Y1 | Y2 | Y3 | Y4 | PHASE I (Year 1-2) | | | PHASE II (Year 3-4) | TOTAL | | |
| | | | | | | | Spotlight Phase I USD | Agency Contributions (CORE only) Phase I USD | Total Funded Cost Phase I USD | ESTIMATED UNFUNDED GAP, USD (Year 3-4) incl. Spotlight EU funding, new donors and Agency contributions (CORE only) | ESTIMATED TOTAL COST, USD (year 1-4) incl. Estimated Unfunded Gap | | |
| 3 | 3.2 | Output 3.2: Des plateformes communautaires de plaidoyer sont établies / renforcées pour développer des stratégies et des programmes, y compris des dialogues communautaires et des campagnes d'information pour promouvoir la masculinité positive, et l'adoption des normes et des attitudes positives à l'égard des femmes et des filles quant à leurs droits, y compris en SSR | x | x | x | x | 3,783,171 | 199,430 | 3,982,601 | 2,600,000 | 6,582,601 | UNWOMEN UNFPA UNICEF | MPF Chefs traditionnels OSC Conseil islamique |
| Sub-total Outcome 3: | | | | | | | 4,312,121 | 199,430 | 4,511,551 | 5,400,000 | 9,911,551 | | |
| 4 | OUTCOME 4: Les femmes et les filles victimes de violence et de pratiques néfastes utilisent des services essentiels disponibles, accessibles, acceptables et de qualité, y compris pour se remettre à long terme de la violence. | | | | | | | | | | | | |
| 4 | 4.1 | Output 4.1: Les structures étatiques et non étatiques (santé, police, justice, services sociaux et organisations de défense des droits des femmes) ont de meilleures connaissances et des capacités suffisantes pour mettre en place et fournir des services de qualité et coordonnés, y compris des services de DSSR, de manière éthique, aux femmes et aux filles victimes de violence et de pratiques néfastes. | x | x | x | x | 274,347 | - | 274,347 | 300,000 | 574,347 | UNFPA UNICEF | Ordres des Médecins, des Sages femmes Ministères de la Santé, de l'Intérieur, de la défense |
| 4 | 4.2 | Output 4.2: Les femmes et les filles survivantes de violence, y compris les femmes exposées à des formes de discrimination croisées, en particulier les femmes et les filles handicapées, migrantes ou en situation de vulnérabilité, ont des connaissances suffisantes et un accès accru à des services essentiels intégrés de qualité pour la prévention, la protection et les soins contre les VSBG et les PN, y compris des services de DSSR | x | x | x | | 3,873,038 | 714,722 | 4,587,760 | 3,000,000 | 7,587,760 | UNFPA UNDP UNWOMEN UNICEF | Ministères de la santé, de la promotion de la femme, de l'intérieur, de la Défense OSC |
| Sub-total Outcome 4: | | | | | | | 4,147,385 | 714,722 | 4,862,107 | 3,300,000 | 8,162,107 | | |

Table A - WORK PLAN (Years 1-4)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Outcome/Output Description | TIME FRAME | | | | PLANNED BUDGET | | | | | Recipient UN organization | Implementing Partners (only with transfer of funds) (clearly label Gov't and Civil Society) |
|---|---|---|------------|----|----|----|-----------------------|--|-------------------------------|---|--|---------------------------|---|
| | | | Y1 | Y2 | Y3 | Y4 | PHASE I (Year 1-2) | | PHASE II (Year 3-4) | TOTAL | | | |
| | | | | | | | Spotlight Phase I USD | Agency Contributions (CORE only) Phase I USD | Total Funded Cost Phase I USD | ESTIMATED UNFUNDED GAP, USD (Year 3-4) incl. Spotlight EU funding, new donors and Agency contributions (CORE only) | ESTIMATED TOTAL COST, USD (year 1-4) incl. Estimated Unfunded Gap | | |
| 5 | OUTCOME 5: Des données de qualité, désagrégées et comparables à l'échelle mondiale sur les différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles et les pratiques néfastes sont recueillies, analysées et utilisées conformément aux normes internationales pour éclairer les lois, les politiques et les programmes. | | | | | | | | | | | | |
| 5 | 5.1 | Output 5.1 : Les structures gouvernementales en charge des statistiques ont des capacités et des outils adaptés pour collecter régulièrement des données désagrégées selon l'âge, le lieu, le statut socioéconomique et le handicap, sur la VFFF, y compris les VSBG / PN, conformément aux normes internationales et régionales. | x | x | x | x | 819,280 | - | 819,280 | 312,000 | 1,131,280 | UNFPA | Ministères Plan, INS, MPF, Police, Gendarmerie, Justice, Santé, Enseignements, OSC |
| 5 | 5.2 | Output 5.2 : Les données de qualité sur la prévalence et / ou l'incidence des violences faites aux femmes et aux filles, y compris les VSBG / PN/ SR, sont analysées, ventilées et publiées pour servir à la prise de décision et au suivi de l'ODD 5 | x | x | x | x | 403,220 | 20,000 | 423,220 | 750,000 | 1,173,220 | UNFPA UNDP UNICEF | Secteur Privé, MPF, Observatoire national Promotion du genre, |
| Sub-total Outcome 5: | | | | | | | 1,222,500 | 20,000 | 1,242,500 | 1,062,000 | 2,304,500 | | |
| 6 | OUTCOME 6: Les organisations de défense des droits des femmes et des filles et de la société civile, y compris celles représentant les jeunes et les groupes confrontés à des formes croisées de discrimination / marginalisation, influencent et font progresser plus efficacement l'égalité genre, l'autonomisation de la femme et de la fille et contribuent à l'élimination de la violence à leur égard. | | | | | | | | | | | | |
| 6 | 6.1 | Output 6.1 : Les organisations de défense des droits des femmes et de la société civile ont des opportunités et des soutiens accrus pour développer des partenariats et le réseautage avec d'autres parties prenantes (gouvernements, secteur privé, médias, etc.) aux niveaux national, régional et local, pour renforcer la prévention et la réponse aux VFFF y compris les VSBG/PN | x | x | x | x | 351,070 | - | 351,070 | 250,000 | 601,070 | UNFPA UNDP UNWOMEN | OSC |
| 6 | 6.2 | Output 6.2 : Les organisations de défense des droits des femmes et les OSC représentant des groupes confrontés à des formes croisées de discrimination / marginalisation ont renforcé leurs capacités pour concevoir, mettre en œuvre et suivre les programmes VSBG/PN et assurer leur auto protection | x | x | x | x | 925,000 | - | 925,000 | 1,000,000 | 1,925,000 | UNFPA UNDP UNWOMEN | OSC |
| Sub-total Outcome 6: | | | | | | | 1,276,070 | - | 1,276,070 | 1,250,000 | 2,526,070 | | |
| TOTAL PROGRAMME OUTCOME COSTS | | | | | | | 12,865,368 | 984,152 | 13,849,520 | 12,188,168 | 26,037,688 | | |
| B. PROGRAMME MANAGEMENT COSTS (Project Office Costs) | | | | | | | | | | | | | |
| UNDP (incl RCO) | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | N/A | | x | x | x | x | 784,975 | 189,514 | 974,489 | 854,000 | 1,828,489 | UNDP | N/A |
| UN Women | | | | | | | | | | | | | |

Table A - WORK PLAN (Years 1-4)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| O u t c o m e | O u t p u t | Outcome/Output Description | TIME FRAME | | | | PLANNED BUDGET | | | | | Recipient UN organization | Implementing Partners (only with transfer of funds) (clearly label Gov't and Civil Society) |
|--|----------------------------|----------------------------|------------|----|----|----|-----------------------|--|-------------------------------|---|--|---------------------------|---|
| | | | Y1 | Y2 | Y3 | Y4 | PHASE I (Year 1-2) | | PHASE II (Year 3-4) | TOTAL | | | |
| | | | | | | | Spotlight Phase I USD | Agency Contributions (CORE only) Phase I USD | Total Funded Cost Phase I USD | ESTIMATED UNFUNDED GAP, USD (Year 3-4) incl. Spotlight EU funding, new donors and Agency contributions (CORE only) | ESTIMATED TOTAL COST, USD (year 1-4) incl. Estimated Unfunded Gap | | |
| N/A | N/A | | x | x | x | x | 364,894 | 352,642 | 717,536 | 450,000 | 1,167,536 | UN WOMEN | N/A |
| UNFPA | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | N/A | | x | x | x | x | 625,728 | 104,582 | 730,310 | 730,310 | 1,460,620 | UNFPA | N/A |
| UNICEF | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | N/A | | x | x | x | x | 766,458 | 299,066 | 1,065,524 | 750,000 | 1,815,524 | UNICEF | N/A |
| EVALUATION | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | N/A | Evaluation | x | x | x | x | 317,758 | - | 317,758 | 158,879 | 476,637 | UN WOMEN | N/A |
| TOTAL PROGRAMME MANAGEMENT COSTS | | | | | | | 2,859,813 | 945,804 | 3,805,617 | 2,943,189 | 6,748,806 | | |
| ADVANCE PRE-FUNDING | | | | | | | 162,670 | | 162,670 | | 162,670 | | |
| TOTAL DIRECT PROGRAMME COSTS | | | | | | | 15,887,851 | 1,929,956 | 17,817,807 | 15,131,357 | 32,949,164 | | |
| Total Indirect Support Cost (7%)* | | | | | | | 1,112,150 | | 1,112,150 | | 1,112,150 | | |
| TOTAL COSTS | | | | | | | 17,000,000 | 1,929,956 | 18,929,956 | 15,131,357 | 34,061,313 | | |

*Please note that as the figures for Phase II are estimates, we have not included the 7% Indirect Support Costs for years 3 and 4 at this stage. They will be added when the detailed budget for Phase II is finalised.

Table B - BUDGET by UNDG CATEGORIES

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

This table should include only Spotlight and Agency contributions of the workplan.

| UNDG BUDGET CATEGORIES | UNDP | | UNFPA | | UNWOMEN | | UNICEF | | TOTAL USD | | TOTAL % by UNDG category |
|--|------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------------|
| | Spotlight (USD) | RUNO Contri. (USD) | Spotlight (USD) | RUNO Contri. (USD) | Spotlight (USD) |
| 1. Staff and other personnel | 552,218 | 189,514 | 625,728 | 87,542 | 191,894 | 122,642 | 548,475 | 299,066 | 1,918,315 | 698,764 | 12% |
| 2. Supplies, Commodities, Materials | 106,020 | - | 565,436 | 300,292 | 3,080 | - | 219,000 | - | 893,536 | 300,292 | 6% |
| 3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation) | 25,000 | - | - | 17,040 | 70,000 | - | 108,000 | - | 203,000 | 17,040 | 1% |
| 4. Contractual services | 95,250 | - | 621,404 | 110,000 | 675,388 | 230,000 | 724,407 | - | 2,116,449 | 340,000 | 13% |
| 5. Travel | 64,930 | - | 224,711 | - | 66,180 | - | - | - | 355,821 | - | 2% |
| 6. Transfers and Grants to Counterparts | 2,533,885 | 184,715 | 3,144,213 | 179,715 | 1,658,795 | 64,715 | 2,520,187 | 144,715 | 9,857,080 | 573,860 | 62% |
| 7. General Operating and other Direct Costs | 406,197 | - | 100,400 | - | 35,173 | - | 1,880 | - | 543,650 | - | 3% |
| Total Direct Costs | 3,783,500 | 374,229 | 5,281,892 | 694,589 | 2,700,510 | 417,357 | 4,121,949 | 443,781 | 15,887,851 | 1,929,956 | |
| 8. Indirect Support Costs (Max. 7%) | 264,845 | - | 369,732 | - | 189,036 | - | 288,536 | - | 1,112,150 | - | 7% |
| TOTAL Costs | 4,048,345 | 374,229 | 5,651,624 | 694,589 | 2,889,546 | 417,357 | 4,410,485 | 443,781 | 17,000,000 | 1,929,956 | |

| OUTCOMES | UNDP | UNFPA | UNWOMEN | UNICEF | TOTAL USD | % |
|--------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------------|
| OUTCOME 1: Legislation | 140,000 | 15,000 | 545,823 | 330,959 | 1,031,782 | 8% |
| OUTCOME 2: Institutions | 380,000 | 180,000 | 315,510 | - | 875,510 | 7% |
| OUTCOME 3: Norms | - | 1,907,769 | 277,000 | 2,127,352 | 4,312,121 | 34% |
| OUTCOME 4: Services | 1,483,885 | 1,426,035 | 455,285 | 782,180 | 4,147,385 | 32% |
| OUTCOME 5: Data | 98,200 | 1,009,300 | - | 115,000 | 1,222,500 | 10% |
| OUTCOME 6: Civil Society | 733,770 | 118,060 | 424,240 | - | 1,276,070 | 10% |
| TOTAL PROGRAMME OUTCOME COSTS | 2,835,855 | 4,656,164 | 2,017,858 | 3,355,491 | 12,865,368 | 100% |
| PROGRAMME MANAGEMENT COSTS | 784,975 | 625,728 | 682,652 | 766,458 | 2,859,813 | 18% |
| ADVANCE PRE-FUNDING | 162,670 | - | - | - | 162,670 | |
| Total Direct Costs | 3,783,500 | 5,281,892 | 2,700,510 | 4,121,949 | 15,887,851 | 100% |
| Indirect Support Costs (Max. 7%) | 264,845 | 369,732 | 189,036 | 288,536 | 1,112,150 | |
| TOTAL Costs | 4,048,345 | 5,651,624 | 2,889,546 | 4,410,485 | 17,000,000 | |

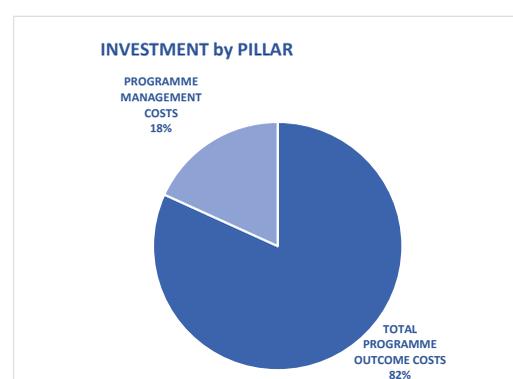
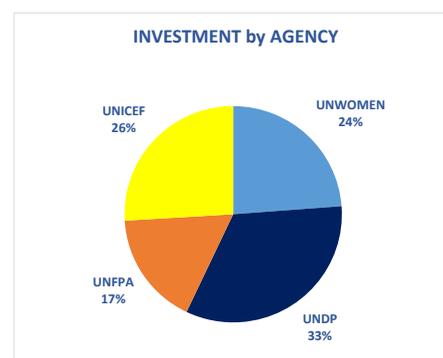
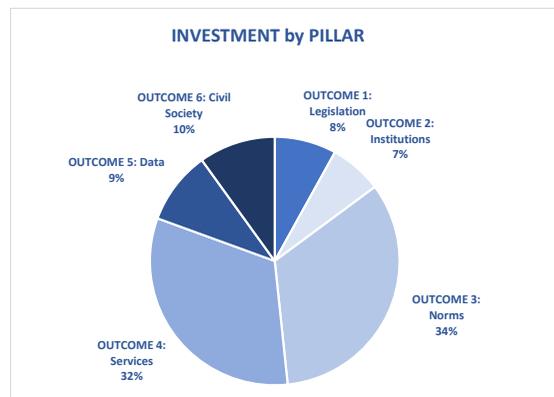


Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|--|--------|----------|---|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|---|--|-----------------|-----------------------|
| A. PROGRAMME OUTCOME COSTS | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| OUTCOME 1: Des cadres législatifs et politiques conformes aux normes internationales en matière de droits humains relatives à la violence à l'égard des femmes et des filles et aux pratiques néfastes sont en place et traduits en actes. | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Output 1.1: Les défenseurs des droits des femmes et des jeunes y compris ceux représentant les groupes confrontés à des formes croisées de discrimination ainsi que les organisations religieuses connaissent l'état des lieux par rapport aux standards sous régionaux, utilisent des méthodes | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 1.1.1 : Etude quantitative et qualitative sur l'application du cadre législatif sur les VFF/VBG/VSBG/PN | | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.1 | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$56,400.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 56,400 | 56,400 | | Il sera procéder à un appel d'offre pour le recrutement d'un cabinet et ce montant couvre les frais de la consultation et des différents ateliers | Payment to a Consultancy Company | NO | - |
| 1 | 1.1 | 1.1.1 | General Operating and Other Direct Cost | UNWOMEN | 1 | \$920.00 | 1 | lumpsum | 100% | 7 | 920 | 920 | | Impression de document, kit, banderoles | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 1 | 1.1 | 1.1.1 | General Operating and Other Direct Cost | UNWOMEN | 1 | \$11,085.00 | 1 | lumpsum | 100% | 7 | 11,085 | 11,085 | | Location salle atelier, perdiem 25 participants régionaux, frais déplacement locaux | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| Sub-Total Activity 1.1.1: | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 1.1.2 : Organiser des sessions de sensibilisation des leaders religieux et coutumiers, les parlementaires et les juges (tous les acteurs de la chaîne) sur les dispositions discriminatoires issues de l'étude | | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.2 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$30,000.00 | 4 | Lump sum | 100% | 6 | 120,000 | 120,000 | | Sensibilisation dans les 4 régions, convention à signer avec les partenaires | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| Sub-Total Activity 1.1.2: | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 1.1.3 : Formation des relais pour la mobilisation sociale et le plaidoyer en lien avec la réforme du cadre législatif et le changement des comportements et moeurs sociaux | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.3 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$35,000.00 | 4 | lump sum | 100% | 6 | 140,000 | 140,000 | | Atelier de 25 personnes par région, Conventions à signer avec les partenaires | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| Sub-Total Activity 1.1.3: | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 1.1.4 : Conduite d'une analyse comparative du cadre légal national sur les VSBG/PN/SSR en lien avec les coutumes | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.4 | Contractual Services | UNICEF | 1 | \$64,200.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 64,200 | 64,200 | | 2 Consultants, honoraires, perdiems, billets d'avion, restauration | Payment to an Individual Consultant | YES | 64,200 |
| 1 | 1.1 | 1.1.4 | General Operating and Other Direct Cost | UNICEF | 1 | \$880.00 | 1 | lumpsum | 100% | 7 | 880 | 880 | | Impression de document, kit, banderoles | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 880 |
| 1 | 1.1 | 1.1.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 135 | \$25.00 | 5 | Lumpsum | 100% | 6 | 16,875 | 16,875 | | Pause café et déjeuner, Frais de déplacement des Participants | Payment/Transfer to a CSO | YES | 16,875 |
| Sub-Total Activity 1.1.4: | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 1.1.5 : Atelier de partage et d'information avec les acteurs institutionnels aux niveaux national, régional et local pour renforcer leur capacité à défendre le projet de réforme législative et l'application des lois existantes dans les 08 régions du pays | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.5 | Contractual Services | UNICEF | 1 | \$38,024.00 | 1 | Lumpsum | 100% | 4 | 38,024 | 38,024 | | Consultant, frais pédagogique | Payment to an Individual Consultant | YES | 38,024 |
| 1 | 1.1 | 1.1.5 | Supplies, Commodities, Materials | UNICEF | 8000 | \$6.00 | 1 | lumpsum | 100% | 2 | 48,000 | 48,000 | | Edition/dissémination d'un argumentaire de plaidoyer en 8000 exemplaires | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 48,000 |
| 1 | 1.1 | 1.1.5 | Supplies, Commodities, Materials | UNICEF | 1000 | \$1.00 | 1 | Lump sum | 100% | 2 | 1,000 | 1,000 | | Carburant | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 1,000 |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|---------|--------|----------|---|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|---|--|-----------------|-----------------------|
| 1 | 1.1 | 1.1.5 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 1 | \$11,980.00 | 1 | Lumpsum | 100% | 6 | 11,980 | 11,980 | - | Couverture médiatique, location salle | Transfer to Government | YES | 11,980 |
| | | | Sub-Total Activity 1.1.5: | | | | | | | | 99,004 | 99,004 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 1.1.6 : Développement de la trousse des avocats du genre | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.6 | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$23,200.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 23,200 | 23,200 | - | Consultant, billet d'avion, location salle, restauration | Payment to an Individual Consultant | NO | - |
| 1 | 1.1 | 1.1.6 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$7,700.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 7,700 | 7,700 | - | 25 kit participants de validation, production 200 trousse | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| 1 | 1.1 | 1.1.6 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 25 | \$135.00 | 2 | Lump sum | 100% | 6 | 6,750 | 6,750 | - | Transport non résident, perdiems participants | Transfer to Government | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 1.1.6: | | | | | | | | 37,650 | 37,650 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 1.1.7 : Conduite des consultations par les avocats de genre, avec les décideurs, les leaders d'opinion, les chefs traditionnels/religieux, les élu(e)s locaux, les femmes leaders dans toutes les régions du pays, avec comme produit majeur une pétition de 2000 signatures | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.7 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$60,000.00 | 2 | lumpsum | 100% | 6 | 120,000 | 120,000 | - | Suivi formatif des avocats du genre dans les 4 régions | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 1.1.7: | | | | | | | | 120,000 | 120,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 1.1.8 : Elaboration des avant projets de textes (lois et décrets) pour soutenir le plaidoyer / révision du projet de réforme du Code du Statut des Personnes et Code de l'Enfant (consultant, ateliers régionaux et national de validation, reproduction. | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.8 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$50,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 50,000 | 50,000 | - | Appui à la commission nationale de révision des textes, frais d'atelier | Transfer to Government | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 1.1.8: | | | | | | | | 50,000 | 50,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 1.1.9 : Campagne de lobbying : i/ Journées parlementaires pour informer et sensibiliser les députés ; ii/ Rencontres de plaidoyer avec les décideurs institutionnels centraux, sur les enjeux de l'actualisation des cadres juridiques (Président de la République, Président de l'Assemblée Nationale, Premier Ministre, Président de la cour supreme, Ministres) ; iii/Rencontres de lobbying avec les femmes influentes (leaders politiques féminins, leaders d'opinion et de la société civile féminins, épouses des personnalités sus citées) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.1 | 1.1.9 | Transfers and Grant to Counterparts | UNDP | 1 | \$90,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 90,000 | 90,000 | - | Sélection des OSCs pour faciliter les journées parlementaires (4 journées parlementaires pour les 2 ans), rencontre avec les décideurs gouvernementaux une journée par an, rencontre avec les femmes influente une journée par an | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 1.1.9: | | | | | | | | 90,000 | 90,000 | - | | | N/A | |
| | | | Sub-Total Output 1.1 | | | | | | | | 807,014 | 807,014 | - | | | N/A | |
| | | | Output 1.2: les parlementaires, et les institutions de l'état et des Droits de l'Homme ont des capacités renforcées pour défendre et participer à l'élaboration des lois et politiques sur les droits des femmes et des filles, y compris les VSBG/PN en lien avec les SR/SHSR, l'égalité des sexes et la non- | | | | | | | | | | | | | N/A | |
| | | | Activity 1.2.1: Développement/révision des supports de formation sur les VBG et la légistique | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.2 | 1.2.1 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$200.00 | 15 | days | 100% | 4 | 3,000 | 3,000 | - | Facilitation pour le développement des livrets. Ces outils seront utilisés dans le reste des activités de 1.2 | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| 1 | 1.2 | 1.2.1 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1000 | \$12.00 | 1 | lumpsum | 100% | 2 | 12,000 | 12,000 | - | Production/édition/dissémination de livrets en 1000 exemplaires | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 1.2.1: | | | | | | | | 15,000 | 15,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 1.2.2:Formation des formateurs des modules de 1.2.1 | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 1 | 1.2 | 1.2.2 | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$8,720.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 8,720 | 8,720 | - | Consultant, location salle, restauration | Payment to an Individual Consultant | NO | - |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|---------|--------|----------|---|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|--|--|-----------------|-----------------------|
| 3 | 3.1 | 3.1.3 | Supplies, Commodities, Materials | UNICEF | 10000 | \$10.00 | 1 | lump sum | 100% | 2 | 100,000 | 100,000 | | Kit d'hygiène menstruelle/Toucher toutes les écoles des villages cibles, dont 50% auront une école ou un collège - 200 écoles sur 2 ans, avec une moyenne de 50 filles par école | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 100,000 |
| 3 | 3.1 | 3.1.3 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 200 | \$100.00 | 3 | lump sum | 100% | 6 | 60,000 | 60,000 | | Formateurs hygiène menstruelle Visite terrain pour voir l'application des initiatives et modules d'ESC | Payment/Transfer to a CSO | YES | 60,000 |
| 3 | 3.1 | 3.1.3 | Contractual Services | UNICEF | 200 | \$500.00 | 1 | lump sum | 100% | 4 | 100,000 | 100,000 | | Rehabilitation des latrines séparées dans les écoles Coût moyen de réhabilitation d'une latrine 400\$ | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 100,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.1.3: | | | | | | | | 260,000 | 260,000 | | | | N/A | |
| | | | 3.1.4: Promotion de l'hygiène menstruelle au niveau communautaire | | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.1 | 3.1.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$145,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 145,000 | 145,000 | | Il s'agit des coûts du personnel du Ministère en charge et des cadres du terrain. Coût pour intégrer la GHM dans les Plan locaux eau, hygiène et assainissement- formation des groupements féminins pour la production des kits et toutes les actions de sensibilisation | Transfer to Government | YES | 145,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.1.4: | | | | | | | | 145,000 | 145,000 | | | | N/A | |
| | | | Sub-Total Output 3.1 | | | | | | | | 528,950 | 528,950 | | | | N/A | |
| | | | Output 3.2: Des plateformes communautaires de plaidoyer sont établies / renforcées pour développer des stratégies et des programmes, y compris des dialogues communautaires et des campagnes d'information pour promouvoir la masculinité positive, et l'adoption des normes et des attitudes positives à l'égard des femmes et des filles quant à leurs droits, y compris en SSR | | | | | | | | | | | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.1: Mener une étude pour comprendre les déterminants de la persistance des VSBG | | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.1 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$60,000.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 60,000 | 60,000 | | Recrutement d'un cabinet pour conduire l'analyse | Payment to a Consultancy Company | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.1: | | | | | | | | 60,000 | 60,000 | | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.2: Utiliser les résultats de 3.1.1 pour développer des stratégies intégrées pour changer les attitudes, les normes et les pratiques discriminatoires | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | 3.2 | 3.2.2 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$30,000.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 30,000 | - | 30,000 | Il sera procédé à un appel d'offre pour le recrutement d'un cabinet et ce montant couvre les frais de la consultation et des différents ateliers | Payment to a Consultancy Company | NO | - |
| 3 | 3.2 | 3.2.2 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 1 | \$18,000.00 | 1 | lumpsum | 100% | 6 | 18,000 | 3,285 | 14,715 | Matériaux atelier de validation, frais de déplacement | Transfer to Government | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.2: | | | | | | | | 48,000 | 3,285 | 44,715 | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.3: Mener une étude sur l'impact de la combinaison des initiatives communautaires dans les villages (recherche-action) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.3 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$180,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 180,000 | 180,000 | | Recrutement d'un cabinet pour la recherche action | Payment to a Consultancy Company | YES | 180,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.3: | | | | | | | | 180,000 | 180,000 | | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.4: Développer des contenus (écrit et vidéo) de communication ciblés sur les VFFF dissimulés par les communications novatrices (Whatsapp, Facebook, etc.) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 1 | \$55,000.00 | 2 | Lump sum | 100% | 6 | 110,000 | 110,000 | | Conduire le processus avec les jeunes | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.4: | | | | | | | | 110,000 | 110,000 | | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.5: Elaboration d'une stratégie de communication pour le changement de comportement | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.5 | Contractual Services | UNICEF | 1 | \$25,000.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 25,000 | 25,000 | | Atelier délaboration, test de validation; offre du consultant honoraires, perdiems, frais de voyages, enquêteurs | Payment to an Individual Consultant | YES | 25,000 |
| 3 | 3.2 | 3.2.5 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 1 | \$34,320.00 | 1 | lumpsum | 100% | 6 | 34,320 | 34,320 | | Organisation de l'atelier (location salle, kit, transport, perdiems, frais de déplacement, carburant suivi, chauffeur) | Transfer to Government | YES | 34,320 |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|---------|--------|----------|--|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|---|--|-----------------|-----------------------|
| 3 | 3.2 | 3.2.11 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 200 | \$2,500.00 | 2 | Lump sum | 100% | 6 | 1,000,000 | 855,285 | 144,715 | ACPE : Causerie éducatives avec le groupe de femmes, d'hommes, de filles et garçons sur les droits humains, la santé de la femme de la fille et les pratiques néfastes: frais des facilitateurs communautaires, les coûts des rencontres villageoises, la supervision et le suivi | Transfer to Government | YES | 855,285 |
| 3 | 3.2 | 3.2.11 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 200 | \$2,500.00 | 2 | Lump sum | 100% | 6 | 1,000,000 | 1,000,000 | - | "Ilimin" le coût couvre frais relatifs à l'intégration des VSBG/PN dans les modules des formations des adolescentes : formation des mentors, formation des facilitateurs communautaires, animation des espaces sûrs, intervention des professionnels | Transfer to Government | YES | 1,000,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.11: | | | | | | | | 2,000,000 | 1,855,285 | 144,715 | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.12 : Mettre en place un mécanisme communautaire fédérateur des initiatives pour maximiser les impacts | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.12 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 200 | \$500.00 | 2 | Lump sum | 100% | 6 | 200,000 | 200,000 | - | Frais pédagogiques/Frais de déplacement/supervision/pause déjeuner et café | Transfer to Government | YES | 200,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.12: | | | | | | | | 200,000 | 200,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.13 : Utiliser les Ecoles des Maris et les clubs des futurs maris pour transformer les hommes et les garçons en agents de changements sur les VSBG | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.13 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 200 | \$120.00 | 2 | Lump sum | 100% | 6 | 48,000 | 48,000 | - | Ecoles des Maris et club des futurs maris (5 par village) | Transfer to Government | YES | 48,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.13: | | | | | | | | 48,000 | 48,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.14 : Mettre en place les clubs Dimitra pour renforcer la protection des femmes et des filles et éviter des comportements nocifs | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.14 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 200 | \$105.00 | 2 | lump sum | 100% | 6 | 42,000 | 42,000 | - | Clubs d'écoute | Payment/Transfer to a CSO | YES | 42,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.14: | | | | | | | | 42,000 | 42,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.15 : Utiliser les médiatrices communautaires pour sensibiliser et servir de modèles aux survivantes des VSBG | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.15 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 200 | \$60.00 | 2 | lump sum | 100% | 6 | 24,000 | 24,000 | - | Mediatrices communautaires | Transfer to Government | YES | 24,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.15: | | | | | | | | 24,000 | 24,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.16 : Renforcer le partenariat avec les Chefs Traditionnels sur la lutte contre les VSBG | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.16 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 4 | \$20,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 6 | 80,000 | 80,000 | - | Approche Villages modèles Pratiques familiales essentielles, enregistrement des naissances, mariage des filles et garçons au delà de 18 ans, les filles à l'école et promotion de la non-violence - partenaire = association des chefs traditionnels de 2 des 4 régions | Payment/Transfer to a CSO | YES | 80,000 |
| 3 | 3.2 | 3.2.16 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 4 | \$20,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 6 | 80,000 | 80,000 | - | Complément SR de l'Approche Villages modèles Volet SR = association des chefs traditionnels de 2 des 4 régions | Payment/Transfer to a CSO | YES | 80,000 |
| 3 | 3.2 | 3.2.16 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 50 | \$2,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 6 | 100,000 | 100,000 | - | Il s'agit des prix attribués aux villages qui sont devenus modèles sous forme d'encouragement. Le village va présenter un projet social qui profiter aux enfants et aux femmes, le programme va apporter une contribution pour la concrétisation du projet | Transfer to Government | YES | 100,000 |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.16: | | | | | | | | 260,000 | 260,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 3.2.17 : Appuyer le Conseil Islamique National dans la sensibilisation des imams pour des prêches sur les VSBG | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 3 | 3.2 | 3.2.17 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$29,524.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 29,524 | 29,524 | - | Consultant national Développer un cursus de base incluant un volet sur les VSBG pour la formation des imams et prédicateurs/prédicatrices | Payment to an Individual Consultant | NO | - |
| 3 | 3.2 | 3.2.17 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$14,160.00 | 1 | Lump sum | 100% | 2 | 14,160 | 14,160 | - | Kit matériaux de communication et reproduction | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) | |
|--|--------|----------|---|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|--|--|-----------------|-----------------------|--|
| 3 | 3.2 | 3.2.17 | Travel | UNFPA | 25 | \$10.00 | 5 | days | 100% | 5 | 1,250 | 1,250 | - | Frais de déplacement | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - | |
| | | | Sub-Total Activity 3.2.17: | | | | | | | | 44,934 | 44,934 | - | | | N/A | | |
| | | | Sub-Total Output 3.2 | | | | | | | | 3,982,601 | 3,783,171 | 199,430 | | | N/A | | |
| Sub-Total OUTCOME 3: | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| OUTCOME 4: Les femmes et les filles victimes de violence et de pratiques néfastes utilisent des services essentiels disponibles, accessibles, acceptables et de qualité, y compris pour se remettre à long terme de la violence. | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Output 4.1: Les structures étatiques et non étatiques (santé, police, justice, services sociaux et organisations de défense des droits des femmes) ont de meilleures connaissances et des capacités suffisantes | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 4.1.1 : Mapping des Services Essentiels et évaluation des besoins des groupes de métiers y afférents | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | | |
| 4 | 4.1 | 4.1.1 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$65,900.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 65,900 | 65,900 | - | Recrutement d'un cabinet | Payment to a Consultancy Company | YES | 65,900 | |
| 4 | 4.1 | 4.1.1 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$480.00 | 1 | lumpsum | 100% | 2 | 480 | 480 | - | Kit et banderole | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 480 | |
| 4 | 4.1 | 4.1.1 | Travel | UNFPA | 1 | \$31,875.00 | 1 | lumpsum | 100% | 5 | 31,875 | 31,875 | - | Transport non résident; déplacement résident | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 31,875 | |
| | | | Sub-Total Activity 4.1.1: | | | | | | | | 98,255 | 98,255 | - | | | N/A | | |
| | | | Activity 4.1.2 : Développer des SOP sur la fourniture des Services Essentiels basés sur les standards minimums de prise en charge des VBG | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | | |
| 4 | 4.1 | 4.1.2 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$10,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 10,000 | 10,000 | - | Location salle atelier de validation Un draft de SOP sera propose pour validation par UNFPA, restauration | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 10,000 | |
| 4 | 4.1 | 4.1.2 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$3,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 2 | 3,000 | 3,000 | - | Kit et banderole | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 3,000 | |
| 4 | 4.1 | 4.1.2 | Travel | UNFPA | 30 | \$6.00 | 2 | days | 100% | 5 | 360 | 360 | - | Frais de déplacement des résidents | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 360 | |
| | | | Sub-Total Activity 4.1.2: | | | | | | | | 13,360 | 13,360 | - | | | N/A | | |
| | | | Activity 4.1.3 : Formations continues du personnel des Services Essentiels en matière de DSSR, VSBG, non-jugement et SOP. | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | | |
| 4 | 4.1 | 4.1.3 | Travel | UNFPA | 1 | \$34,176.00 | 1 | lumpsum | 100% | 5 | 34,176 | 34,176 | - | DSA formateurs Il y aura 6 formateurs, 1 par groupe de metier principal aux Services Essentiels: Psychologues, Medecins, Sages-femmes, Assistants juridiques, Assistants sociaux, Police | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 34,176 | |
| 4 | 4.1 | 4.1.3 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$45,600.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 45,600 | 45,600 | - | Coûts des ateliers de formation de professionnels par les cadres formés comme formateurs | Payment/Transfer to a CSO | YES | 45,600 | |
| 4 | 4.1 | 4.1.3 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 144 | \$4.00 | 1 | lumpsum | 100% | 2 | 576 | 576 | - | Matériaux formation, 36 par atelier | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 576 | |
| | | | Sub-Total Activity 4.1.3: | | | | | | | | 80,352 | 80,352 | - | | | N/A | | |
| | | | Activity 4.1.4 : Révision des modules de formation des FDS pour intégrer les VSBG et les VBG | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | | |
| 4 | 4.1 | 4.1.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 1 | \$73,000.00 | 1 | lumpsum | 100% | 6 | 73,000 | 73,000 | - | Frais pédagogiques, location salle, couverture média, pause café et déjeuner | Transfer to Government | YES | 73,000 | |
| 4 | 4.1 | 4.1.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 1 | \$9,380.00 | 1 | lumpsum | 100% | 6 | 9,380 | 9,380 | - | Location salle atelier, frais pédagogiques, frais de taxi, pause déjeuner et café pour les 4 ecoles des FDS | Transfer to Government | YES | 9,380 | |
| | | | Sub-Total Activity 4.1.4: | | | | | | | | 82,380 | 82,380 | - | | | N/A | | |
| | | | Sub-Total Output 4.1 | | | | | | | | 274,347 | 274,347 | - | | | N/A | | |
| Output 4.2: Les femmes et les filles survivantes de violence, y compris les femmes exposées à des formes de discrimination croisées, en particulier les femmes et les filles handicapées, migrantes ou en situation de vulnérabilité, ont des connaissances suffisantes et un accès accru à des services | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|--|--------|----------|--|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|--|--|-----------------|-----------------------|
| 4 | 4.2 | 4.2.6 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$80,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 4 | 80,000 | - | 80,000 | Coûts couvrent les frais engendrés par une étude à méthode mixte qui va regrouper les soignants, patients et leurs familles dans les 4 régions. Les fonds proviennent exclusivement du core funds de UNFPA | Payment to a Consultancy Company | YES | - |
| 4 | 4.2 | 4.2.6 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 1 | \$100,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 6 | 100,000 | 90,000 | 10,000 | Le coût de la formation est 20\$ par personne : professionnels (234 médecins, 576 Sages- femmes et quelques infirmiers). UNFPA va compléter | Transfer to Government | YES | 90,000 |
| 4 | 4.2 | 4.2.6 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 1 | \$220,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 6 | 220,000 | 210,000 | 10,000 | Coût de sensibilisation interpersonnelle et à travers les médias pendant les 2 années- Célébration des journées (sage-femme, infirmiers ;) | Payment/Transfer to a CSO | YES | 210,000 |
| Sub-Total Activity 4.2.6: | | | | | | | | | | | 400,000 | 300,000 | 100,000 | | | | |
| | | | Activity 4.2.7 : Appui aux services specialise gynecologiques visant les groupes vulnerables et marginalises | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 4 | 4.2 | 4.2.7 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 1 | \$399,668.00 | 1 | lump sum | 100% | 6 | 399,668 | 399,668 | - | Il y a environ 756 nouveaux cas de fistules autant ou plus pour le prolapsus et le coût de réparation est d'environ 250\$ par cas | Transfer to Government | YES | 399,668 |
| 4 | 4.2 | 4.2.7 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$300,292.00 | 1 | lump sum | 100% | 2 | 300,292 | - | 300,292 | Kit et équipement pour réparation de fistules, prolapsus, MGF | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | - |
| Sub-Total Activity 4.2.7: | | | | | | | | | | | 699,960 | 399,668 | 300,292 | | | N/A | |
| Sub-Total Output 4.2 | | | | | | | | | | | 4,587,760 | 3,873,038 | 714,722 | | | N/A | |
| Sub-Total OUTCOME 4: | | | | | | | | | | | 4,862,107 | 4,147,385 | 714,722 | | | N/A | |
| OUTCOME 5: Des données de qualité, désagrégées et comparables à l'échelle mondiale sur les différentes formes de violence à l'égard des femmes et des filles et les pratiques néfastes sont recueillies, analysées et utilisées conformément aux normes internationales | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Output 5.1 : Les structures gouvernementales en charge des statistiques ont des capacités et des outils adaptés pour collecter régulièrement des données désagrégées selon l'âge, le lieu, le statut socioéconomique et le handicap, sur la VFFF, y compris les VSBG / PN, conformément aux normes | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 5.1.1: Le renforcement du système de collecte de données de routine sur la base du modèle du GBVIMS en vigueur dans l'humanitaire (Développement d'outils adaptés pour la collecte de données au niveau des structures fournissant des services aux survivant(e)s de violences, Entreprenre un diagnostic de la remontée des données entre les acteurs impliqués dans la prise en charge des victimes de VSBG PN, Développer un mécanisme efficace de remontée de données, basé sur 5.1.6, assorti d'un dispositif de contrôle de qualité (fiabilité et validité) des données.) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | 5.1 | 5.1.1 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$28,960.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 28,960 | 28,960 | - | Location salle atelier d'adaptation/actualisation des outils GBVIMS 1x atelier de 5 jours an 1 et 1x atelier an 2 | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 5 | 5.1 | 5.1.1 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$51,920.00 | 1 | lumpsum | 100% | 2 | 51,920 | 51,920 | - | Kit atelier banderole, registre et fiche de collecte | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 5 | 5.1 | 5.1.1 | Travel | UNFPA | 1 | \$68,800.00 | 1 | lumpsum | 100% | 5 | 68,800 | 68,800 | - | Frais de transport, déplacement | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| Sub-Total Activity 5.1.1: | | | | | | | | | | | 149,680 | 149,680 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 5.1.2: Appuyer les systèmes statistiques des Ministères concernés sectoriels pertinents pour renseigner les indicateurs du programme | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 5 | 5.1 | 5.1.2 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$480,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 2 | 480,000 | 480,000 | - | Equipements informatiques et programmes au niveau Direction Nationale des Statistiques des Ministères concernés Ministeres: MSP, MPFPE, MI, MJ et MD, et 80 communes des 4 régions | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 5 | 5.1 | 5.1.2 | Travel | UNFPA | 5 | \$200.00 | 40 | days | 100% | 5 | 40,000 | 40,000 | - | DSA, mission de suivi | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|---------|--------|----------|---|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|----------------|-------------------------------|------------------------------------|--|--|-----------------|-----------------------|
| | | | Sub-Total Activity 5.1.2: | | | | | | | | 520,000 | 520,000 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 5.1.3: Renforcer les capacités techniques des structures fournissant des services (gestion des cas) aux survivant(e)s de violences (y compris CSO) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 5 | 5.1 | 5.1.3 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$48,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 48,000 | 48,000 | | Location salle atelier 8 ateliers, 1 par region, avec 20 acteurs - chacun (Policiers, Gendarmes, ONGs, Soignants, Magistrats et assistants sociaux municipaux), restauration | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 5 | 5.1 | 5.1.3 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$1,600.00 | 1 | Lump sum | 100% | 2 | 1,600 | 1,600 | | Kit participant atelier, banderole | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 5 | 5.1 | 5.1.3 | Transfers and Grant to Counterparts | UNFPA | 1 | \$100,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 100,000 | 100,000 | | forfait pour couvrir les différents ateliers de suivi et supervision formative pour accompagner les professionnels | Transfer to Government | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 5.1.3: | | | | | | | | 149,600 | 149,600 | - | | | N/A | |
| | | | Sub-Total Output 5.1 | | | | | | | | 819,280 | 819,280 | - | | | N/A | |
| | | | Output 5.2 : Les données de qualité sur la prévalence et / ou l'incidence des violences faites aux femmes et aux filles, y compris les VSBG / PN/ SR, sont analysées, ventilées et publiées pour servir à la prise de décision et au suivi de l'ODD 5 | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Activity 5.2.1. Renforcer la collecte régulière des données par des enquêtes spécifiques portant sur les perceptions des populations cibles (annuellement) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 5 | 5.2 | 5.2.1 | Contractual Services | UNFPA | 1 | \$138,820.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 138,820 | 138,820 | | Recrutement d'un cabinet | Payment to a Consultancy Company | YES | 138,820 |
| 5 | 5.2 | 5.2.1 | Transfers and Grant to Counterparts | UNICEF | 1 | \$115,000.00 | 1 | lumpsum | 100% | 6 | 115,000 | 115,000 | | Il s'agit des coûts relatifs à la mise en œuvre du U-Report (coûts de l'opérateur, les sondages, la formation des acteurs, collecte de données et exploitation) | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 115,000 |
| 5 | 5.2 | 5.2.1 | Supplies, Commodities, Materials | UNFPA | 1 | \$1,200.00 | 1 | lumpsum | 100% | 2 | 1,200 | 1,200 | | kit participants | Other (anything that does not fit in the above categories) | YES | 1,200 |
| | | | Sub-Total Activity 5.2.1: | | | | | | | | 255,020 | 255,020 | - | | | N/A | |
| | | | Activity 5.2.2: Pladoyer en vue de redynamisation de l'observatoire national pour la promotion du genre | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | N/A | |
| 5 | 5.2 | 5.2.2 | Contractual Services | UNDP | 1 | \$20,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 4 | 20,000 | 20,000 | | Analyse institutionnelle: consultant national, location salle, couverture média, restauration, frais de déplacement, transport perdriems | Payment to an Individual Consultant | NO | - |
| 5 | 5.2 | 5.2.2 | Transfers and Grant to Counterparts | UNDP | 1 | \$35,000.00 | 2 | lump sum | 100% | 6 | 70,000 | 50,000 | 20,000 | Analyse des données et publication des rapports annuels | Transfer to Government | NO | - |
| 5 | 5.2 | 5.2.2 | Supplies, Commodities, Materials | UNDP | 1 | \$3,200.00 | 1 | lump sum | 100% | 2 | 3,200 | 3,200 | | Kit et rapport | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 5 | 5.2 | 5.2.2 | Equipment, Vehicles, and Furnitures(including depreciation) | UNDP | 1 | \$25,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 3 | 25,000 | 25,000 | | Appui (équipement: matériel, mobilier bureau, carburant) | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 5.2.2: | | | | | | | | 118,200 | 98,200 | 20,000 | | | N/A | |
| | | | Activity 5.2.3 : Appuyer le ministère de la promotion de la femme pour la production/diffusion d'un rapport annuel sur les VBG, (publication annuelle statistique) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | 5.2 | 5.2.3 | General Operating and Other Direct Cost | UNFPA | 1 | \$50,000.00 | 1 | lump sum | 100% | 7 | 50,000 | 50,000 | | Coût de la validation des données collectées, la mise en page, la reproduction et la dissémination | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 5.2.4: | | | | | | | | 50,000 | 50,000 | - | | | N/A | |
| | | | Sub-Total Output 5.2 | | | | | | | | 423,220 | 403,220 | 20,000 | | | N/A | |
| | | | Sub-Total OUTCOME 5: | | | | | | | | 1,242,500 | 1,222,500 | 20,000 | | | N/A | |
| | | | OUTCOME 6: Les organisations de défense des droits des femmes et des filles et de la société civile, y compris celles représentant les jeunes et les groupes confrontés à des formes croisées de discrimination / marginalisation, influencent et font progresser plus | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | Output 6.1 : Les organisations de défense des droits des femmes et de la société civile ont des opportunités et des soutiens accrus pour développer des partenariats et le réseautage avec d'autres parties prenantes (gouvernements, secteur privé, médias, etc.) aux niveaux national, régional et local, | | | | | | | | | | | | | | |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|---------|--------|----------|---|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|---|--|-----------------|-----------------------|
| | | | Activity 6.1.1: Développement Organisationnel (DO) (renforcement des capacités managériales, operationelles, programmatiques, financières...) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.1 | Contractual Services | UNDP | 1 | \$17,800.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 17,800 | 17,800 | | - Consultant national, location salle | Payment to an Individual Consultant | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.1 | Travel | UNDP | 1 | \$1,950.00 | 1 | lumpsum | 100% | 5 | 1,950 | 1,950 | | - Frais déplacement résident | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.1 | General Operating and Other Direct Cost | UNDP | 1 | \$620.00 | 1 | lumpsum | 100% | 7 | 620 | 620 | | - reproduction du rapport, banderole | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 6.1.1: | | | | | | | | 20,370 | 20,370 | | | | N/A | |
| | | | Activity 6.1.2: Renforcement des Capacités (sécurité des Défenseurs des Droits des Femmes, la protection juridique et judiciaire des Défenseurs des Droits Humains, le management associatif incluant la capacité de planification stratégique, de plaidoyer et de Fundraising, capacité de réseautage) | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.2 | Contractual Services | UNDP | 1 | \$22,840.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 22,840 | 22,840 | | - Formateurs, couverture média, restauration, locaiton salle | Payment to an Individual Consultant | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.2 | General Operating and Other Direct Cost | UNDP | 1 | \$860.00 | 1 | Lump sum | 100% | 7 | 860 | 860 | | - Reproduction, kit ,banderole | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.2 | Travel | UNDP | 1 | \$9,700.00 | 1 | Lump sum | 100% | 5 | 9,700 | 9,700 | | - DSA participants non résident, transport | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 6.1.2: | | | | | | | | 33,400 | 33,400 | | | | N/A | |
| | | | Activity 6.1.3 : Mécanisme pérenne d'auto protection des DDF incluant la création d'une plate-forme e-défenseur et les brigades nationales de soutien et d'assistance aux défenseurs | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.3 | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$26,560.00 | 1 | lumpsum | 100% | 4 | 26,560 | 26,560 | | - Consultant National, DSA, location salle, restauration, appui au cadre de concertation, fonctionnement | Payment to an Individual Consultant | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.3 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$4,420.00 | 1 | lumpsum | 100% | 6 | 4,420 | 4,420 | | - Matériel de communication, kit, média | Transfer to Government | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.3 | Travel | UNWOMEN | 1 | \$4,760.00 | 1 | lumpsum | 100% | 5 | 4,760 | 4,760 | | - transport résident, DSA non résident | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 6.1.3: | | | | | | | | 35,740 | 35,740 | | | | N/A | |
| | | | Activity 6.1.4: Création d'espace au sein du mouvement des femmes en encourageant le dialogue intergénérationnel au sein des OSC sur l'égalité des genres et l'élimination des VFFF, en vue de la participation et de l'engagement des jeunes et en particulier des jeunes femmes | Mention RUNO here | | | | | | | | | | | | | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$104,800.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 104,800 | 104,800 | | - Coût des conférences qui vont toucher plus de 500 organisations communautaires de base et quelques ONG- Location salle atelier, restauration, média, aménagement équipement et réhabilitation | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNWOMEN | 1 | \$12,840.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 12,840 | 12,840 | | - kit participant, banderole, impressions | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| 6 | 6.1 | 6.1.4 | Travel | UNWOMEN | 1 | \$35,760.00 | 1 | Lump sum | 100% | 5 | 35,760 | 35,760 | | - Transport non résident, frais de déplacement | Other (anything that does not fit in the above categories) | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 6.1.4: | | | | | | | | 153,400 | 153,400 | | | | N/A | |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|---------|--------|----------|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|---|---------------------------|-----------------|-----------------------|
| 6 | 6.2 | 6.2.4 | Transfers and Grant to Counterparts | UNDP | 1 | \$680,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 6 | 680,000 | 680,000 | - | Coût lié aux renforcements des capacités, financement de leurs activités avec les membres pour promouvoir leurs droits- Appui aux organisations des groupes confrontés à des formes croisées de discrimination, suivi des organisations | Payment/Transfer to a CSO | NO | - |
| | | | Sub-Total Activity 6.2.5: | | | | | | | | 680,000 | 680,000 | - | | | N/A | |
| | | | Sub-Total Output 6.2 | | | | | | | | 925,000 | 925,000 | - | | | N/A | |
| | | | SUB-TOTAL OUTCOME 6 | | | | | | | | 1,276,070 | 1,276,070 | - | | | N/A | |
| | | | SUB-TOTAL PROGRAMME OUTCOME COSTS | | | | | | | | 13,849,520 | 12,865,368 | 984,152 | | | N/A | |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Output | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|--|--------|----------|---|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|--|-------------------|-----------------|-----------------------|
| B. PROGRAMME MANAGEMENT COSTS (Project Office cost) | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Recipient UN Organization 1 : UNFPA | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNFPA | 1 | \$245,247.00 | 2 | year | 100% | 1 | 490,494 | 490,494 | - | Programme Coordinator P4 (RCO) | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNFPA | 1 | \$11,250.00 | 2 | year | 100% | 1 | 22,500 | - | 22,500 | Chargé de programme VBG NOB | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNFPA | 1 | \$7,000.00 | 2 | year | 100% | 1 | 14,000 | - | 14,000 | Assistant Finance GS6 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNFPA | 1 | \$40,158.00 | 2 | year | 100% | 1 | 80,316 | 80,316 | - | Assistant aux programmes GS5 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNFPA | 2 | \$18,306.00 | 2 | year | 100% | 1 | 54,918 | 54,918 | - | VNU 2 régions | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNFPA | 2 | \$17,014.00 | 2 | year | 100% | 1 | 51,042 | - | 51,042 | VNU 2 régions | | | |
| N/A | N/A | N/A | Equipment, Vehicles, and Furnitures(including depreciation) | UNFPA | 4 | \$4,260.00 | 1 | Lump sum | 100% | 3 | 17,040 | - | 17,040 | 4 ordinateurs et 4 motos DT 125t VNU 4 régions | | | |
| Sub-Total RUNO 1: | | | | | | | | | | | 730,310 | 625,728 | 104,582 | | | | |
| Recipient UN Organization 2 : UNDP | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNDP | 1 | \$208,022.00 | 2 | year | 100% | 1 | 416,044 | 416,044 | - | M&E and reporting officer P3 (RCO) | | | |
| N/A | N/A | N/A | General Operating and Other Direct Cost | UNDP | 1 | \$157,757.00 | 1 | Lump sum | 100% | 7 | 157,757 | 157,757 | - | Monitoring: atelier central de planification opérationnelle du programme, réunion du comité de pilotage, réunion du comité technique, atelier régionaux de planification, atelier élaboration RASCI, carburant mission supervision | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNDP | 1 | \$8,500.00 | 2 | year | 100% | 1 | 17,000 | - | 17,000 | VNU Genre (national) | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNDP | 1 | \$60,644.00 | 2 | year | 100% | 1 | 121,288 | - | 121,288 | Program Associate (G7) | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNDP | 1 | \$18,740.00 | 2 | year | 100% | 1 | 37,480 | - | 37,480 | Specialiste genre NOC | | | |
| N/A | N/A | N/A | General Operating and Other Direct Cost | UNDP | 1 | \$1,000.00 | 2 | Lump sum | 100% | 7 | 2,000 | 2,000 | - | Office staff contribution | | | |
| N/A | N/A | N/A | Supplies, Commodities, Materials | UNDP | 1 | \$73,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 2 | 73,000 | 73,000 | - | Matériel, mobilier, ordinateur | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNDP | 1 | \$74,960.00 | 2 | year | 100% | 1 | 149,920 | 136,174 | 13,746 | Programme Officer NOC | | | |
| Sub-Total RUNO 2: | | | | | | | | | | | 974,489 | 784,975 | 189,514 | | | | |
| Recipient UN Organization 3 : UNWOMEN | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | E | N/A | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$158,879.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 158,879 | 158,879 | - | Midterm evaluation (mandatory) | | | |
| N/A | E | N/A | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$158,879.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 158,879 | 158,879 | - | Thematic periodic evaluation (mandatory) | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNWOMEN | 1 | \$60,643.00 | 2 | year | 100% | 1 | 121,286 | - | 121,286 | Assistant Admin and Finance (RCO)GS7 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNWOMEN | 1 | \$18,264.00 | 2 | year | 100% | 1 | 36,528 | - | 36,528 | Chauffeur GS2 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Equipment, Vehicles, and Furnitures(including depreciation) | UNWOMEN | 1 | \$70,000.00 | 1 | Lump sum | 100% | 3 | 70,000 | 70,000 | - | Vehicle for Spotlight Coordination (RCO)6 Coût d'un Toyota V8 plus équipements MOSS (radio, GPS...) | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNWOMEN | 1 | \$61,321.00 | 2 | year | 100% | 1 | 122,642 | - | 122,642 | Programme Manager P4 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$69,000.00 | 2 | year | 100% | 4 | 138,000 | - | 138,000 | Operations Manager SB5 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$69,000.00 | 2 | year | 100% | 4 | 138,000 | 69,000 | 69,000 | Charge de Programme SB5 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$11,000.00 | 1 | year | 100% | 4 | 11,000 | 11,000 | - | Operations and Financial Associate SB3 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Contractual Services | UNWOMEN | 1 | \$23,000.00 | 2 | year | 100% | 4 | 46,000 | 23,000 | 23,000 | Operations and Financial Associate SB3 | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNWOMEN | 1 | \$17,040.00 | 2 | year | 100% | 1 | 34,080 | 34,080 | - | VNU Programme Assistant | | | |
| Sub-Total RUNO 3: | | | | | | | | | | | 1,035,294 | 682,652 | 352,642 | | | | |
| Recipient UN Organization 4 : UNICEF | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNICEF | 1 | \$208,022.00 | 2 | year | 100% | 1 | 416,044 | 416,044 | - | Communications Officer P3 (RCO) | | | |
| N/A | N/A | N/A | Contractual Services | UNICEF | 1 | \$217,983.00 | 1 | Lump sum | 100% | 4 | 217,983 | 217,983 | - | Plan de visibilité : voir détail des Coût dans le plan de communication joint dans le narratif | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNICEF | 0.4 | \$75,000.00 | 2 | year | 100% | 1 | 60,000 | - | 60,000 | Spécialiste protection de l'enfant NOC 40% | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNICEF | 0.3 | \$75,000.00 | 2 | year | 100% | 1 | 45,000 | - | 45,000 | Spécialiste C4D NOC 30% | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNICEF | 0.1 | \$245,000.00 | 2 | year | 100% | 1 | 49,000 | - | 49,000 | Chef protection de l'enfant P4 10% | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNICEF | 0.2 | \$245,000.00 | 2 | year | 100% | 1 | 98,000 | - | 98,000 | Chef communication P4 20% | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNICEF | 1 | \$64,106.00 | 2 | year | 100% | 1 | 128,212 | 128,212 | - | Programme officer NOB bureau maradi-Zinder | | | |
| N/A | N/A | N/A | Staff and Personnel | UNICEF | 0.4 | \$64,106.00 | 2 | year | 100% | 1 | 51,285 | 4,219 | 47,066 | Programme officer NOB Bureau Tahoua-Agadez 40% | | | |
| Sub-Total RUNO 4: | | | | | | | | | | | 1,065,524 | 766,458 | 299,066 | | | | |

Table C- BUDGET BY OUTCOME - Phase I (years 1-2)

SPOTLIGHT COUNTRY PROGRAMME : NIGER

| Outcome | Activity | UNDG Budget Categories | RUNO (one RUNO per Activity only) | Unit quantity | Unit Cost (USD) | Duration | Time unit (Months, Days or Lump sum) | % Charged to Programme | UNDG Budget Category (1-7) | Total (USD) | Total Spotlight Phase I (USD) | Total Agencies Contributions (USD) | Narrative description of budget lines | Delivery Modality | SRHR earmarking | SRHR earmarking (USD) |
|--|----------|------------------------|-----------------------------------|---------------|-----------------|----------|--------------------------------------|------------------------|----------------------------|-------------|-------------------------------|------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|-----------------|-----------------------|
| Total PROGRAMME MANAGEMENT COSTS: | | | | | | | | | | 3,805,617 | 2,859,813 | 945,804 | | | | |
| ADVANCE PRE-FUNDING | | | | | | | | | | 162,670 | 162,670 | | | | | |
| TOTAL DIRECT PROGRAMME COSTS | | | | | | | | | | 17,817,807 | 15,887,851 | 1,929,956 | | | | |
| Indirect Programme Support Costs (7 %) | | | | | | | | | | 1,112,150 | 1,112,150 | - | | | | |
| TOTAL COSTS | | | | | | | | | | 18,929,956 | 17,000,000 | 1,929,956 | | | | |